

Deuxièmes Rencontres de la coopération décentralisée franco-japonaise

Gouvernance locale et développement durable

Rapport de conférence



Du mardi 11 au jeudi 13 mai 2010
Comité d'organisation des deuxièmes Rencontres de la coopération décentralisée franco-japonaise

Deuxièmes Rencontres de la coopération décentralisée

franco-japonaise

Gouvernance locale et développement durable

Rapport de conférence

Du mardi 11 au jeudi 13 mai 2010

Comité d'organisation des deuxièmes Rencontres de la
coopération décentralisée franco-japonaise

Table des matières

1. Préambule — 1
2. Programme des deuxièmes Rencontres de la coopération décentralisée — 3
3. Intervenants et thèmes de la séance plénière et des ateliers — 4
4. Ouverture — 9
5. Séance plénière — 20
6. Ateliers et débats
 - I. Culture — 42
 - II. Economie — 67
 - III. Environnement — 97
 - IV. Société — 123
7. Table ronde et clôture — 142
8. Déclaration de Kanazawa — 143
9. Autres — 148

Préambule

Ces Rencontres se proposaient de développer davantage les résultats des premières rencontres de la coopération décentralisée franco-japonaise organisées en octobre 2008 à l'initiative de la ville de Nancy en France, et sa ville jumelée Kanazawa dans le département d'Ishikawa, à l'occasion du cent-cinquantième anniversaire des relations franco-japonaises.

Ces Rencontres se sont tenues sous l'égide de Monsieur Tamotsu Yamade (Maire de Kanazawa et Président du comité japonais d'organisation des deuxièmes rencontres de la coopération décentralisée) qui a coordonné la participation des collectivités japonaises et a accueilli à Kanazawa les participants à la conférence, tandis que Monsieur André Rossinot (Maire de Nancy, Président de la communauté urbaine du Grand Nancy et Président du comité français d'organisation des deuxièmes Rencontres de la coopération décentralisée) coordonnait la participation des collectivités françaises. En tout, quarante-quatre collectivités des deux pays (26 japonaises et 18 françaises), soit environ 200 personnes, ont honoré les Rencontres de leur présence. Le programme des Rencontres s'est étendu sur trois journées, s'ouvrant le mardi 11 mai par une réception de bienvenue, se poursuivant le mercredi 12 mai avec la cérémonie d'ouverture, la séance plénière et les ateliers, et se terminant le jeudi 13 mai avec la table ronde et la cérémonie de clôture.

Lors de la dernière journée, une déclaration commune « Déclaration de Kanazawa pour les deuxièmes Rencontres de la coopération décentralisée franco-japonaise » a été adoptée à l'unanimité des participants, à l'issue de la table ronde et de la cérémonie de clôture au cours desquelles a été présentée la teneur des interventions et des débats des quatre ateliers. Elle synthétise un programme visant à une prise de conscience commune et à la concrétisation du développement durable ainsi que des solutions aux problématiques auxquelles les collectivités des deux pays sont confrontées.

Le présent rapport retrace le déroulement des Rencontres et le contenu des interventions et débats entre collectivités et vise à faire connaître auprès des

collectivités des deux pays les conclusions des Rencontres et à annoncer la tenue des troisièmes Rencontres de la coopération décentralisée en France, à Chartres, en 2012, et ainsi, de développer plus encore les échanges entre collectivités japonaises et françaises.

Le 1^{er} mars 2011

Comité d'organisation des deuxièmes
Rencontres de la coopération
décentralisée franco-japonaise

Programme des deuxièmes Rencontres de la coopération décentralisée franco-japonaise

Date	Heure	Contenu
Mardi 11 mai	15 : 00~	● Visite du Musée d'art contemporain du 21 ^{ème} siècle de Kanazawa
	19 : 30~	● Réception de bienvenue (Musée d'art contemporain)

Mercredi 12 mai	07 : 00~	● Promenade matinale dans le jardin Kenroku-en	
	09 : 30~	● Cérémonie d'ouverture (Musée d'art contemporain, sous-sol) ● Séance plénière (Musée d'art contemporain, sous-sol)	
	14 : 30~	● Atelier (Culture) 2 ^{ème} étage du Centre culturel de Kanazawa Grande salle de réunion	● Atelier (Economie) 3 ^{ème} étage du Centre culturel de Kanazawa Grande salle de conférence
		● Atelier (Environnement) 4 ^{ème} étage du New Grand Hotel Salle « Kinsen »	● Atelier (Société) 4 ^{ème} étage du New Grand Hotel Salle « Asô »
	18 : 30~	● Représentation de nô (Théâtre de Nôgaku d'Ishikawa)	
19 : 30~	● Dîner de gala offert par le maire de Kanazawa (Tsubajin : Grande salle, salle séparée pour le comité exécutif japonais)		

Jeudi 13 mai	10 : 00~	● Table Ronde (Musée d'art contemporain, sous-sol) ● Cérémonie de clôture (Musée d'art contemporain, sous-sol)
	12 : 40~	● Démonstration des Pompiers de Kaga (Musée d'art contemporain, esplanade devant le sanctuaire Ishiura)
	13 : 00~	● Déjeuner offert par CLAIR (New Grand Hotel, 4^{ème} étage, salle « Kinsen »)
	15 : 00~	● Visite de Kanazawa, 2 itinéraires proposés

Intervenants et thèmes de la séance plénière et des ateliers

Séance plénière

1. Monsieur Jacques Valade, Ambassadeur itinérant pour l'Asie
« Gouvernance locale et diplomatie »
2. Monsieur Hideto Onishi, Maire de Takamatsu, département de Kagawa
« La cité où s'épanouissent la culture et les citoyens au grand cœur ~ Le Festival international d'art de Setouchi »
3. Monsieur Christian Sautter, Adjoint au maire de Paris
« Le Plan Climat de Paris »
4. Monsieur Daisaku Kadokawa, Maire de Kyôto
« Kyôto, ville manufacturière »
5. Monsieur Michel Destot, Maire de Grenoble
« Nouveaux modèles urbains »
6. Madame Emiko Okuyama, Maire de Sendai, département de Miyagi
« Réseau de transports en commun pour un développement urbain durable et à faibles émissions de CO2 »

Atelier Culture

1. Monsieur Genji Mori, Maire adjoint de Kanazawa, département d'Ishikawa
« La symbiose entre science, culture et industrie : un enjeu pour la ville historique japonaise de Kanazawa »
2. Madame Claudine Guidat, Adjointe au maire de Nancy
« Les métiers d'art : patrimoine culturel et économique, levier d'un nouveau paradigme de développement »
3. Monsieur Mitsutoshi Okano, Maire de Tomioka, département de Gunma
« Des échanges sur le plan culturel et humain avec en toile de fond, le patrimoine culturel et industriel »

4. Monsieur Patrick Géroutet, Adjoint au maire de Chartres
« Patrimoine de Chartres et développement économique »
5. Monsieur Akira Shinoda, Maire de Niigata, département de Niigata
« Vers une ville créative portée par la culture »
6. Monsieur Dominique Fedieu, Maire de Cussac-Fort-Médoc
« Construire la paix par les échanges culturels des jeunes »
7. Monsieur Tatsumi Yamada, Directeur pour la promotion des échanges de Seto, département d'Aichi
« La culture de la céramique et la "ville-musée" (Seto-Marutto) »
8. Madame Nicole Maglica, Adjointe au maire d'Autun
« L'année du Japon à Autun, un levier de promotion et de développement »
9. Monsieur Saburo Nakamura, Maire adjoint de Kôbe, département de Hyôgo
« Kôbe, ville de design »
10. Monsieur Jacques Rocca Serra, Adjoint au maire de Marseille
« La culture, un levier pour le développement économique et l'attractivité du territoire : Marseille Provence 2013, capitale européenne de la culture »
11. Monsieur Yoshinori Arino, Maire adjoint de Sakurai, département de Nara
« Sakurai, le pays de la reine Himiko, souveraine du royaume de Yamatai »

Atelier Economie

1. Monsieur Vincent Eblé, Président du conseil général de Seine-et-Marne
« Echanges entre entreprises françaises et japonaises et développement de marchés économiques »
2. Monsieur Kazuo Suzuki, Maire de Shirakawa, département de Fukushima
« Promotion industrielle dans les collectivités locales »
3. Monsieur Gérard Rongeot, Vice-président de la communauté urbaine du Grand Nancy
« Les projets urbains, source de développement économique »

4. Monsieur Atsushi Tanabe, Maire de Kôshû, département de Yamanashi
« Les liens d'amitié noués par le vin : les échanges nippo-français développés par l'industrie locale »
5. Monsieur Alain Lévy, Adjoint au maire d'Issy-les-Moulineaux
« L'e-administration à Issy »
6. Monsieur Hidemitsu Yoshida, Maire de Misasa, département de Tottori
« La gestion d'une station thermale de repos riche en radon, alliant sources chaudes et soins médicaux »
7. Monsieur Alain Leikine, Vice-président du conseil général du Val-d'Oise
« Les coopérations universitaires entre le Val-d'Oise et Osaka : un socle d'opportunités économiques pour les deux territoires »
8. Monsieur Hiroshi Tsurukawa, Maire adjoint de Fukuoka, département de Fukuoka
« Fukuoka, passerelle vers l'Asie »
9. Madame Karine Daniel, Adjointe au maire de Nantes
« Coopération entre pôles de compétitivité français et japonais dans la société du savoir »
10. Monsieur Christian Sautter, Adjoint au maire de la ville de Paris
« Attractivité internationale de Paris face à la crise »

Atelier Environnement

1. Monsieur Pierre-Marie Blanquet, Vice-président du conseil général de l'Aveyron
« L'action d'une collectivité territoriale pour la coexistence de l'homme et la nature en Aveyron »
2. Monsieur Yoshiaki Kawai, Maire de Kawagoe, département de Saitama
« La politique des déchets à Kawagoe »

3. Monsieur Pierre-Paul Leonelli, Adjoint au maire, communauté urbaine de Nice Côte d'Azur
« Collecte, traitement et valorisation des déchets »
4. Monsieur Mitsuo Makino, Maire d'Iida, département de Nagano
« Pour une communauté locale durable »
5. Monsieur Jean-François Husson, Vice-président de la communauté urbaine du Grand Nancy
« La politique énergétique du Grand Nancy »
6. Monsieur Morio Koga, Maire adjoint de Saga, département de Saga
« Notre déclaration pour une ville écologique ! »
7. Madame Arielle François, Adjointe au maire de Compiègne
« Un environnement durable, une qualité de vie exceptionnelle »
8. Monsieur Hiroshi Kudô, Maire adjoint de Wakkanai, Hokkaidô
« La politique environnementale de Wakkanai »

Atelier Société

1. Monsieur Seiji Yanagida, Maire de Saku, département de Nagano
« La lutte contre la dénatalité et le vieillissement »
2. Madame Nicole Feidt, Présidente de la commission des relations internationales de l'Association des Maires de France
« La politique sociale mise en place par les maires : la politique des maires en faveur de la petite enfance et des personnes âgées »
3. Monsieur Masanori Tomine, Maire adjoint d'Ichikawa, département de Chiba
« L'aide sociale à l'enfance : dispositif en faveur des enfants en difficulté »
4. Madame Cécile Jonathan, Adjointe au maire de Tours
« Expériences en France et au Japon sur les politiques de l'égalité hommes-femmes »

5. Monsieur Masanobu Miyajima, Maire de Kôfu, département de Yamanashi
« Mesures contre la dénatalité »

6. Madame Anne Castera, Adjointe au maire de Pau
« Quelles actions pour assurer la sauvegarde de la dimension humaine et
environnementale ? »

7. Monsieur Gen Nakagawa, Maire de Nara, département de Nara
« La politique de soutien à la natalité de la ville de Nara »

8. Monsieur Shinichi Arai, Maire adjoint de Takayama, département de Gifu
« Pour une ville sûre, tranquille, agréable et accessible à tous »

Ouverture

Monsieur Tamotsu Yamade, Maire de Kanazawa

A l'occasion des Rencontres, Messieurs Tamotsu Yamade et André Rossinot, respectivement Maires de Kanazawa et de Nancy et Présidents des comités d'organisation japonais et français, ont prononcé une allocution portant sur les motifs et les objectifs de la présente conférence, suivis par S.E. Monsieur Philippe Faure, Ambassadeur de France au Japon, et Madame Tomoko Samura, vice-ministre des Affaires intérieures et des communications en charge de l'administration locale, de la fonction publique territoriale et des élections, qui ont fait part notamment du rôle que doivent jouer les relations entre collectivités locales.

Monsieur Yamade, après avoir souhaité la bienvenue aux participants des Rencontres, a évoqué le premier accord de jumelage entre des collectivités territoriales du Japon et de France, noué en 1958 entre Kyôto et Paris. Depuis, une cinquantaine d'accords de jumelage ont été conclus entre des collectivités des deux pays qui continuent à entretenir des échanges.

Monsieur Yamade a par ailleurs mentionné que ces Rencontres avaient pour objectif des activités d'échanges fondées sur les associations entre villes jumelées, en soulignant la nécessité d'effectuer une transition de la forme traditionnelle de ces activités, soit un dialogue limité à deux entités, vers une forme plus transversale permettant un développement durable et un approfondissement de ces relations.



M. Tamotsu Yamade
Maire de Kanazawa

Il a exprimé sa volonté de faire de ces Rencontres une opportunité pour les collectivités locales de France et du Japon de mieux soulever les problématiques diverses auxquelles elles sont confrontées dans les secteurs de la culture, de l'économie, de l'environnement et de la société, d'approfondir les débats sur ce que doivent être les politiques urbaines appropriées à l'ère de la mondialisation, et de rechercher des solutions adéquates, en s'appuyant sur les conclusions des premières Rencontres de la coopération décentralisée franco-japonaise.

Monsieur André Rossinot, Maire de Nancy

Monsieur le Maire, cher ami, Monsieur Tamotsu Yamade, Mesdames, Messieurs,

Je voudrais m'associer aux paroles de bienvenue à l'ensemble des autorités japonaises et françaises qui nous ont rejoint aux premiers rangs desquels, Monsieur l'Ambassadeur de France à Tôkyô.



M. André Rossinot
Maire de Nancy

C'est un succès collectif, c'est surtout la suite d'un événement qui a commencé il y a presque deux ans à Nancy. Et je voudrais dire combien toutes les collectivités françaises, le ministère, Monsieur Joly, Monsieur le Directeur des Cités Unies, toutes celles et tous ceux associations, personnalités, Michel Destot, Président de l'association des maires des grandes villes de France, nous sommes ici, heureux et fiers d'être chez vous.

Nous le sommes parce qu'il y a l'antériorité de nos jumelages, et parce qu'il y a aussi la volonté très forte à travers nos villes, à travers nos agglomérations de faire en sorte que le peuple japonais et le peuple de France, à travers la démocratie locale, à travers le lien très fort qui unit les Français à leurs élus, les Japonais à leurs élus nous puissions à notre niveau compléter le mieux possible l'action de nos gouvernements et l'action des autorités internationales.

Nous le faisons sur un thème très important, celui du développement durable. C'est aujourd'hui un débat qui interpelle la conscience universelle. Tous les continents sont concernés. J'ai eu la chance de participer avec la délégation du Président de la République française à Copenhague. C'était difficile, c'était très instructif. Et nous savons que depuis Rio, depuis Kyôto, toutes les échéances à chaque fois, même s'il y a des difficultés aggravées par la crise financière internationale, permettent des bonds en avant. La seule différence aujourd'hui, c'est que c'est plus difficile sur le plan économique, c'est très difficile sur le plan social, il faut donc être attentif et performant dans ces domaines. C'est aussi la proximité avec nos concitoyens, la gouvernance que nous saurons inventer ensemble, adapter à nos habitudes, adapter à nos peuples, qui permettra de

franchir des étapes significatives.

Nous avons donc aujourd'hui une étape qui se franchit qui est très importante parce que les collectivités territoriales, villes, départements, sont amenés dans les années qui viennent à jouer un rôle plus important. Nous sommes donc bien là, dans l'objectif que nous nous étions fixés à Nancy.

Pour conclure, je voudrais rappeler que les Nations Unies ont désigné 2010, année internationale de la biodiversité. L'UNESCO l'a nommée l'année internationale du rapprochement des cultures. C'est certainement à Kanazawa que nous pouvons le mieux illustrer cette volonté de l'UNESCO. Avec maintenant prudence mais sympathie je vais essayer de vous dire un dicton japonais, chers amis : 「かけがえのない地球、未来へ引き継ぐ世界を考えよう」

Alors pour mes amis français, « réfléchissons à la meilleure façon de transmettre notre planète irremplaçable aux futures générations ».

S. E. Monsieur Philippe Faure, Ambassadeur de France au Japon

皆様こんにちは (Bonjour)

Je vais m'inscrire dans la tradition, à la suite d'André Rossinot, en vous disant : 第2回目の会議にこうして美しい金沢を再び訪問できて嬉しいです。确实にご理解いただくためにここからフランス語にします。(Je suis ravi de revenir à Kanazawa à l'occasion de la seconde édition de ces Rencontres. Je continuerai en français afin d'être bien compris.)



S.E. M. Philippe Faure
Ambassadeur de France au Japon

Messieurs les Ministres, Mesdames et Messieurs les Maires, Mesdames et Messieurs les élus locaux, chers amis, c'est un réel plaisir pour moi de me retrouver aujourd'hui à Kanazawa, pour prendre la parole à l'occasion de la deuxième Rencontre de la coopération décentralisée qui a pris comme thèmes « la gouvernance locale » et « le développement durable ».

J'étais présent à Nancy lors de la première édition, il y a maintenant 18 mois. Nous avons été remarquablement reçus par Monsieur Rossinot et visiblement, l'écho de cette manifestation a été très positif, puisque les collectivités locales sont venues nombreuses aujourd'hui à Kanazawa. Vous le disiez à l'instant, 44 collectivités territoriales dont 26 japonaises et 18 françaises sont représentées aujourd'hui, soit un total de près de 33 millions d'habitants. Vous voyez, c'est un événement. Et cet événement nous le devons à l'obstination et à l'intérêt permanent de Monsieur Tamotsu Yamade, le maire de Kanazawa, qui même pas une semaine après la manifestation de Nancy, était venu me voir à la résidence en me disant « il faut préparer maintenant la prochaine réunion qui aura lieu à Kanazawa ». Et nous avons regardé tous les détails possibles et imaginables avec la précision qu'on connaît à nos amis japonais.

Je voudrais avant de traiter deux, trois sujets, saluer quelques têtes qui me sont bien connues et que j'apprécie tout particulièrement ; il y a Monsieur Valade qui est ambassadeur itinérant pour l'Asie après avoir été longuement ministre de la Recherche, il y a Monsieur Sautter qui est adjoint au maire de Paris et qui, il y a longtemps été ministre de l'Economie et puis bien sûr Michel Destot qui est, non seulement député, maire de Grenoble, mais préside également l'Association des

maires des grandes villes de France.

Et puis du côté japonais, je ne peux pas ne pas citer les gens que je croise très régulièrement, comme le Maire de Kyôto, le Maire de Niigata, le Maire de Kamakura ou le Maire de Nara... enfin beaucoup de municipalités qui sont très importantes pour nous, car je vais vous surprendre, mais finalement le travail de l'ambassade est tout autant en province que dans la capitale. On a une vision généralement un peu biaisée qui consiste à penser que quand on est ambassadeur au Japon, on est ambassadeur à Tôkyô. Pour ce qui me concerne, je suis en permanence en province, nous faisons deux, trois déplacements de deux, trois jours à chaque fois par mois, et il n'y a pas de grande ville japonaise que je ne connaisse. Donc à notre façon nous faisons de la coopération décentralisée, avec à chaque fois des entretiens avec la presse locale, des rencontres dans les universités, des rencontres avec nos associations d'amitié franco-japonaise.

Je vous surprendrais également si je vous donnais, ce que je vais faire, la liste des institutions françaises que nous avons au Japon. Il y a bien sûr donc l'Ambassade de France à Tôkyô, mais nous avons également un Consulat général à Kyôto, nous avons des instituts culturels à Tôkyô, à Kyôto, à Yokohama, dans le Kyûshû, nous sommes également à Fukuoka, nous avons des alliances françaises à Osaka, Sapporo, Sendai, Nagoya, Tokushima dans le Shikoku et des consuls honoraires sur pratiquement tout le territoire, ainsi qu'un bureau économique à Osaka, et une antenne de l'agence française des investissements internationaux à Nagoya, et enfin ce que je disais à l'instant, des associations franco-japonaises sont présentes dans les 47 gouvernements locaux du Japon. C'est vous dire si notre réseau est riche, généreux, et ici nous avons énormément de liens avec la population japonaise en dehors des liens traditionnels diplomatiques bien sûr avec le Gaimushô (ministère des Affaires étrangères du Japon).

Comme la salle est pleine d'élus français et d'élus japonais, je ne vais pas vous parler du thème central que vous allez traiter – les questions de gouvernance liées à l'environnement – mais je vais vous parler peut-être rapidement des questions bilatérales. Je pense que si on parle de l'économie, du culturel et de la politique, de mon point de vue ce qui fonctionne le mieux et de loin, c'est la coopération culturelle et scientifique. Sans remonter à la fameuse collection d'estampes japonaises de Claude Monet et à l'intérêt des Japonais pour l'impressionnisme, il suffit de regarder ce qui se passe dans une ville comme Kanazawa. C'est le lieu idéal pour en parler. Vous venez, Monsieur le Maire, d'accueillir la semaine

dernière dans votre belle ville « la folle journée », une création nantaise qui connaît un succès extraordinaire au Japon, puisqu'il y a eu plus d'un million et demi de personnes qui y ont participé. Cette « folle journée » qui est, je répète, d'origine nantaise, a lieu non seulement à Tôkyô, mais à Niigata, dans votre ville et aux bords du lac Biwa : c'est une manifestation culturelle qui se développe un peu partout.

Aujourd'hui nous nous trouvons dans ce magnifique musée qui est l'œuvre d'une architecte japonaise, Kazuyo Sejima, qui a réalisé également la succursale du Louvre à Lens. C'est un évènement culturel considérable en France, cette annexe du Louvre dans la ville de Lens. J'ai d'ailleurs eu le plaisir de la décorer récemment, il y a une quinzaine de jours, et c'est à cette même agence de Madame Sejima, le groupe SANAA, que LVMH, c'est-à-dire le groupe Vuitton a confié le réaménagement de la Samaritaine. Pour tous ceux qui sont dans cette salle, notamment pour ceux qui représentent la ville de Paris, vous voyez ce que cela signifie, puisque la Samaritaine c'est vraiment emblématique avec 70 000 m² sur les bords de Seine. Et nous avons confié à Madame Sejima la réalisation de cette opération ! C'est vous dire si les liens en matière culturelle, architecturale et musicale sont incroyablement développés entre nos deux pays.

Je prendrai encore deux autres exemples, le succès des mangas en France, qui est considérable, et qui fait que le japonais est la deuxième langue étrangère traduite en français, après l'anglais, mais avant l'espagnol, avant l'italien, avant l'allemand. Et puis également je citerai, toujours en France, la « Japan Expo » qui réunit chaque année plusieurs centaines de milliers de personnes qui viennent découvrir la culture pop japonaise. Dans l'autre sens, nous allons avoir une exposition dans un mois à Tôkyô qui va porter sur le postimpressionnisme avec plus de 230 œuvres du Musée d'Orsay. C'est pratiquement un tiers du Musée d'Orsay qui, en ce moment est en réfection, qui se déplace et sera à Tôkyô dans trois semaines. C'est vous dire, donc en matière culturelle, nous avons vraiment des liens excellents et cela vaut également en matière scientifique. Les échanges d'étudiants, les échanges universitaires, de recherches... enfin, ce n'est pas le sujet, mais vraiment on pourrait en parler très abondamment.

En matière économique, la situation est bonne mais pourrait être meilleure. Je suis toujours frappé de constater que tous les élus français passant au Japon se disent extrêmement satisfaits des investissements japonais en France. Je ne vois aucun élu un peu mécontent dire que les choses ne se passent pas comme elles

auraient pu se passer ou dû se passer. Et donc je pense que de très loin, l'investissement japonais en France est l'investissement le plus apprécié. C'est un investissement qui est sérieux, la façon japonaise de raisonner, c'est sur la durée, c'est un investissement pas financier pour ensuite vendre l'entreprise, comme un appartement. Il ne s'agit pas du tout de cela, il s'agit d'investir sur la durée, et on l'a vu avec la dernière crise. Nous avons vu à quel point tous les investissements japonais ont résisté et personne n'en a profité pour replier bagage, fermer l'usine ou l'entreprise et ouvrir ailleurs ou rapatrier les financements sur le Japon. Donc nous sommes très satisfaits des investissements japonais en France, nous aimerions en avoir un peu plus. De notre côté, nous aimerions également pouvoir investir d'avantage au Japon. Nous sommes le deuxième investisseur étranger au Japon, après les Etats-Unis, le deuxième et d'assez loin, mais il faut relativiser les choses, car la part des investissements étrangers en France, c'est 35 % du PNB, tant dis qu'au Japon c'est 4 %. Donc, il y a de la marge et là nous aimerions vraiment pouvoir accroître notre part de marché, accroître nos investissements au Japon. En matière commerciale, nous ne représentons que 2% des importations japonaises, et nous luttons pour un certain nombre d'obstacles, les marchés publics, la santé, l'agroalimentaire. Je pense que les élus que vous êtes, vous comprendrez que la concurrence est le meilleur moyen de faire baisser les prix, que cela vaut pour les marchés publics, cela vaut pour la santé, cela vaut pour l'agroalimentaire et nous aimerions bien pouvoir faire quelques percées dans ces secteurs dans les prochains mois.

Enfin, en matière politique, nous avons de bonnes relations, nous allons je pense avoir un nouveau départ avec la venue du Président de la République l'année prochaine en février, et cette venue a été préparée depuis un certain nombre de mois par le déplacement de notre ministre des Affaires étrangères, qui est venu il y a deux mois. Il y a eu également le déplacement du ministre de l'Education, nous avons également eu Christian Blanc qui est le ministre du Grand Paris, nous avons eu la ministre des Commerces extérieurs, nous attendons la ministre des Finances dans les prochaines semaines, peut-être le ministre de l'Industrie, peut-être le Premier ministre en juillet, bref vous voyez, nous essayons de donner un nouveau élan et Monsieur Hatoyama a été invité par le Président de la République il y a trois semaines quand ils se sont rencontrés à Washington, à venir faire une visite officielle en France au mois d'octobre, nous sommes en train de travailler sur ces bases.

Pour conclure, je voudrais dire deux mots sur le thème du développement

durable que vous avez choisi de traiter durant cette rencontre. C'est un thème parfaitement d'actualité et qui peut, de mon point de vue, rapidement ouvrir un nouveau champ pour la coopération franco-japonaise. En deux mots, mon pays a défini des objectifs ambitieux en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre puisque nous nous sommes fixés d'ici 2020 l'objectif de moins 23 % en prenant comme base 1990. Nous nous réjouissons que le Japon ait pris la même résolution, puisque lors du dernier COP15 à Copenhague, le Japon a annoncé un objectif de 25 % qui est un profond changement par rapport à la précédente administration qui était beaucoup plus réticente sur ce genre d'engagement.

Le développement durable, c'est aussi la biodiversité dont parlait Monsieur Rossinot dans laquelle je pense que les régions ont un rôle essentiel à jouer. La France est très active en la matière et nous serons au côté du Japon lors de la prochaine COP10 de Nagoya et là nous mettrons notamment toutes les réalisations françaises en matière de préservation des territoires, de politiques des parcs nationaux, des zones protégées et d'agriculture durable.

Voilà, il faut mettre en avant, mettre en œuvre l'ensemble de ces engagements. Du côté français nous avons recouru à quelque chose qu'on a appelé le « Grenelle de l'environnement ». C'est une expression très française, et cela signifie une grande réunion qui a regroupé l'ensemble des acteurs : l'Etat, les collectivités locales, les syndicats, les ONG et cela a débouché sur une série de mesures dans essentiellement deux domaines, la construction et les transports.

Je vous disais à l'instant que le développement durable pouvait devenir un nouveau champ de la coopération franco-japonaise. Et en disant cela, je pense qu'il y a entre nos économies, une très grande complémentarité en matière d'industrie verte. Par exemple, en matière d'énergie, le Japon est très avancé sur le solaire. C'est un domaine dans lequel nous avons également quelques atouts, mais nous sommes en train de rattraper notre retard par rapport au Japon. Il est évident qu'il y a là une complémentarité. A l'inverse, si on prend les matériaux, je pense que les groupes français comme Saint-Gobain sont très avancés sur le sujet de l'isolation. Qui dit isolation, dit moins de consommation d'énergie dans les maisons, dans les immeubles et donc, économie d'énergie. Là vous voyez déjà un premier couple qui peut se former. Nous avons un autre couple qui est bien connu, le couple du nucléaire. Entre Mitsubishi d'un côté, le groupe Mitsubishi Heavy Industries, et le groupe Areva de l'autre, avec une coopération qui dure maintenant depuis plusieurs dizaines d'années et vraisemblablement bientôt une

participation du groupe Mitsubishi au capital d'Areva. En matière de train, je pense moins à une complémentarité qu'à une compétition, puisque nous sommes certainement, entre les groupes de Shinkansen et puis le TGV français, parmi les groupes à la pointe pour développer un transport propre. Mais en matière d'automobile, là la complémentarité est évidente puisque vous connaissez les liens entre Renault et Nissan, et tout le travail qui est effectué sur le sujet de la batterie par ces deux groupes, auquel s'ajoute maintenant du côté français le commissariat à l'énergie atomique. Nous retrouvons également avec tout ceci, le groupe Peugeot PSA et le groupe Mitsubishi, la partie automobile du groupe Mitsubishi : Mitsubishi Motors.

Voilà, j'ai été un tout petit peu long, mais je voulais vous dire que le sujet que vous allez traiter est vraiment le sujet au cœur du monde de demain. Je voudrais encore féliciter et remercier nos deux présidents pour avoir réuni un plateau aussi exceptionnel, et leur dire que je pense qu'ils font vraiment œuvre utile, qu'ils ont lancé à Nancy il y a deux ans et maintenant à Kanazawa – la prochaine réunion aura lieu en 2012 – une dynamique irréversible qui permettra de poser les bases de réunions bilatérales régulières et toujours fructueuses.

Je vous remercie pour votre attention, merci beaucoup. ありがとうございます。

Madame Tomoko Samura, Vice-ministre des Affaires intérieures et des communications en charge de l'administration locale, de la fonction publique territoriale et des élections

Je suis particulièrement heureuse de voir aujourd'hui s'ouvrir solennellement, et dans un cadre aussi magnifique, les deuxièmes Rencontres de la coopération décentralisée franco-japonaise. Je tiens à cette occasion à rendre un hommage sincère aux personnalités des collectivités locales de France et du Japon, au premier rang desquelles Monsieur Yamade, maire de Kanazawa, et



M^{me} Tomoko Samura

Monsieur Rossinot, maire de Nancy qui, grâce à leur travail incessant et leur passion, ont rendu cet évènement possible. Monsieur Kazuhiro Haraguchi, ministre des Affaires intérieures et des communications, a un intérêt immense pour les sujets qui vont être soulevés aujourd'hui, la culture, l'économie, l'environnement et la société ; il a également un profond enthousiasme pour des manifestations telles que celle-ci, menées par les représentants des collectivités. Il aurait dû prononcer devant vous aujourd'hui ces mots de bienvenue ; malheureusement, il a été retenu à Tôkyô par la session de la Diète. Je vais donc vous présenter le message de félicitations qu'il m'a confié.

Permettez-moi de vous faire part de la joie qui est la mienne de voir s'ouvrir à Kanazawa, cette ville d'histoire, de nature et de culture qui fait la fierté du Japon, les deuxièmes Rencontres de la coopération décentralisée franco-japonaise.

Les premières Rencontres de la coopération décentralisée franco-japonaise se sont tenues en 2008 à Nancy, en France, en commémoration du cent-cinquantième anniversaire des relations entre la France et le Japon. Je sais qu'elles ont été extrêmement significatives, avec notamment l'annonce de leurs conclusions dans un communiqué commun.

La seconde édition de ces Rencontres a pour thème la gouvernance locale et le développement durable, avec quatre ateliers dédiés à leurs dimensions culturelles, économiques, environnementales et sociales, au cours desquels seront approfondis les débats portant sur des problématiques variées auxquelles les collectivités sont confrontées, en France comme au Japon : la culture et la tradition au cœur du

développement local, les mesures des collectivités pour promouvoir l'industrie et la lutte contre le réchauffement planétaire, la dénatalité et le vieillissement de la population. Les conclusions de ces débats seront reprises dans un communiqué commun. Le ministère des Affaires intérieures et des communications, qui s'implique grandement dans la promotion de la dimension internationale des régions et dans la décentralisation, espère sincèrement que ces Rencontres permettront de développer et d'approfondir les relations entre collectivités locales japonaises et françaises.

Nous espérons également que ces relations entre collectivités seront suivies d'échanges et de coopérations élargies entre citoyens, localités, entreprises et universités.

Séance plénière

1. Monsieur Jacques Valade, Ambassadeur itinérant pour l'Asie
« Gouvernance locale et diplomatie »
2. Monsieur Hideto Onishi, Maire de Takamatsu, département de Kagawa
« La cité où s'épanouissent la culture et les citoyens au grand cœur - Le Festival international d'art de Setouchi »
3. Monsieur Christian Sautter, Adjoint au maire de Paris
« Le Plan Climat de Paris »
4. Monsieur Daisaku Kadokawa, Maire de Kyôto
« Kyôto, ville manufacturière »
5. Monsieur Michel Destot, Maire de Grenoble
« Nouveaux modèles urbains »
6. Madame Emiko Okuyama, Maire de Sendai
« Réseau de transports en commun pour un développement urbain durable et à faibles émissions de CO2 »

1. Monsieur Jacques Valade, Ambassadeur itinérant pour l'Asie
« Gouvernance locale et diplomatie »

Monsieur le Maire de Kanazawa, cher Monsieur Yamade, Monsieur le co-président de ces deuxièmes Rencontres,

Monsieur le Maire de Nancy, cher André Rossinot, je voudrais à mon tour, vous exprimer tous nos remerciements de la façon dont ces deuxièmes Rencontres sont organisées ici à Kanazawa.



M. Jacques Valade
Ambassadeur itinérant pour l'Asie

Il s'agit du « match » retour, le premier match ayant eu lieu à Nancy, il fut particulièrement réussi. Depuis que nous sommes arrivés ici à Kanazawa, nous constatons la même ambiance et la même volonté de travailler en commun. Je voudrais également saluer Madame la représentante de Monsieur le Ministre de l'Intérieur du Japon qui vient de nous délivrer son message, et tout particulièrement, le représentant du gouvernement français, en la personne de Philippe Faure, notre ambassadeur de France au Japon, à Tôkyô qui, dans son propos a indiqué combien les ambassadeurs ne restent plus dans les capitales mais sont préoccupés, non seulement d'économie, parce que cela fait partie de leur métier, de leurs missions, mais également des relations qui peuvent exister entre nos deux pays au travers des différentes collectivités qui les constituent. Je voudrais, enfin, saluer chaleureusement toutes celles et tous ceux qui du Japon mais également de France, participent nombreux à ces deuxièmes Rencontres et contribuent au succès qu'elles méritent.

Je voudrais revenir sur le titre de mon intervention qui a été mal formulé dans le programme. Il s'agit essentiellement d'observations et de remarques sur les rapports nouveaux en matière de « gouvernance locale » et sur le concept qui a déjà été évoqué ce matin de « nouvelle diplomatie ».

Le Président de la République, Nicolas Sarkozy, m'a chargé d'une mission de coordination de la coopération décentralisée en Asie et par conséquent, j'ai le sentiment de pouvoir, complémentirement à ce que l'Ambassadeur de France au Japon vient de dire, évoquer cet aspect de la diplomatie qui d'ailleurs a été exprimé et évoqué par Messieurs Rossinot et Yamade : « nouvelle gouvernance ».

En effet, et c'est un lieu commun que de dire notre société évolue profondément. Je ne sais pas si on peut dire qu'elle évolue positivement ou négativement, mais ce qui est sûr, c'est que chacun des êtres humains de la planète est inséré dans des systèmes qui changent. Et il nous appartient à nous, qui avons des responsabilités publiques d'accompagner ce changement, de l'anticiper et, autant que faire se peut, de l'organiser. Le comportement de nos concitoyens varie profondément et c'est un mélange à la fois de repli sur soi-même, sur l'individu, sur la cellule familiale, mais aussi de repli sur les systèmes de proximité, dont on peut faire partie. Au même moment, naturellement, nous évoquons tous la mondialisation, la généralisation de ces échanges avec un peu moins de maîtrise par les États et davantage de maîtrise au niveau mondial. Michel Destot a l'intention d'évoquer, la nouvelle répartition de population et je lui laisse le soin de le faire. Mais là aussi, c'est un lieu commun de dire que d'ici 30, 40, 50 ans, 70% de la population du globe sera concentrée dans de grandes agglomérations avec toutes les conséquences que cela peut avoir en matière notamment de difficultés de maîtrise de ces grands ensembles, mais également de contraintes supplémentaires de tous ordres.

Quand on évoque le développement durable, il y a naturellement là une réflexion qui est essentielle. La politique des centres urbains, la politique des agglomérations urbaines ne peuvent plus être négligées par le pouvoir central, et quelques soient les régimes politiques. Nous étions récemment, un certain nombre d'entre nous, à cette réunion mondiale à Ganzhou, et les représentants de l'État chinois ont mis en avant l'absolue nécessité d'avoir des relations les plus étroites possibles avec les responsables locaux.

Ainsi, l'émergence de cette gouvernance locale est telle qu'à partir des désirs de plus en plus exprimés par nos concitoyens nous puissions l'organiser, en faisant effort pour la comprendre et l'imaginer, et dans une certaine mesure la maîtriser de façon à ce que les États et leurs collectivités importantes puissent se développer d'une façon harmonieuse.

Par ailleurs, n'oublions jamais qu'au fur et à mesure que la conscience de nos concitoyens évolue, le souci d'être associé davantage à la prise de décision qui les concerne devient essentiel et permanent. Il y a là un facteur supplémentaire à la fois de mise en œuvre d'un pouvoir local, mais aussi d'une prise en considération du pouvoir central. Je dois dire d'ailleurs que l'émergence de ces pouvoirs locaux se fait souvent à l'intérieur d'un système national, mais dans une certaine mesure en opposition paradoxalement au pouvoir central. Il n'est que de voir le résultat de quelques élections ici ou là. Cela a été vrai tout particulièrement chez nous en

France, où à l'occasion d'une élection territoriale, régionale, le résultat de l'élection n'a pas été fonction de la nature de l'élection mais plutôt fonction de la satisfaction que les citoyens percevaient de l'action du pouvoir central par rapport à eux-mêmes. Quand on regarde également ce qui peut se passer ici au Japon, les problèmes sont sans doute de la même nature...

Par ailleurs, la compétition fait rage à l'intérieur du système européen. Le concept même de grande agglomération, de métropole se développe. C'est vrai en interne. Qui est métropole européenne en Europe ? Est-ce que c'est Paris, est-ce que c'est Berlin, est-ce que ce sont d'autres centres ? Il y a là une véritable compétition. Quelle est la masse critique des métropoles ? Est-ce que c'est un million d'habitants ou un dynamisme économique exceptionnel ? Est-ce que c'est la puissance de l'économie et de l'industrie ou l'attrait du patrimoine ou du tourisme ? Tout cela reste encore à préciser.

A l'externe, il en va de même. La maîtrise du développement de la mondialisation, oppose Tôkyô à Shanghai, Shanghai à Pékin, Pékin à New Delhi, et nous avons là aussi une émergence complémentaire de l'importance des pouvoirs locaux qu'il est indispensable de prendre en considération. Les Etats ne peuvent plus négliger cette dimension, car la nécessaire cohérence est à ce prix mais il en va aussi de la capacité d'initiative des pouvoirs locaux et du degré de liberté dont ils disposent.

Ce que nous constatons au niveau de la « nouvelle gouvernance », on le découvre également, et je retrouve les propos de l'Ambassadeur de France au Japon, mon collègue et ami, en ce qui concerne « la nouvelle diplomatie ». En effet, ce qui est vrai pour les structures, ce qui est vrai pour la relation des pouvoirs locaux avec le pouvoir central, et vrai aussi pour la diplomatie. Il est évident que la définition d'une politique extérieure d'un pays dépend naturellement de la définition qui est donnée par le gouvernement concerné. Chez nous en France, c'est le Président de la République qui donne les orientations, c'est le Premier ministre et le Gouvernement qui les mettent en œuvre avec naturellement, les relais nécessaires que constituent le ministre des Affaires étrangères, mais également pour nous le ministre de l'Intérieur, le ministre de la Coopération, éventuellement le ministre de la Culture, et le ministre de l'Enseignement supérieur et le ministre de l'Industrie. Par conséquent, il n'y a pas de concurrence et il serait absurde de l'envisager. Mais s'il y a une grande stabilité sur le fond de la politique extérieure, il est bien clair qu'en ce qui concerne la forme, il peut y avoir des variations qui tiennent plus d'ailleurs aux personnes, qu'au système. La présence de Nicolas Sarkozy à la tête de l'Etat a donné une impulsion différente des impulsions précédentes, alors qu'il n'y a aucun changement sur le fond de nos relations,

notamment entre le Japon et la France. Ce qui appartient d'une façon régaliennne à l'Etat, maîtrise de la paix, développement des solidarités et de la justice sociale, respect des droits de l'homme, développement durable, régulation des flux financiers, maîtrise de l'énergie, etc. Tout cela n'est remis en cause par personne et tous y contribuent.

Mais cependant, les collectivités territoriales, et c'est là où ce concept de « nouvelle diplomatie » intervient, peuvent agir sous des formes complémentaires. En fait, ces formes complémentaires, ce sont celles, Messieurs les Maires, que nous pratiquons et que nous vivons ensemble. Emergence d'une forte volonté locale qui se traduit à la fois par la réunion de Nancy et qui se poursuit aujourd'hui ici à Kanazawa. La coopération décentralisée que nous actons aujourd'hui n'est pas autre chose qu'une forme nouvelle de la diplomatie, rassemblée dans le passé sous le vocable de relations internationales, et qui s'était traduite dans le passé par ce concept, qui est actuellement largement dépassé, de jumelages. Nous sommes passés de l'ère des jumelages, même si nous avons fêté votre jumelage, Messieurs les Maires, à l'ère de la coopération et avec une dimension tout à fait différente.

Toujours la solidarité, mais désormais les échanges d'expériences. Et c'est ce que nous allons vivre aujourd'hui avec des ateliers relatifs à la culture, l'économie, l'environnement et la société et son évolution. Les choix des thèmes de Kanazawa sont significatifs. Cela correspond à une préoccupation relative à la vie quotidienne et à nos territoires que nous souhaitons partager, mettre en commun, exprimer à la fois nos intentions, peut-être nos amertumes, et voir si les uns ne peuvent tirer intérêts et leçons et éventuellement recettes, des expériences des autres. Comment cela fonctionne-t-il en France ? Je souhaite dire, à quelques nuances près, que cela se passe comme au Japon. En effet, comme je le rappelais, il y a l'Etat, les collectivités, dont la possibilité d'intervention est liée souvent à une passion, dont il faut laisser liberté de ses choix, de relations individuelles, mais également au travers des structures que nous avons mises en place, et qui regroupent les différents niveaux de responsabilité : Association des Maires de France, dont nous avons ici le vice-président « International », Association des Départements de France, des Régions de France, dont nous avons ici des représentants, Cités Unies France, dont nous avons ici le directeur général, et enfin Association des grandes villes françaises dont nous avons non seulement le président, en la personne de Michel Destot, mais également le secrétaire général, en la personne d'André Rossinot.

L'organisation de cette coopération territoriale, pourrait à la limite poser une interrogation sur la cohérence de l'Etat. On pourrait se poser la question de savoir s'il n'y a pas une forme de compétition. Il n'y a pas de concurrence et nous y veillons, lorsque la ville de Paris célèbre cet anniversaire avec Kyôto, il est bien évident que cela se fait dans l'ensemble national, il n'y a pas de souci d'initiative séparatiste, bien au contraire, d'autant qu'au niveau du ministère des Affaires étrangères et européennes, la Délégation aux relations extérieures des collectivités locales existe et met à la disposition soit des collectivités individuellement, soit des regroupements de collectivités des moyens, au travers par exemple d'un atlas qui a été mis en place sous la responsabilité d'Antoine Joly qui nous a rejoint hier soir, dont je salue ici la présence, avec son collaborateur Jérôme Duplan qui est l'auteur de cet atlas et qui est chargé du secteur Asie de ces dossiers. Ainsi donc, liberté d'initiative individuelle, cohérence par rapport aux différentes associations, et naturellement soutien de l'Etat, tant au niveau du pouvoir central qu'au niveau des représentants de la France à l'extérieur, en particulier au travers de nos ambassadeurs.

Pour terminer, constatons ensemble, mes chers collègues, avec satisfaction que nos efforts sont récompensés ici à Kanazawa. Nous nous retrouvons très peu de temps après Nancy, nous en sommes reconnaissants aux maires de Kanazawa et de Nancy. Toutes les parties concernées sont là, les collectivités japonaises et françaises en nombre et qualité, les services des Etats, ministères et administrations, et soulignons la contribution, ça a déjà été rappelé de nos ambassadeurs à Paris, l'ambassadeur Saitô et au Japon, ici à Tôkyô, l'ambassadeur Faure pour la France : cette contribution a été essentielle. Je souhaite par conséquent, au moment où l'on réfléchit à cette nouvelle dimension de « gouvernance locale » et « de nouvelle diplomatie », que cela nous permette de renforcer nos liens entre les différents niveaux des collectivités locales et territoriales, entre nos deux pays et que cela contribue à une meilleure connaissance et à l'amitié entre nos deux peuples. Nous fournissons ici un modèle de mise en œuvre des coopérations nécessaires entre nos deux pays et, de façon à ce que la paix dans le monde puisse participer, et se nourrir de cette étroite coopération.

Je vous remercie pour votre attention.

2. Monsieur Hideto Onishi, Maire de Takamatsu, département de Kagawa

« La cité où s'épanouissent la culture et les citoyens au grand cœur ~ Le Festival international d'art de Setouchi »

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je voudrais tout d'abord présenter des problématiques concrètes auxquelles notre ville est confrontée, ainsi que trois mesures prises pour y faire face.

Premier point : les mesures en faveur de l'enfance.

La dénatalité et le vieillissement de la population se sont considérablement aggravés ces dernières années. Nous avons donc déployé des mesures complètes en faveur de la famille, de l'éducation des enfants dans la région, et de la conciliation entre vie familiale et professionnelle. Nous travaillons à créer un environnement dans lequel la génération montante peut grandir et s'épanouir.



M. Hideto Onishi
Maire de Takamatsu

Second point : la revitalisation des quartiers commerçants, une des pierres angulaires de notre projet urbain.

Nous avons formulé un projet de revitalisation des quartiers commerçants dont les actions impliquent conjointement administration et secteur privé. Cette politique urbaine repose sur un concept clé qui est celui de la mobilité, et comprend trois volets principaux : le développement des commerces et des services, la création d'un centre-ville facile à vivre pour les personnes âgées, et l'accroissement de la population résidente par le biais de projets de redéveloppement et de développement du secteur privé.

Troisième point : mettre le vélo au cœur de la ville.

Notre ville jouit d'un climat tempéré toute l'année avec de nombreuses journées ensoleillées et d'une topographie majoritairement plane : on y circule donc beaucoup à vélo. Notre action vise à faire de notre ville une cité écologique compacte dotée d'un environnement multiple et interconnecté combinant des systèmes de transport écologiques, avec comme pierre angulaire des transports en commun adaptés aux utilisateurs et non nuisibles pour l'environnement en

encourageant l'utilisation de la bicyclette, qui tire le meilleur parti des atouts topographiques de notre ville et en aménageant un environnement favorable au vélo, tout en permettant une connexion avec le tramway de nouvelle génération (LRT).

Je vais maintenant entrer dans le vif du sujet du jour, à savoir l'engagement de notre ville en faveur de la culture, et vous présenter le Festival international d'art de Setouchi.

Ce festival d'art se tiendra sur une période de 105 jours entre le 19 juillet, jour de la mer, et la fin du mois d'octobre, avec comme sites sept îles (Naoshima, Teshima, Megijima, Ogijima, Shôdoshima, Oshima, Inujima) de la mer intérieure de Seto qui borde Takamatsu au nord ainsi que la zone portuaire de Takamatsu.

Le festival s'est proposé de définir un thème pour chacune des sept îles et d'y installer des projets fusionnant les créations d'artistes japonais et étrangers avec le patrimoine culturel et historique et le paysage des îles. Des artistes, admirateurs, visiteurs du monde entier pourront rencontrer les habitants des îles ou des alentours de Takamatsu, célébrant ainsi, nous l'espérons, la création de nouveaux univers.

La ville ambitionne de créer une communauté qui fusionne les îles, la ville et l'arrière-pays, avec comme concept-clé une cité-jardin maritime qui ferait de la côte de la mer intérieure de Seto la vitrine de la métropole de Takamatsu, un espace urbain d'une grande sérénité où centre-ville, mer et îles ne seraient plus qu'un.

Ce festival international d'art amènera des gens du monde entier, artistes ou architectes, au-delà des générations et des genres, à converser et travailler avec les gens du pays, notamment des îles, pour, nous le souhaitons, mieux redynamiser les résidents des îles de Setouchi, notamment les personnes âgées, devenir un levier important pour l'avenir des jeunes et les enfants de la mer intérieure de Seto, et, par l'intermédiaire de l'art, créer une synergie avec la beauté des paysages et de la nature de Setouchi en apportant de nouvelles découvertes au cœur du quotidien des îles.

3. Monsieur Christian Sautter, Adjoint au maire de Paris

« Le Plan Climat de Paris »

Monsieur l'Ambassadeur, Monsieur Yamade, cher André Rossinot, je voudrais saluer particulièrement Monsieur le Maire de Kyôto, ville avec laquelle Paris entretient des relations depuis maintenant plus de cinquante ans, je crois que Monsieur l'Ambassadeur Valade l'a dit, c'est un des plus anciens jumelages et je crois que nous avons fêté cette longue relation d'amitié avec éclats, à Paris.



M. Christian Sautter
Adjoint au maire de Paris

Donc je voudrais maintenant vous dire que Paris, comme beaucoup d'autres villes françaises et japonaises entend participer à la lutte contre le dérèglement climatique et vous donner quelques exemples concrets pour citer une phrase que j'aime beaucoup et qui fait un peu la différence entre l'action au niveau de l'Etat, que j'ai eu l'occasion d'animer, et l'action comme élu local, je dis parfois « quand j'étais ministre je faisais des décrets, maintenant je fais du concret ». C'est-à-dire, je vais essayer de donner à mon exposé, un tour pratique parce que me semble-t-il ce qui intéresse les collectivités locales, c'est l'action de proximité en direction des citoyens. Alors, sur le dérèglement climatique, je ne ferai pas d'exposé général, je crois que tous les experts sont d'accord sur le fait qu'il y a une véritable menace, ou presque tous les experts, les experts ne sont pas toujours unanimes. Les gouvernements, cela a été cité par André Rossinot se sont réunis à Copenhague pour essayer de trouver la voie d'une action mondiale. Les peuples, je crois, sont mobilisés, il n'y a plus qu'à passer à l'action.

Certains ont tendance à dire que c'est bien de lutter contre le dérèglement climatique, mais cela coûte cher et ce n'est peut-être pas le moment de s'y attaquer aujourd'hui sachant que les finances publiques, pas seulement des collectivités locales, d'ailleurs les finances publiques des collectivités locales en France sont plutôt saines, mais aussi au niveau national, où elles sont aussi tout à fait saines, il faut donc attendre un peu pour se lancer dans ces actions. Moi, je voudrais dire qu'il y a urgence, et cette urgence s'est traduite par le fait que Paris au mois d'octobre 2007 a voté un plan climat ambitieux dont je vais vous dire

quels sont les objectifs et les moyens. Je voudrais au passage souligner que ce plan climat a été voté à l'unanimité, et vous savez qu'en France, l'unanimité n'est pas forcément facile à recueillir. Mais en tout cas, quelles que soient les évolutions futures, ce plan a de bonnes chances d'aller jusqu'à son terme, qui est un terme de 2020.

Alors quels sont les objectifs de ce plan climat ? J'en citerai trois, le premier c'est de réduire de 25% les émissions de gaz à effet de serre, entre une année de référence qui est 2004 et l'année 2020. Et je voyais hier le Vice-gouverneur de Tôkyô qui me disait que l'objectif était aussi de 25%, lui c'était 2000 et 2020, donc vous voyez, les grandes métropoles ont des objectifs semblables. Deuxième objectif, celui de réduire de 25% la consommation énergétique et enfin troisième objectif, faire en sorte que cette consommation énergétique de 2020 soit assurée à hauteur de 25% par des énergies renouvelables. Alors Paris qui est, vous le savez, à la fois une ville et un département s'est donné pour ses propres établissements, il y en a 3 000, des écoles, des équipements sportifs, des équipements culturels, des objectifs plus ambitieux de réduction de 30%. Et je voudrais signaler au passage que par exemple, nous avons en ce qui concerne les 600 écoles de Paris, un programme d'action commune avec la fondation Clinton, pour financer et accélérer l'amélioration de l'efficacité énergétique de ces établissements.

Alors, ces objectifs sont faciles à définir, ils sont difficiles à atteindre. Je voudrais signaler très rapidement car j'ai peu de temps, trois leviers d'action que nous mettons en œuvre, et sur lesquels nous pourrions avoir un débat notamment dans l'atelier économie. Le premier c'est le diagnostic. Il est important d'avoir une photographie aussi exacte que possible de la situation d'où l'on part. Nous avons fait un bilan carbone de l'ensemble de la cité pour l'année 2004 et nous sommes en train de faire des bilans beaucoup plus précis d'ici 2011, pour les logements sociaux qui sont directement sous l'influence, si je puis dire, de la ville et du département. Donc appartement social par appartement social, nous regardons quelle est la consommation énergétique et ce qui est possible de faire. Et puis comme évidemment, la majorité des logements sont des logements privés, nous avons des aides financières qui permettent d'aider les propriétaires privés de procéder à ce type de diagnostic. Et je mentionnerai au passage le fait que nous travaillons évidemment en très bonne relation avec l'Etat, qui a défini des aides fiscales qui sont tout à fait substantielles pour les propriétaires qui veulent faire des travaux d'amélioration de la consommation énergétique de leur logement. Ça c'est le premier levier d'action, c'est donc le diagnostic.

Le deuxième levier d'action, c'est le partenariat public-privé. Je vous donnerai quelques exemples, le premier dans le domaine des transports. Alors, comme le maire de Takamatsu l'a dit tout à l'heure, nous croyons beaucoup à l'avenir du vélo. Et avec une entreprise privée que je cite JC Decaux, nous avons mis au point un système de partage de vélo qui a connu un succès remarquable, qui bute aussi sur le fait que les dégradations de ces vélos sont plus importantes que prévues, même s'ils sont construits de façon très solide. Et ce système que nous appelons « Vélib' » va être, si je puis dire, complété par un système équivalent de partage pour les automobiles électriques qui pourront être empruntées en un endroit de Paris ou de la proche de la métropole parisienne. Voiture qui pourra être rendue à un autre endroit de Paris. Ça c'est un premier exemple de partenariat public-privé.

Deuxième exemple, nous avons au même moment, en octobre 2007, signé une charte avec les professionnels du bâtiment. D'une part, pour que ces professionnels proposent aux particuliers, c'est-à-dire aux entreprises et aux propriétaires de logements, des travaux en quelque sorte standardisés, sur le remplacement des fenêtres, l'amélioration de la chaudière, la pose du compteur, l'isolation du toit, etc. Et donc nous avons travaillé avec eux de façon à ce que les particuliers soient moins laissés à eux-mêmes, déconcertés devant la multiplicité des offres. Et un autre but de cette charte, je pense que le problème se pose aussi au Japon, c'est qu'il a fallu convaincre les jeunes, que le bâtiment était un secteur d'avenir, qu'il y avait dans le bâtiment grâce au développement durable, qu'il y avait des métiers propres, des métiers qualifiés qui différaient complètement des métiers du bâtiment d'il y a trente ans.

Enfin dernier exemple de partenariat public-privé, avec l'Etat, nous avons défini des normes de construction de haute qualité environnementale que devront à l'avenir respecter les bâtiments de bureaux et les bâtiments d'habitation qui seront construits sur Paris et nous allons aménager 10% du territoire parisien.

Dernier levier, c'est le levier de l'innovation. C'est un sujet sur lequel nous mettons beaucoup l'accent, sur la totalité des investissements parisiens des six années en cours, 8,3 milliards d'euros, un milliard d'euros seront consacrés à l'université, à la recherche et à l'innovation.

Et à l'intérieur de cet effort financier important, il y a un effort particulier pour soutenir ce que l'on appelle en français, un pôle de compétitivité, ce que l'on appelle en langue internationale, un cluster, qui est consacré aux nouvelles technologies de l'écologie. Ce cluster s'appelle « Advancity », et non seulement

Paris, mais le département de la Seine-et-Marne et toute la Région Ile-de-France, soutiennent cet effort conjoint qui rassemblent des grandes entreprises, des petites entreprises, des laboratoires, et des universités.

Nous avons aussi, en matière d'innovation, développé ce que l'on appelle en France un système productif local, c'est-à-dire une sorte de masse critique d'entreprises moyennes qui peuvent répondre par exemple ensemble à des appels d'offres. Ce système de productif local s'appelle « Durapôle ». Enfin, et c'est très important, chaque trimestre, nous avons un forum qui rassemble les principaux acteurs du développement écologique qui s'appelle « INNOV'ECO », et qui fonctionne me semble-t-il assez bien.

Je voudrais Messieurs les Présidents en conclusion, dire trois choses. La première, c'est que le développement durable n'est pas la décroissance, nous avons un débat en France sur ce sujet, le développement durable tel que je l'ai présenté très rapidement, est un développement d'une autre croissance, c'est-à-dire une croissance dont le contenu est différent, mais c'est une croissance qui continue à créer des richesses, à créer de l'emploi et je pense que dans le domaine des énergies renouvelables, Monsieur l'Ambassadeur y a fait allusion, dans le domaine des énergies renouvelables, des nouveaux matériaux du bâtiment, des systèmes de transport, il y a des plages d'innovation et de création d'emploi tout à fait important. La deuxième conclusion que je voudrais vous proposer, c'est que le développement durable, n'est pas une charge, c'est un investissement. Une charge, c'est vrai qu'il y a des dépenses au départ, mais ces dépenses sont des dépenses d'investissement qui sont ensuite, si je puis dire, amorties par les économies qui sont faites sur les dépenses d'énergie. Et en discutant avec des entreprises, il est clair, que ça dépend évidemment du prix du pétrole, mais à moyen et long terme, c'est un investissement qui a une bonne rentabilité, avec un risque faible.

Ma troisième conclusion, c'est que je me réjouis évidemment de participer pour la deuxième fois à ces assises, et j'espère comme la première fois, avoir l'occasion de parler avec mes collègues japonais, mais aussi avec mes collègues français pour échanger des bonnes pratiques, en la matière. Je crois qu'aucune ville n'a l'ensemble des solutions. Nous nous sommes mis en Europe, à 450 villes qui ont signé une même charte en la matière, je crois que l'échange des bonnes pratiques, comme Monsieur Valade l'a souligné est vraiment la raison d'être de ce type de rencontre, et j'attends beaucoup du travail des ateliers de cet après-midi et des rencontres ultérieures.

4. Monsieur Daisaku Kadokawa, Maire de Kyôto

« Kyôto, ville manufacturière »

Kyôto a connu deux grands événements l'an passé en relation avec la France. Le premier d'entre eux est l'établissement à Kyôto du Consulat général de France. Nous en sommes très reconnaissants. L'autre a été la création dans la ville française de Poitiers d'un nouveau lycée tenant compte des problématiques environnementales et baptisé « Lycée Kyôto ». Le nom même de Kyôto est en train de devenir symbole de l'environnement.



M. Daisaku Kadokawa
Maire de Kyôto

L'expression « Do You Kyôto ? » commence à être utilisée dans le sens de «Faites-vous quelque chose de bien pour l'environnement? ». Cela est pour moi une grande fierté, en même temps qu'un devoir car c'est ici qu'est né le protocole de Kyôto, une responsabilité que nous nous engageons à assumer, en même temps que nous agissons en faveur de l'environnement.

Aux alentours du 5^{ème} siècle, Kyôto a importé, en provenance du continent, diverses technologies sophistiquées qui s'y sont enracinées. Vers l'an 1000, c'était une métropole qui abritait entre 170 000 et 200 000 habitants, ce qui en faisait l'une des cinq plus grandes villes au monde. Depuis, un autre millénaire s'est écoulé et les temps ont changé, mais la ville a su, au fil de son développement, maintenir et préserver sa fonction de métropole. Je voudrais aujourd'hui vous présenter la promotion industrielle à Kyôto, ville manufacturière, et notre action future, en m'appuyant sur cette histoire qui est la nôtre.

C'est à Kyôto que s'est établi l'institut Seimikyoku, école d'enseignement de la physique-chimie et des technologies de l'industrie chimique et véritable berceau des industries actuelles.

Le brocart de Nishijin a notamment bénéficié de l'envoi d'une délégation à Lyon, en France, dans le cadre de la politique d'encouragement de l'industrie menée par le gouvernement japonais. Le Japon a importé rapidement des métiers à jacquard et des techniques de tissage de pointe. C'est ainsi, grâce à la synergie entre

traditions du Japon et outils et techniques de pointe en provenance de France, que le brocart de Nishijin a connu une véritable renaissance.

Une autre caractéristique de l'industrie de Kyôto réside dans le fait que de nombreuses entreprises ont su mettre les connaissances et savoir-faire de nos prédécesseurs capitalisés par les industries traditionnelles et les universités au service des industries de pointe et les diffuser à l'échelle mondiale.

Ces entreprises sont sources de nombreuses innovations enracinées dans les diverses traditions de Kyôto et forment l'industrie d'aujourd'hui.

Mais la maîtrise de la technologie n'est pas le seul fondement de la tradition manufacturière de Kyôto ; une création littéraire enracinée dans l'histoire fait également sa force. Kyôto s'attache à promouvoir et encourager l'industrie des contenus.

Le « Cool Japan », à savoir les manga et dessins animés japonais, rencontrent un vif succès à l'étranger, notamment en France. La ville s'engage en faveur de la création d'industries des contenus : des universités y enseignent les arts, films, mangas et dessins animés ; on y forme du personnel spécialisé. La ville abrite également des lieux de tournage et studios qui ont été la scène de nombreux films. S'y concentrent aussi les entreprises mondiales du secteur du jeu vidéo, au premier rang desquelles Nintendo, qui domine le marché mondial. Ces industries des contenus concentrent une richesse de ressources humaines et de savoirs qui constituent une culture nouvelle, et ce grâce à un engagement commun de l'industrie, des universités et de l'administration.

Pour ce qui est des nouveaux développements des relations franco-japonaises, 2008 a marqué le cent-cinquantième anniversaire des relations entre la France et le Japon et donné naissance au niveau national à la « Déclaration économique franco-japonaise ». C'était également le cinquantième anniversaire du jumelage entre Paris et Kyôto qui donna lieu à de nombreuses manifestations des deux côtés. Je souhaite que ce cinquantième anniversaire soit une année charnière qui marque une nouvelle ère de valorisation de la culture traditionnelle et manufacturière, en d'autres termes, qu'elle permette de pousser plus avant les recherches des pôles de compétitivité, grâce notamment aux échanges entre forces vives des entreprises.

5. Monsieur Michel Destot, Maire de Grenoble

« Nouveaux modèles urbains »

Bien, merci André, Madame la Directrice représentant le gouvernement du Japon, Monsieur l'Ambassadeur Philippe Faure, Messieurs les Ministres, Mesdames, Messieurs les élus, chers collègues, comment cacher l'honneur et le plaisir que j'ai de m'exprimer ici devant vous tous à l'occasion de ces deuxièmes Rencontres de la coopération décentralisée entre le Japon et la France ?



M. Michel Destot
Maire de Grenoble

Je suis venu dans les bagages d'André Rossinot, mon ami avec qui nous partageons l'animation de l'Association des maires des grandes villes de France, j'ai l'impression que je vais revenir avec un ami supplémentaire, qui est le maire Monsieur Yamade, que nous avons eu l'occasion de recevoir, à l'Hôtel de Ville de Paris en septembre dernier et pour lequel je voudrais exprimer ici mon estime, ma reconnaissance pour l'accueil chaleureux qu'il nous a réservé, de l'excellence de la préparation de l'organisation de ces Rencontres. Je voudrais après Jacques Valade, après Christian Sautter, qui se sont exprimés avec beaucoup de talent, vous dire comment il faut renforcer à mes yeux, la gouvernance locale et les politiques du développement durable.

Grenoble, ville capitale des Alpes, est bien connue pour avoir organisé les Jeux Olympiques en 1968, les dixièmes Jeux Olympiques d'hiver. C'est une ville qui a gagné aussi une image à travers le monde, à travers les politiques de l'innovation. Nous sommes fiers c'est vrai, des atouts que nous pouvons développer dans le domaine scientifique, universitaire, technologique et finalement économique à travers notamment des pôles de compétitivité dans le domaine des nanosciences, dans le domaine des nouvelles énergies comme dans le domaine de l'application des biotechnologies. Nous pensons que l'ensemble de ces disciplines se renforcent l'une l'autre, comme dans la Silicon Valley aux Etats-Unis. Il est important de ne pas s'appuyer simplement sur la mono-activité, sur la mono-science, la mono-discipline, mais de croiser de façon fertile, l'ensemble de ces dimensions. C'est ce que nous essayons modestement de faire. Je suis très heureux d'être aussi

à la tête d'une ville qui se veut internationale, pas simplement parce que ses laboratoires, ses universités, ses entreprises ont des liens avec l'ensemble des pays du monde entier, mais parce que la composition même de sa population est internationale. J'ose dire que je suis à la tête d'une ville cosmopolite, c'est à dire une ville aux couleurs du monde, d'une société multiculturelle, où près de 20% de la population vient de l'extérieur de notre pays. La ville de Grenoble, sur dix habitants ne connaît que deux Dauphinois de souche, les huit autres sont des exilés à l'image du maire de cette ville, ils viennent des quatre coins de la France, ils viennent des cinq continents. Je pense que c'est aussi peut-être un atout pour mieux comprendre les défis qui sont devant nous et notamment le défi climatique que plus personne ne peut nier. Comment en effet contester ce phénomène, qui est un phénomène extrêmement préoccupant, qui a est à la fois irréversible et cumulatif comme vous le savez, qui nous oblige à réduire les émissions de gaz à effet de serre, dû principalement à l'activité humaine et qui nous oblige aussi à mieux maîtriser les ressources énergétiques. Voilà une tâche qui est universelle, pour laquelle, les villes, les grands centres urbains ont une responsabilité particulière. Cela a déjà été évoqué par mes collègues, je ne vais donc y revenir en deux mots. C'est dans les villes que se situe la moitié de l'humanité aujourd'hui, ce sera 70% en 2050 dit l'ONU. Dans les pays les plus développés c'est déjà 80% de la population qui vit en site urbain. C'est surtout là où se concentre la plus grosse quantité d'émission de gaz à effet de serre, qu'il s'agisse des déplacements, qu'il s'agisse de l'habitat, mais c'est aussi là et c'est une chance où peuvent s'élaborer les véritables politiques de développement durable, parce que c'est là que peuvent le mieux se concilier le développement économique, la solidarité sociale, la protection de l'environnement et la citoyenneté, les quatre piliers justement du développement durable. Or, nous le savons, c'est vrai bien sûr en France, pays qui reste largement centralisé, mais c'est aussi le cas dans beaucoup de pays du monde, les gouvernements locaux et notamment les villes n'ont pas toujours la place privilégiée en termes de proximité, de reconnaissance des expérimentations qui sont faites, en termes d'innovation et donc de préconisation qui vaudraient pour nos pays, nos continents et le monde entier. Il faut, je le crois en tout cas, je le plaide partout pousser, pour imposer une véritable logique de compétence partagée dans le domaine du développement durable. Nous sortons du sommet de Copenhague, verre à moitié plein ou à moitié vide selon les uns et les autres, en tout cas, c'est un sommet qui n'aura pas su, à mes yeux, suffisamment imposer la place des gouvernements locaux dont dépendent pourtant 70% de la mise en œuvre des décisions qui ont été prises. C'est le même ordre de grandeur d'ailleurs pour la loi française qui est en discussion aujourd'hui, le Grenelle 2 de

l'environnement. En France, nous savons que les collectivités locales représentent près de 75% des investissements civils publics, leur place est donc imminente. C'est là que se concentre bien sûr nous le savons, les charges sociales dans notre propre pays, en vingt ans la carte de la pauvreté a beaucoup évolué. Le pauvre de la statistique, c'était une personne vivant en milieu rural, plutôt une personne âgée, aujourd'hui c'est plutôt un jeune vivant en milieu urbain, issu souvent de familles immigrées et souvent de familles monoparentales. C'est aussi là que se concentrent les problèmes de déplacement. En une génération, dans nos pays les plus développés, on est passé d'une moyenne de 5 km par jour à aujourd'hui près de 40 km par jour, de déplacement moyen par habitant. Mais c'est aussi, et je vais le dire avec encore peut-être plus de force, là que s'élaborent les politiques d'innovation. Innovation dans le domaine scientifique-technologique, nous avons abondamment parlé des pôles de technologie et des pôles de compétitivité notamment à Paris, en région parisienne, c'est vrai dans d'autres villes de France et d'autres villes européennes. Mais ce sont aussi des innovations dans le domaine social, sociétal, avec le vivre et l'agir ensemble, je parlais de la société multiculturelle, je devrais parler aussi de la société intergénérationnelle, c'est également l'innovation dans le domaine des déplacements des transports. Au fond, quand on regarde les déplacements en ville, ce qu'on appelle les transports en commun, en site propre, ces transports urbains qui permettent une grande fréquentation de la population. On s'aperçoit qu'ils ont évidemment valeur en matière de protection de l'environnement grâce à la traction électrique, ils ont aussi valeur en matière de protection et de solidarité sociale. C'est la capacité de relier des quartiers entre eux, et notamment des quartiers qui ont été au cours du temps un petit peu délaissés, déclassés comme on dit chez nous relégués, mais c'est aussi du point de vue de l'efficacité économique, une très bonne chose. Car ce sont des heures gagnées par rapport à des embouteillages, et nous le voyons que dans toutes les villes qui n'ont pas su toujours maîtriser leur développement urbain, malgré les dispositions sur le plan économique, université ou recherche extraordinaire, il y a là aujourd'hui de fâcheux destins. Regardez la ville de Bangalore, en Inde, qui est une ville extraordinaire du point de vue de l'économie de la connaissance, et qui aujourd'hui malheureusement ne peut pas bénéficier d'une suffisante maîtrise urbaine. Près de quatre heures à cinq heures pour traverser l'agglomération de Bangalore, autant dire que c'est évidemment une contrainte énorme dans le développement et dans l'attractivité d'une ville. Et nous savons que de ce point de vue là, nous avons à maîtriser l'ensemble de ces facteurs. Alors, si je voulais résumer d'une phrase, je dirais au fond, on pourrait dire avec Abdou Diouf, le Secrétaire Général de la Francophonie « le 21^{ème} siècle

sera le siècle des villes ou ne sera pas ». Et je le dis en regardant ce 20^{ème} siècle passé, qui était le siècle de beaucoup de découvertes scientifiques, techniques qui nous a amené dans la lune, mais qui était aussi nous le savons à travers le siècle des Etats-nations, celui de deux guerres mondiales, celui de quatre génocides, celui d'Hiroshima et de Nagasaki. Certes, toutes les villes ne se ressemblent pas, différence de taille, d'histoire, de compétence institutionnelle, de part le monde entier. Et pour tous les êtres humains, le droit à la ville est devenu un droit fondamental. On ne peut laisser s'installer les ségrégations, les exclusions, les frustrations, les inégalités, phénomènes encore accentués aujourd'hui avec la crise. Mais c'est dire aussi que bien maîtriser la ville, comme la mondialisation, peut être une chance pour tous les êtres humains. C'est d'ailleurs à bien regarder au cours de l'histoire, le creuset même des civilisations. Athènes préexistait avant la Grèce, Rome bien entendu avant l'Italie. Paris, New York et Los Angeles, San Francisco, Tôkyô, Londres, aujourd'hui Shanghai, nous voyons que c'est autour des villes que se sont organisées les grandes civilisations dans le monde. C'est ce que nous avons plaidé encore dernièrement à Rio, à l'occasion du Forum urbain mondial. Alors nouveau modèle urbain, nouveau modèle urbain durable, la question qui m'était posée dans ce court exposé, j'ai envie de répondre qu'aucune ville ne peut s'ériger en référence. Par contre, tous les échanges de bonnes pratiques permettent de mieux cerner les objectifs, les plus vertueux pour un modèle urbain qui puisse être durable avec d'abord un aménagement du territoire qui lutte contre l'étalement urbain tout en permettant le droit à la mobilité, qui encourage à la fois la mixité sociale et la mixité d'usages. Un modèle urbain qui recycle aussi les espaces urbains existants qu'il s'agisse de friche industrielle, militaire, de renouvellement des quartiers. Un modèle urbain qui se fasse aussi avec une politique de déplacement qui développe les alternatives à l'usage de la voiture en solo. On a beaucoup parlé des transports en commun, les métros, les tramways, les bus à haut niveau de service, les vélos, la marche à pied bien entendu, l'auto-partage, l'utilisation des voitures propres. Un modèle urbain qui intègre une politique de l'habitat, aussi bien pour le neuf que pour l'ancien, qui prône la haute qualité environnementale et les bâtiments à basse consommation. Sur ce point, il est souvent indiqué que les investissements initiaux correspondent à des surcoûts. La ville de Grenoble a l'expérience d'un investissement massif justement dans cette haute qualité environnementale et nous avons prouvé qu'un investissement relativement bien maîtrisé par négociation notamment avec les constructeurs, architectes, entrepreneurs, permettait de limiter dans les premières opérations d'environ 10% les surcoûts, et de retrouver ensuite dans les opérations qui pouvaient suivre des économies beaucoup plus substantielles dès la

construction, mais aussi au niveau de l'exploitation, puisque ce sont des baisses dans les coûts de fonctionnement, des baisses de charges pour tous ceux qui y habitent. Je voudrais dire de ce point de vue là, qu'une politique de ce type ne peut se concevoir sans recherche et développement, sans innovation, sans nouvelle filière industrielle des services, qui sont autant des boosters d'activité économique, donc d'emploi, mon excellent collègue Christian Sautter, l'a développé tout à l'heure.

Je voudrais quand même terminer sur un point. Il ne suffit pas de parler de toutes ces questions sans dire qu'une telle politique ne peut se concevoir s'il n'y a pas appropriation par la population. Ce dont je suis le plus fier, au fond dans cette organisation des transports en commun de la ville de Grenoble, on a beaucoup parlé de notre troisième ligne de tramway, et bien, c'est l'appropriation par la population. Quand la première ligne de tramway s'est faite sur Grenoble, mon prédécesseur avait fait un référendum. Il avait été gagné en faveur du tramway à 52% contre 48%. Aujourd'hui on ne fait plus de référendum, il serait des véritables plébiscites, puisque 95% de la population a adopté aujourd'hui le tramway. On s'aperçoit que, quand les politiques sont appropriées par la population, il y a de véritables dynamiques qui s'installent et qui je crois est absolument nécessaire si on veut véritablement mener des politiques qui soient efficaces. Il n'y a pas de cités sans citoyen, il n'y a pas de développement durable qui ne soit pas un développement humain. Au final, je dirais que la ville durable de demain sera le produit d'une vision qui doit être globale. Nous ne nous battons pas simplement pour avoir des éco-quartiers, nous nous battons pour avoir des éco-cités, que ce soit l'organisation globale du territoire qui soit en cause et non pas une vitrine qui serait limitée à un seul quartier de notre ville de notre aire urbaine. C'est deuxièmement le produit d'une ingénierie. Sans les moyens techniques, sans les moyens financiers, nous ne pourrions évidemment pas mener de telles politiques sérieusement. Et puis c'est aussi le produit d'une dynamique collective ce que je disais à l'instant même, qui me semble encore le plus essentiel. Et à ce titre, puis-je conclure rapidement en disant qu'à mes yeux, ce ne sont pas forcément les mégalo-poles qui seront demain les aires les plus gagnantes, la qualité de vie, pour peu que la taille critique soit atteinte par un travail en réseau des différentes villes, donne un avantage à mon sens, aux grandes villes à taille humaine qui peuvent présenter des offres éducatives, culturelles, sociales, environnementales, sanitaires et citoyennes soignées. C'est l'exemple de Nancy et de Kanazawa que je veux saluer, et c'est l'exemple aussi de beaucoup de villes européennes qui travaillent en ce sens et je pense que c'est là, la voie dans lequel nous devons nous

orienter. Le développement durable ou soutenable n'a de sens que s'il est humain. On respecte la nature, parce qu'on respecte au fond, la femme, l'homme, le jeune enfant, l'ancien. Le fait urbain, je l'ai dit, c'est le réceptacle des attentes des tensions et des besoins, mais c'est aussi le cœur des échanges et à l'avenir je le crois, celui de l'espoir, ou d'une espérance retrouvée. La cohésion, la paix, la concorde même dans le monde seront désormais l'affaire aussi des gouvernements locaux et des villes autant que des Etats. La coopération décentralisée qui nous réunit aujourd'hui, le réseau des gouvernements locaux en seront les moteurs pour l'échange, l'émulation, et finalement pour construire une civilisation à l'échelle du monde avec la ville pour ambition, une ambition de forger, si vous me permettez l'expression, une véritable identité universelle.

Merci pour votre attention.

6. Madame Emiko Okuyama, Maire de Sendai

« Réseau de transports en commun pour un développement urbain durable et à faibles émissions de CO₂ »

Mon intervention sur Sendai et son projet d'urbanisme durable et à faibles émissions de carbone fondé sur un réseau de transports en commun comportera aujourd'hui quatre volets : la situation actuelle dans la ville, Sendai d'un point de vue environnemental, l'action en matière de transports, et le rôle central de ces transports dans le projet d'urbanisme.



M^{me} Emiko Okuyama
Maire de Sendai

Je vais commencer par vous présenter la ville dans sa configuration actuelle.

En termes de densité de population dans les zones urbanisées, Sendai se classe en cinquième position à partir du bas du classement des villes désignées par décret. Autrement dit, l'agglomération a encore une certaine marge de progression. Pour cette raison, la voiture y est beaucoup plus utilisée que le train, en comparaison avec d'autres villes désignées par décret.

Dans ces circonstances, notre plus grand défi consiste à faire reculer l'utilisation de la voiture et à définir un projet d'urbanisme qui permette la transition vers d'autres modes de transport en commun.

Qu'en est-il de la dimension environnementale de la ville ?

Une des caractéristiques de la ville est de reposer principalement sur le secteur tertiaire. Le secteur manufacturier n'y est pas florissant. Sans doute à cause de cela, les émissions annuelles s'élevant à 7,3 millions de tonnes proviennent pour une très large part du secteur des transports. Il est donc primordial d'agir sur ce secteur au niveau environnemental.

L'un des objectifs, dans cette perspective, consiste à diminuer le nombre de taxis d'environ 200 véhicules cette année, car notre ville a pour particularité d'être extrêmement bien fournie en taxis.

Passons maintenant au domaine des transports en commun.

Nous travaillons actuellement à l'amélioration des bus municipaux et à

l'adoption d'énergies propres, avec notamment l'utilisation de bus au gaz naturel comprimé et de bus hybrides diesel / électrique. Nous étudions également un système de coupure à l'arrêt du moteur des bus en circulation.

Je vais maintenant vous présenter la manière dont nous aménageons un environnement propice à l'utilisation du vélo. Le responsable de la politique des transports de la ville s'est rendu à Rennes pour y constater de visu le fonctionnement du système actuel et les vélos. Nous étudions actuellement la mise en place à Sendai d'un nouveau système expérimental de location de vélos publics.

Pour le dernier volet, je m'appuierai sur cet état des lieux et ces actions pour vous présenter le projet d'urbanisme actuellement à l'étude dans notre ville.

Vous l'aurez compris au fil de mon discours, la ville ne fait que s'étaler toujours plus loin, allongeant toujours plus la distance entre domicile et lieu de travail et causant des gaspillages toujours plus importants sur ces trajets. Pour réduire ces gaspillages, nous voulons passer d'une configuration étalée en cercles concentriques à une configuration plus compacte en forme de croix, et aménager dans les espaces libres des lieux d'habitations nichés dans de généreux espaces verts.

C'est sur ce concept de base que repose le projet d'urbanisme que nous menons actuellement. Il ambitionne de faire de Sendai une ville très pratique grâce au métro et aux bus et dotée d'un réseau de transports écologiques. Pour cela, nous valorisons le réseau ferroviaire existant, instaurons de nouveaux modes de transport tels que les trains à moteur linéaire, et procédons à une réorganisation rationnelle des lignes de bus publics.

Ateliers et débats

Atelier Culture

1. Monsieur Genji Mori, Maire adjoint de Kanazawa, département d'Ishikawa
« La symbiose entre science, culture et industrie : un enjeu pour la ville historique japonaise de Kanazawa »
2. Madame Claudine Guidat, Adjointe au maire de Nancy
« Les métiers d'Art : patrimoine culturel et économique, levier d'un nouveau paradigme de développement »
3. Monsieur Mitsutoshi Okano, Maire de Tomioka, département de Gunma
« Des échanges sur le plan culturel et humain avec en toile de fond, le patrimoine culturel et industriel »
4. Monsieur Patrick Géroutet, Adjoint au maire de Chartres
« Patrimoine de Chartres et développement économique »
5. Monsieur Akira Shinoda, Maire de Niigata, département de Niigata
« Vers une ville créative portée par la culture »
6. Monsieur Dominique Fedieu, Maire de Cussac-Fort-Médoc
« Construire la paix par les échanges culturels des jeunes »
7. Monsieur Tatsumi Yamada, Directeur pour la promotion des échanges de Seto, département d'Aichi
« La culture de la céramique et la "ville-musée" (Seto-Marutto) »
8. Madame Nicole Maglica, Adjointe au maire d'Autun
« L'Année du Japon à Autun, un levier de promotion et de développement »
9. Monsieur Saburo Nakamura, Maire adjoint de Kôbe, département de Hyôgo
« Kôbe, ville de design »

10. Monsieur Jacques Rocca Serra, Adjoint au maire de Marseille
« La culture, un levier pour le développement économique et l'attractivité
du territoire : Marseille Provence 2013, capitale européenne de la culture »

11. Monsieur Yoshinori Arino, Maire adjoint de Sakurai, département de Nara
« Sakurai, le pays de la reine Himiko, souveraine du royaume de Yamatai »

1. Monsieur Genji Mori, Maire adjoint de Kanazawa, département d'Ishikawa
« La symbiose entre science, culture et industrie : un enjeu pour la ville historique japonaise de Kanazawa »

Grâce à l'amélioration et à la modernisation de ses savoir-faire traditionnels, Kanazawa a développé une industrie locale dont les mots d'ordre sont la qualité et l'originalité de ses produits. Cette industrie à grande valeur ajoutée a permis le développement de l'économie locale qui, en retour, soutient la culture, la science et la création de nouvelles industries créatives, formant ainsi une interaction entre ces trois domaines. Pour maintenir cette symbiose et assurer la pérennité de ces techniques, la ville de Kanazawa forme les jeunes générations à l'Université des Beaux-arts de Kanazawa et à l'Atelier Utatsuyama. Parallèlement, elle n'oublie pas de créer de nouvelles formes de culture telles que l'orchestre Ensemble Kanazawa ou le Musée d'Art Contemporain du 21^{ème} Siècle.

2. Madame Claudine Guidat, Ajointe au maire de Nancy
« Les métiers d'art : patrimoine culturel et économique, levier d'un nouveau paradigme de développement »

Merci Jean-Michel, Konnichiwa à tous et je voudrais dans cette première intervention faire le lien avec la présentation du maire de Kyôto ce matin qui nous a fort à propos démontré le lien qu'il était possible de faire entre développement industriel, développement économique et art traditionnel. Et je voudrais avec vous poser cet après-midi une première réflexion sur les métiers d'art, leurs enjeux et comment pourrions-nous nous appuyer sur leur développement pour peut-être inventer un nouveau modèle de développement économique territorial, en tout cas, nous en inspirer comme il en est fait à Kyôto, pour réfléchir au nouveau modèle de développement dans le cadre de ce que l'on appelle aujourd'hui le développement durable.

Alors, une première réflexion sur les métiers d'art. Les métiers d'art, si on les regarde avec attention, c'est une production humaine. A la fois une production humaine qui allie rationalité et émotion, puisque cette production humaine, à l'instar d'ailleurs des représentations que vous avez Daum et Baccarat, sont à la fois des productions qui sont orientées vers des fonctions d'usage et des productions qui sont orientées également vers la production

d'émotion, que l'émotion soit intellectuelle ou que l'émotion soit une émotion des sens. Et c'est cette dualité qui fait la force des métiers d'art. Les métiers d'art, puisque nous sommes aujourd'hui dans un échange qui est sous la bannière du développement durable, en tout cas qui nous intéresse tous au niveau des collectivités, de voir comment on peut impulser cette responsabilisation ; et bien de tradition, les métiers d'art se situent entre science, nature et technique. Ils se situent entre science, nature et technique puisqu'ils puisent leur inspiration à la fois d'une compréhension globale de la nature, d'une compréhension des modes de vie, d'une compréhension des traditions, et nous avons eu hier un excellent exemple de cette approche, lorsque nous avons visité l'atelier artisanal Utatsuyama, puisqu'on nous expliquait qu'il était proposé aux élèves de suivre, de participer, de comprendre le sens de la cérémonie du thé comme étant autant de prises en comptes de la tradition dans leur inspiration. Et bien, je crois que c'est un élément important. Il en va de même pour la compréhension de la matière, donc on est sur une approche plus scientifique de la compréhension de la nature. Comprendre la matière, comprendre sa transformation, en construire des savoir-faire, voilà ce qui permet de faire en sorte qu'entre construction de fonction, entre émotion, les métiers d'art produisent à la fois, comme présenté sous ces photographies, vous retrouverez des productions de Jean Prouvé, que ce soit ses maisons, que ce soit ses bureaux, et si j'ai choisi Jean Prouvé, c'est parce qu'il fut un des premiers de la lignée Prouvé à être connu au Japon. Il a proposé à la fois une rencontre esthétique et une rencontre fonctionnelle dans la sobriété du style qu'il proposait.

Puisque je parlais de Jean Prouvé, je refais le lien avec ce qu'évoquait André Rossinot, son fils Claude Prouvé, que vous pourrez redécouvrir après le père, peut-être que les dessins de Claude Prouvé qui ont beaucoup comptés sur Nancy, vous pourrez les admirer dans le Hall Akabane, dans le cadre de la semaine des arts français, grâce à la galerie Troncin-Denis.

Les métiers d'art, sont entre artisanat et métier d'art. On a jusqu'à la Renaissance, vu que la notion d'artiste et d'artisan était très proche. En fait, l'artiste était un artisan d'exception. Après la renaissance on a pu noter que les artistes sont venus dans la sphère des beaux-arts, d'un côté les artisans sont restés dans le champ des corporations qui sont attachées à produire dans des règles de l'art, et une production orientée fonction. Une production, donc plus technique. Les artistes eux, ont rejoint les académies et les artistes ont

gardé le sens de la création, ont cultivé le don du génie pour produire plutôt du sens, et plutôt de l'émotion. Et acceptons l'idée que les métiers d'art, et bien, ont su garder cette intégration entre le savoir-faire technique de l'artisan et ce génie de création orientée émotion des artistes.

Les métiers d'art en un mot, si on se réfère en France à la Lorraine, et Nancy étant lorraine, que vous verrez en haut et à gauche de la petite carte de France, et bien cette Lorraine, Nancy est au cœur de cette Lorraine, constitue une tradition sur ce territoire de métier ou d'artisanat d'art. On peut dire d'ailleurs que cette carte, si vous la regardez, est quasiment une lecture des grandes marques que nous connaissons, et on voit bien que l'artisanat d'art est passé pour certains, à l'industrie d'art avec notamment un territoire caractérisé par des marques comme Daum, Baccarat, Longwy, Lunéville, Saint-Louis pour ne citer que ces industries d'art qui ont su conquérir les marchés internationaux et vous voyez qu'autour, on a nombre de pôles d'activités d'artisanat d'art. C'est donc une richesse territoriale, et aujourd'hui notre question va dans le sens de la valorisation. Valorisation économique, certes, mais également valorisation en termes d'évolution de nos réflexions en termes de développement.

Les métiers d'art, c'est une réalité vivante à Nancy, qui est une ville d'art et d'histoire. Au-delà de l'héritage des Ducs de Lorraine, vous remarquerez puisque nous parlons souvent de la place Stanislas, de l'apport de Stanislas dans le patrimoine du 18^{ème} puisque nous avons remis effectivement ces portes aux feuilles d'or, mais l'émergence de l'art nouveau avec Majorelle, Gallé ou Grüber, dont vous voyez la maison de Gallé, située en dessous des portes de Stanislas, constitue un patrimoine exceptionnel, qui est un patrimoine lisible, accessible et dont tous Nancéens, ou toute personne venant visiter Nancy, peut regarder tous les jours. Nancy et la Lorraine, c'est aussi la naissance de grandes manufactures et on rejoint l'aspect production, avec au 18^{ème} et aux 17^{ème} siècles, les premières manufactures à Lunéville et aux 19^{ème} et 20^{ème} siècles, en Lorraine, les manufactures travaillant le verre. Regardez cette évolution entre ces villes d'art, cet artisanat d'art, cette construction manufacturière et puis dans la ligne droite, la Lorraine, qui fut aussi le berceau de l'ère industrielle, notamment avec, les premiers hauts fourneaux, l'exploitation, le traitement de l'acier.

Les métiers d'art, ça constitue environ 109 ateliers sur Nancy, d'artisanat d'art. Des artisans qui interviennent dans le verre, la mode, l'ébénisterie, le

métal, la pierre, ça représente à peu près 150 métiers d'art sur les 217 référencés en France. Alors nous avons l'occasion d'échanger avec Kanazawa sur ces problématiques des métiers d'art, d'ailleurs nous venons de signer hier un accord de coopération sur cette problématique du développement et des échanges contribuant au développement des métiers d'art, et il nous apparaît que trois défis sont devant nous. Le premier est le défi de la pérennisation, comment nous pouvons transmettre, initier, intéresser. Le deuxième c'est le passage de l'artisanat à l'industrie d'art et le troisième, c'est que pouvons-nous retenir, retirer, en quoi, comme disait le maire de Kyôto, pouvons-nous nous inspirer, l'artisanat d'art dans le développement nouveau. Le défi de la pérennisation nous amène les uns et les autres à réfléchir aux modalités de sensibilisation aux métiers d'art. Sensibiliser aux métiers d'art, c'est bien sûr former les plus jeunes, c'est aussi des manifestations. Nous avons à Nancy un cycle de grandes manifestations : 99, nous avons travaillé à faire reconnaître l'art nouveau par l'ensemble des Nancéens et l'ensemble des personnes venant visiter la ville, comment redécouvrir les patrimoines, comment nous en inspirer dans la lecture de notre développement. Vous voyez en haut à droite, par exemple, la foule qui était venue redécouvrir la place Stanislas, le patrimoine du 18^{ème} siècle et vous voyez qu'on y a mélangé les lustres de Baccarat sur cette manifestation.

La transmission nous semble aussi un défi important, nous avons vu que l'atelier artisanal hier était un élément de contribution forte. Nous avons, peut-être de manière plus sectorielle à Nancy en Lorraine, un organisme qui s'appelle le CERFAV (Centre Européen de Recherches et de Formation aux Arts Verriers) dans le domaine du verre, qui a à peu près le même objectif que l'atelier artisanal, spécialisé dans le verre avec une démarche de liens très forts avec la recherche sur la production, notamment très technique dans ce domaine. La visibilité économique nous amène à réfléchir au passage entre l'artisanat d'art et l'industrie d'art. En effet, si l'artisanat d'art est une production souvent locale, en petite quantité, force est de constater, nous basons sur deux expériences réussies que nous avons sur Nancy, que ce soit Daum ou Baccarat, pour ne citer que ces deux marques plus connues à l'international et dans le domaine du verre. Et bien l'industrie d'art nécessite de combiner à la fois une conception qui s'appuie sur différents artistes, une conception qui nécessite dès la création, d'adapter la production aux différents marchés, et qui nécessite aussi d'organiser la production de telle sorte qu'on puisse reproduire des œuvres d'art en série et nécessite aussi de

réfléchir la conception, de telle sorte qu'on puisse produire des objets adaptés aux différentes cultures. Cette approche que nous qualifions de design global, fait partie d'un des grands projets universitaires que nous avons sur Nancy, qui est le projet ARTEM. Entre trois grandes écoles, une école d'ingénieur, une école de commerce, une école d'art qui vont relier leurs compétences, pour travailler cette notion de design global, entre l'art, la technologie et le management. Dans cette école nous aurons trois objectifs : former à l'interdisciplinarité des étudiants, développer une plateforme de design global qui pourra, pourquoi pas, accompagner le travail autour de l'artisanat d'art, et puis qui dit artisanat d'art et développement économique peut-être pouvons nous réfléchir, à une manière de scénographier les productions. Nous avons hier visité à Kanazawa, sous l'impulsion de Monsieur Yamade, une forte référence dans le domaine de la production scénographique des productions faites par les Beaux-arts, les professeurs, les étudiants. Pouvons-nous peut-être imaginer de faire ces scénographies orientées vers le développement économique et peut-être scénographier dans une maison, dans des lieux, dans le quotidien, pour montrer que l'artisanat d'art c'est quelque chose qui peut venir habiter son quotidien ?

Le développement économique nous sommes en train de réfléchir, quand vous regardez ce territoire, qui est une carte de l'industrie et de l'artisanat d'art en Lorraine, comme il a été évoqué ce matin dans des domaines très scientifiques comme les nanotechnologies, par exemple, d'imaginer un « cluster industrie d'art ». Alors, imaginer un « cluster industrie d'art », c'est se dire qu'au fond, entre des grandes industries d'art et entre des artisans et tout le secteur artisanal autour peut-être pourrions-nous mutualiser un certain nombre de fonctions, en termes de direction artistique commune, en termes de recherche et de développement sur, par exemple, le fait de faire des moules très complexes pour reproduire des pièces verrières ; sur le design, partager, adapter à différentes cultures ; sur le lien entre l'artisanat d'art et grandes entreprises, je sais ici, que l'artisanat dans le domaine de la laque, a beaucoup contribué avec des grandes entreprises dans le domaine de la cosmétique, pour en faire le packaging un petit peu artistique et valorisant la marque de cosmétique. Pouvons-nous aussi peut-être imaginer, dans le cadre de l'ARTEM, d'avoir cette scénographie, dans les lieux d'usage, d'habitation de ces d'artisanats d'art, au-delà de ce qui est plus classique dans les clusters, c'est la prospection commerciale et la compréhension des différentes cultures dans ses usages.

Pour conclure, je voudrais poser une réflexion, puisque nous parlons de développement durable, et me permettre, peut-être le puis-je plus facilement en tant que scientifique, de rappeler que la science, puis la technologie et aujourd'hui les normes, éloignent souvent une production de masse, de l'homme et de son environnement. Et c'est certainement une des consciences que nous avons aujourd'hui ; cette évolution de la science, de la technologie, de la normalisation qui nous éloigne de plus en plus d'un développement relié à son environnement, relié aux hommes et aux femmes. Peut-être qu'au-delà d'une science de plus en plus déshumanisée, le fait de se réapproprier ce savoir-faire des métiers d'art, entre connaissance de la matière, entre compréhension des usages et des traditions, comme on nous l'a rappelé hier, mais également au-delà de la fonction, produire des objets qui contiennent de l'émotion, qui contiennent du sens, qui contiennent de la tradition, peut-être pouvons-nous réfléchir à une nouvelle façon de concevoir des objets. Et si je rêve un petit peu, j'aurai tendance à dire que les métiers d'art qui cultivent le génie humain, dans la mesure où ils nous amènent à réfléchir sur une production, qui nous permet de produire des solutions durables, des solutions en tant que produit qui intègre plus que de la fonction, de l'émotion, du symbole. Peut-être derrière cet apprentissage et ces connexions, comme il nous l'était proposé à Kyôto, entre industrie d'art et industrie technologique, pouvons-nous développer toute une gamme de productions autour de l'art de vivre ? Et je rêve que, plutôt que d'être dans une consommation, une consommation d'objet que nous renouvelons très fréquemment parce que les fonctions changent, peut-être pouvons-nous imaginer des productions, qui sont des productions des métiers d'art, qui sont porteurs de tous ces éléments et que nous aurons envie de les garder plus longtemps. Il y a peut-être là, tant sur la production que sur la conception de l'objet, une façon de concevoir un développement plus soutenable pour notre humanité.

3. Monsieur Mitsutoshi Okano, Maire de Tomioka, département de Gunma

« Des échanges sur le plan culturel et humain avec en toile de fond, le patrimoine culturel et industriel »

La ville de Tomioka abrite la première filature mécanique du Japon. Fondée en 1872 à l'initiative du gouvernement Meiji et sous la direction de l'ingénieur français Paul Brunat, elle est reconnue pour sa richesse historique et culturelle ce qui lui a valu d'être inscrite dans la liste provisoire du patrimoine mondial de l'UNESCO. Par ailleurs, Tomioka possède également un musée consacré au peintre japonais Ichirô Fukuzawa, introducteur du surréalisme au Japon à son retour de France au début du 20^{ème} siècle. En valorisant ainsi ces biens culturels, la ville de Tomioka souhaite aménager son territoire afin d'accueillir de nombreux visiteurs en vue du développement durable de sa région.

4. Monsieur Patrick Géroutet, Adjoint au maire de Chartres

« Patrimoine de Chartres et développement économique »

Konnichiwa. Le patrimoine n'est donc pas une charge financière mais une chance pour une ville où la cathédrale est inscrite au patrimoine mondial par l'UNESCO. Les activités liées au tourisme représentent plus de 6% du PIB de la France. A titre de comparaison, l'agriculture ne représente que 3% de l'économie française. Dans ce bref exposé, ne sera présentée que la problématique du patrimoine bâti. Je tiens toutefois à préciser l'importance du patrimoine immatériel à Chartres. Ce patrimoine nécessite la conservation des traditions locales autour des danses folkloriques, des pratiques agricoles et des pratiques ancestrales. Ces domaines sont largement préservés, avec l'aide financière de la ville de Chartres aux associations.

Depuis quelques années, la volonté politique a été de dynamiser notre patrimoine afin de créer des emplois fondés sur la mise en valeur de ces richesses bâties.

* Un patrimoine dynamisé

- Sauvegarder et restaurer

. La ville de Chartres a délimité l'un des premiers secteurs sauvegardés de France en 1966 sur plus des trois quarts de l'espace de la ville médiévale, autour de la cathédrale et des bords de l'Eure. Cette classification a permis de restaurer la ville basse, très populaire et du bâti mal entretenu, grâce à la défiscalisation liée au texte législatif dit Loi Malraux. Une extension de ce périmètre est en cours afin de couvrir l'ensemble de la ville du Moyen Age. Ainsi, de nombreux appartements de qualité, soit en habitat social, soit en habitat privé, ont été réalisés. Ces opérations immobilières ont donc permis de maintenir une population dans le centre ville ancien. De plus, de nombreux emplois qualifiés ont pu ainsi être créés. Tous ces travaux sont exécutés sous le contrôle de l'architecte des bâtiments de France et son service, qui dépend de l'Etat.

- Un patrimoine écrin pour d'autres activités.

La ville de Chartres achète des bâtiments qu'elle estime faire partie du patrimoine, dans un souci de devoir de mémoire. Quelques exemples : le Cloître des Cordeliers du 15^{ème} siècle était abandonné par l'éducation nationale qui délocalisait le Lycée Marceau. La ville a rénové et installé dans ce lieu le Conservatoire de Musique et de Danse, qui reçoit plus de 700 élèves tous les ans. Un autre exemple : la Poste centrale de Chartres a été acquise par la ville en 2003, afin de la transformer en médiathèque. C'est une opération de 25 millions d'euros, pratiquement entièrement à la charge de la ville. L'architecte Chemetof a réalisé un aménagement de grande qualité, sans toucher à l'extérieur du bâtiment classé. Bien d'autres lieux ont été sauvés de la destruction grâce à l'achat et la restauration pour une affectation ouverte au public, comme la Maison du Saumon du 15^{ème} siècle, depuis quelques mois Maison du tourisme ou l'Hôtel Montescot, du 17^{ème} siècle, aujourd'hui Mairie de Chartres ou pour terminer cette liste, la Collégiale Saint-André, devenue Centre culturel. Tous ces lieux ont créé des emplois, comme à la médiathèque, des bibliothécaires et archivistes, 40 personnes, ou au Conservatoire, des professeurs de musique. Grâce à des espaces aux volumes généreux, ils sont ainsi de nouveaux lieux pour l'animation de la ville.

- Valorisation de nouvelles identités.

La ville de Chartres, en 2001, s'est dotée d'un nouveau logo et slogan :

Chartres - Capitale de la lumière et du parfum. En un mot, du parfum, car Chartres est le siège du pôle de compétitivité du bien-être : Cosmetic Valley, premier centre de ressources humaines au monde dans le domaine des cosmétiques et du parfum. Ce pôle de compétitivité est un grand créateur d'emplois et la ville installe sur le parvis de la cathédrale, un centre d'interprétation de la cosmétique et une boutique autour du parfum, en particulier pour nos amis japonais, qui sont la première clientèle de visiteurs étrangers à Chartres, avant les Américains. C'est donc un élément de notre patrimoine industriel culturel. Nous revenons à notre patrimoine : capitale de la lumière, c'est aussi la notion de capitale du vitrail. Cette notion est développée par les nombreux maîtres-verriers, artisans d'art de ce domaine, qui ont élu domicile, comme depuis le Moyen Age, à Chartres. Mais c'est aussi le centre international du vitrail qui est un musée et en même temps une école du vitrail et du patrimoine, ouvert à tous les publics, enfants, adultes et étudiants puisqu'il y a une formation en Master dans le domaine du vitrail. Ces nouvelles identités sont approuvées par la ville à travers des marchés d'études et des définitions qui donnent une mise en valeur des différents quartiers de la ville. Nous essayons donc de créer du patrimoine dans tous les quartiers de la ville, même les plus défavorisés. Dans les Hauts de Chartres par exemple, autour de la Maison Picassiette, nous créons des lieux de mosaïque contemporaine ou à Bel-Air, un autre quartier en difficulté, des fresques géantes. Nous rejoignons les différents quartiers par des chemins piétons-vélos, à travers la coulée verte qui circule à travers la ville, le long de la rivière et des chemins dédiés dans la ville. C'est donc une nouvelle qualité de vie.

* Une volonté politique de création d'emplois, fondée sur un riche patrimoine.

- Les métiers du patrimoine.

Par différentes mesures, la ville encourage la présence des artisans d'art et la formation aux métiers du patrimoine. Les jeunes sont formés aux métiers du bâtiment au Centre de formation des apprentis, qui regroupe 800 élèves. Une école municipale des arts est en cours de création autour du vitrail et de la mosaïque. Un autre exemple, la porte Guillaume du 15^{ème} siècle, porte de l'enceinte de la ville en arrivant de Paris a été détruite en août 1944, au moment de la guerre. Notre volonté est de la reconstruire car c'est la vue historique de la cathédrale. Cette décision est prise, après l'avis de la population qui le désire à 83%. Cette reconstruction sera assurée par un

chantier-école, regroupant des jeunes et des adultes. Ainsi, des jeunes Chartrains mais aussi du monde entier, seront formés aux métiers du patrimoine, métiers d'avenir en Europe et ainsi seront maintenus des savoir-faire.

- Chartres en Lumière.

La mise en lumière des monuments de Chartres a commencé en 2003 pendant un week-end de septembre. Aujourd'hui, c'est un événement d'ampleur internationale, qui reçoit 800 000 visiteurs de mi-avril à mi-septembre, dès la tombée de la nuit. 26 monuments sont mis en couleurs et animés. Cette activité du soir a fourni du travail de création artistique, de scénographie et la mise au point de matériel de haute technologie et numérique. Ces nouvelles techniques sont aussi utilisées pour le nettoyage de la cathédrale, comme le laser.

- Le Tourisme.

Avec 1,5 million de visiteurs à la cathédrale, plus de 800 000 promeneurs dans Chartres en lumière, les dizaines de milliers de visiteurs du Musée des Beaux-arts, du Conservatoire de machinisme agricole et des autres musées et châteaux à proximité de Chartres et le centre ville piéton commerçant, entraîne un développement du tourisme à Chartres qui atteint 3 millions de visiteurs. Pour y répondre, nous avons créé deux points d'offices du tourisme. De nombreux emplois de guides touristiques sont créés à la Cathédrale et à l'office du tourisme. Des emplois sont aussi créés pour organiser Chartres-Congrès, la communication et la promotion de la ville dans des domaines aussi variés que les bornes multimédia qui sont installées en différents lieux, l'installation et la gestion des sites internet de la ville et de l'office du tourisme. Plus traditionnellement, cet afflux de touristes nécessite la construction de nouveaux hôtels, de nouveaux salons de thé et restaurants. De nouvelles animations dans Chartres sont subventionnées par la ville afin que les touristes restent plusieurs jours à Chartres et dépensent donc dans les boutiques ou s'installent aux terrasses de café pour déguster les spécialités gastronomiques locales.

Pour conclure, notre plus beau projet est celui qui reste à réaliser et créera de nombreux emplois, c'est à dire un deuxième site touristique de qualité patrimoine UNESCO qui sera à Saint-Martin-au-Val, près de la rivière de l'Eure. En effet, il y a quelques années, les fouilles archéologiques ont mis à

jour le plus grand sanctuaire romain d'Europe, construit de 70 à 130 apr. J-C, sur une superficie de 6 hectares. Ces fouilles sont menées par le service municipal d'archéologie de la ville de Chartres, composé de 50 archéologues. Cette découverte confirme l'importance d'Autricum, capitale des Carnutes, à l'époque romaine. L'église du 6^{ème} siècle au centre du sanctuaire romain est aussi remarquable et les travaux de restauration commencent et nécessitent des emplois de haute qualité. Nous avons donc la même volonté que notre ville amie de Sakurai pour mettre en valeur notre patrimoine archéologique. Notre patrimoine diversifié est donc un patrimoine créateur de nombreux emplois qui donne une image renouvelée et dynamique de Chartres, premier site visité du centre de la France. C'est aussi un facteur d'attractivité pour l'installation des entreprises.

5. Monsieur Akira Shinoda, Maire de Niigata, département de Niigata
« Vers une ville créative portée par la culture »

A travers le festival « Terre et Eau », la ville de Niigata, agrandie en 2005 par l'incorporation administrative de communes voisines, cherche à développer un aménagement du territoire basé sur la participation des citoyens et la promotion des richesses et des charmes de sa région au niveau national et international. A travers des activités créatives, la ville intensifie ses échanges avec la ville de Nantes dans les domaines du partage de connaissances et d'expériences en vue de développer et de diversifier ses activités culturelles comme en témoignent les initiations artistiques auprès des enfants.

6. Monsieur Dominique Fedieu, Maire de Cussac-Fort-Médoc
« Construire la paix par les échanges culturels des jeunes »

こんにちは。名前はドミニク・フェデュです。クサック・フォール・メドック、村長、はじめまして。(Bonjour, je m'appelle Dominique Fedieu, je suis le maire de Cussac-Fort-Médoc. Enchanté.) En préambule, je voulais vous dire que j'ai longtemps hésité sur le sujet à aborder parce que je ne représente qu'un petit village de 1 800 habitants. Face à d'aussi grandes villes ou de villes moyennes, j'ai hésité dans le choix des thématiques. A Cussac, nous avons une forteresse, un Fort Vauban qui est classé patrimoine mondial de

l'UNESCO depuis 2008, dans le cadre du réseau Vauban, dans lequel on accueille une exposition sur une forteresse japonaise conçue selon les plans Vauban, sous l'ère Meiji. J'aurais pu vous parler de sujets environnementaux. Finalement en réfléchissant un petit peu plus sur la thématique de nos rencontres, je me suis dit que nos échanges de jeunes correspondaient tout à fait aussi au développement durable. Le développement durable nous invite à vivre selon un idéal de fraternité. On prend alors conscience qu'on vit sur une même planète, que nos modes de vies sont interdépendants, que nos comportements ont des conséquences ici et là-bas et que, finalement, penser et agir en intégrant l'autre, l'anonyme ou habitant à l'autre bout de la terre, ne va pas de soi. En reconnaissant les mêmes droits à tous les hommes, ce qui constitue une révolution de civilisation, cela nous invite à revisiter nos modes de vies trop dispendieux et insoutenables pour notre terre mère.

Construire la paix par les échanges culturels de jeunes, c'est aussi l'expérience la plus significative de notre village du Médoc, village viticole. Ces échanges ont commencé en 1990. Depuis 1990, en fait, près de 200 jeunes ont participé à ces échanges culturels, tant de Cussac que de Mitsuse. Tous les ans, des jeunes de nos villages se rencontrent, les années paires à Cussac et les années impaires à Mitsuse. Le principe est relativement simple. On partage la vie des familles et d'un village. Les jeunes se retrouvent en binôme et sont hébergés dans la famille de nos correspondants. Ils partagent plusieurs moments de la vie des familles, que ce soient des fêtes mais aussi différentes activités culturelles. Ces échanges de jeunes nécessitent une préparation. Au départ, il y a l'apprentissage de quelques rudiments de japonais et aussi quelques éléments de la civilisation japonaise, avec une correspondance qui est organisée. L'expérience des anciens bénéficiaires de ces échanges aident aussi les nouvelles délégations à profiter pleinement de leurs séjours. Dans nos deux villages, des expositions permettent de partager avec la population nos échanges. Par exemple, cette année, lors des vœux du nouvel an à Cussac, les jeunes qui sont partis avaient préparé un panneau d'exposition sur un thème qui les avait plus profondément marqués, pour certains, l'art culinaire, pour d'autres les voitures ou encore le kendo. Les sujets peuvent être divers et variés, mais cela représente leur façon de voir et d'admirer le Japon. Pendant 20 ans, en termes de détails un peu techniques, on a bénéficié d'un appui financier de la part d'un mécène, d'un industriel japonais, Monsieur Yokoo. Aujourd'hui, des comités de jumelage ont été créés de part et d'autre. Diverses entreprises locales du Médoc nous soutiennent,

dont des entreprises viticoles ou encore de matériaux composites.

Ces échanges culturels constituent un terreau fertile et favorisent l'émergence de projets. A Mitsuse, des entreprises véhiculent une certaine image de la France, par exemple le parc de Donguri Mura (parc d'attraction sur le thème de la ferme française), ou encore une ferme-auberge d'inspiration provençale. A Cussac, village de 1 800 habitants, un restaurant franco-japonais devrait être créé bientôt par un couple, franco-japonais, qu'on a eu l'occasion d'accueillir il y a quelques années. Une expérimentation est menée aussi à Mitsuse pour planter une vigne avec des cépages bordelais (Merlot et Cabernet Sauvignon), vu le climat sur l'île de Kyûshû ce n'est pas une mince affaire. Pour le moment, la vigne a été plantée l'an dernier. On essaie d'améliorer progressivement cette implantation et on va voir dans les années à venir, si on parvient à réussir à produire des raisins, pour faire du vin. D'autres échanges d'ordre professionnel sont envisagés et notamment sur le plan de l'artisanat d'art. Des liens fraternels unissent les familles de Cussac et de Mitsuse-Saga, malgré la distance et les barrières linguistiques. Il y a un intérêt croissant de part et d'autre pour la culture de son hôte, que ce soit la littérature, la spiritualité, l'architecture. Cela élargit considérablement notre horizon. C'est une ouverture sur l'international pour un petit village de la campagne française.

J'ai eu la chance moi-même de participer au premier échange en 1990 et en 1991. Je suis revenu au Japon en 2008 et 2009 pour conduire la dixième délégation des jeunes Cussacais à Mitsuse. Lors de mon premier séjour au Japon, j'avais été étonné par l'omniprésence de la nature mais aussi de la ville et de l'organisation spatiale. Ces deux mondes, en effet, peuvent paraître opposés. Pourtant, au Japon on a l'impression qu'il y a une cohabitation, même si on a peut-être la sensation d'une nature organisée ou mise en scène. Ce rapport des Japonais à la nature me questionnait. Qu'est ce qui fait que les Japonais ont de tels liens avec la nature ? Je supposais que le shintoïsme et le bouddhisme étaient sans doute au fondement de ces relations. Par un effet boomerang, je me suis demandé aussi quelles conséquences le christianisme, dans nos sociétés occidentales, avait eu sur la nature. Quelques années plus tard, un numéro du Journal du Conseil de l'Europe, qui s'appelle Naturopa, abordait cette problématique en donnant la parole tour à tour à diverses religions et spiritualités. Le respect de la terre et la gestion usufuitière des ressources terrestres étaient très largement partagés par

tous. Ce rapport à la nature des Japonais peut se rapprocher d'un rapport à la nature aussi des Français, si on examine bien ce qui constitue le fondement de nos actions. Je terminerai juste en citant une phrase d'Emmanuel Mounier, qui nous invite à une certaine conversion. Il a une phrase, très forte, où il nous appelle à changer le cœur de nos cœurs, et dans le monde tout ce qu'il a contaminé. Je pense que les échanges culturels peuvent être un moyen d'accéder à cette prise de conscience d'un nécessaire changement de vie.

7. Monsieur Tatsumi Yamada, Directeur pour la promotion des échanges de Seto, département d'Aichi

« La culture de la céramique et la "ville-musée" (Seto-Marutto) »

Avec ses 1300 ans d'histoire dans le domaine de la céramique, Seto, qui a accueilli de nombreux visiteurs lors de l'exposition universelle d'Aichi en 2005, s'est engagée dans un projet de promotion de la ville qui valorise son patrimoine culturel lié à la céramique. Cela prend forme à travers un aménagement du territoire à l'image d'une ville-musée et par l'installation de deux points d'information qui présentent les sites touristiques, les boutiques et les galeries de la ville. Par ailleurs, la ville de Seto propose diverses activités participatives à ses citoyens, notamment dans le domaine de la céramique, afin d'encourager le tourisme et de proposer un accueil chaleureux aux visiteurs.

8. Madame Nicole Maglica, Adjointe au maire d'Autun

« L'Année du Japon à Autun, un levier de promotion et de développement »

Alors, je vais essayer de faire court puisque nous avons pris du retard. Tout simplement, depuis plusieurs années, la culture japonaise s'est introduite dans notre ville.

En 1997, Monsieur Isao Takahashi, peintre et restaurateur international de fresques médiévales, achète la Tour des Ursulines, monument du 12^{ème} siècle, située le long des remparts antiques d'Autun. Il y crée le CITU – Centre International de la Tour des Ursulines, lieu de création artistique et d'échanges culturels.

En 1998, Autun, conscient de cet atout et fier d'accueillir cet artiste de marque comme résident permanent, nomme Isao Takahashi citoyen d'honneur de la ville. Dès lors, les échanges diplomatiques entre les deux pays vont se succéder.

Signature d'une charte entre Autun et Kawagoe, département de Saitama, en 2000 au Japon. A cette occasion, une centaine de cerisiers du Japon est offerte à Autun, scellant ainsi l'amitié franco-japonaise.

Signature en 2002, à Kawagoe, des accords de jumelage entre nos deux villes. Sur le plan culturel, les échanges se multiplient. 2001, une vingtaine d'élèves du Lycée Bonaparte, site technologique, partent en séjour d'initiation au Japon.

En 2002, une chorale de 34 élèves du Lycée Yoshino Girls High School, chante au théâtre d'Autun. Une troupe de théâtre nô, « Abeno Saimi », en tournée mondiale, fait escale à Autun et donne sa seule représentation en France. A cette occasion, des Japonais résidents en France, bien sûr, viendront à Autun, mais aussi même des Suisses.

2004, année du Japon à Autun, avec le soutien de notre ville jumelée de Kawagoe. En cours d'année, une délégation nippone viendra à Autun et se joindra à ces animations.

Donc l'année 2004 a été une volonté, tout au long de l'année, de faire des animations qui développent, qui montrent la culture japonaise. Ça a été un levier de promotion et de développement, avec un programme qui a été pour tous les goûts et pour tous les âges. Chaque mois, Autun a découvert différentes facettes de la culture nippone : du cinéma aux arts traditionnels, du théâtre à la musique contemporaine, des expositions, des conférences, des auteurs japonais à la fête du livre, qui a lieu tous les ans au mois d'avril. Je vous parlerai simplement des temps forts, en vous précisant que le film qui vous est présenté est un film généraliste sur Autun, mais qui vous permet de découvrir notre petite ville.

Janvier 2004, le lancement. Toute la ville d'Autun fut invitée à découvrir, le temps d'une soirée, les coutumes d'hier et d'aujourd'hui, de ce fascinant pays. Après la cérémonie du saké, dans un décor d'ombrelles japonaises, d'armures de samourai, de masques populaires, les Autunois ont assisté et participé à un défilé de kimonos des quatre saisons avec la musique du koto et des danses traditionnelles.

En avril 2004, lors de la fête du livre, le Japon fut mis à l'honneur, en accueillant des auteurs ayant écrit sur ce pays. On apprendra en particulier ce qu'est le haïku, court poème de 17 syllabes. Le concours « Graines d'écrivains », proposé aux élèves de 6^{ème} à la seconde, consacrera la rédaction des meilleurs haïkus. Puis, une pièce de théâtre « Le Jardin de Maître Nô », fut présentée à cette occasion.

En mai 2004, les arts traditionnels en direct. Pendant deux jours, des maîtres en calligraphie, kyûdo, ikebana, cérémonie du thé, ont fait des démonstrations de leur art et ont tenté de nous révéler l'esprit zen. (Je ne sais pas s'ils y sont parvenus...) Shingai Tanaka, maître international de la calligraphie, a réalisé plusieurs œuvres devant le public. Les arts martiaux ne furent pas oubliés : aikido, judo, karaté, avec des démonstrations publiques, faites grâce à la participation des clubs locaux. De multiples aspects de la culture japonaise seront présentés : l'origami, les bonsais, des objets d'artisanat, sans oublier la confection et la dégustation de sushis.

Juin 2004, nous recevions en concert les « Tambours de Tôkyô ». En effet, au Japon, nous avons appris qu'on ne conçoit pas de festivités sans taïko, ces tambours dont les sonorités profondes rythment les émotions populaires. L'ensemble « Oedo Sukerodu Taïko » donna un spectacle exceptionnel, mêlant à l'esthétique de la frappe, la beauté des corps en mouvement.

Juillet et août 2004, ce fut la saison des expositions : les « Caprices japonais », avec des œuvres de 1867 à 1912, qui montraient la mutation profonde de l'art occidental sous l'influence de l'art japonais, au musée Rollin d'Autun, avec des œuvres de Maurice Denis, de Toulouse-Lautrec, de Daum. Ensuite, « La Céramique, Peintures et Sculptures », trois artistes japonais ont exposé leurs œuvres à la Tour des Ursulines, qui est le dernier reste du Château des Ducs de Bourgogne, médiéval, grâce au CITU-Centre International de la Tour des Ursulines. Ces personnes étaient invitées par notre ami Isao Takahashi. La calligraphie ensuite, au théâtre municipal, avec des œuvres de Shingai Tanaka, de Kyôto, Maître International de calligraphie japonaise. Sumie, au théâtre municipal, les œuvres d'Aïkan Riori, peintures monochromes au lavis avec un seul pinceau et une seule couleur, à l'encre de chine. Photographie, au théâtre municipal, avec Gerald Ligonet, « Les Visages du Japon », tout en noir et blanc, des photos de Kyôto et de Tôkyô.

En octobre 2004, au théâtre municipal, une pièce de théâtre « Le Fusil de Chasse ». Décembre 2004, donc, l'exposition finale et le bilan de l'Année du Japon. Le bilan fut fait. L'année du Japon a drainé à Autun environ 750 Japonais, tout au long de l'année : des Japonais résidant en France, des membres de l'Ambassade du Japon, mais aussi des étudiants en art de Nagoya et de Tôkyô, de simples voyageurs, des membres du CITU japonais. Au total, environ 120 manifestations autour du Japon et plus de 20 000 participants tout au long de l'année.

Faisant suite à l'année du Japon, bien sûr, nos échanges vont continuer. En 2005, l'accueil officiel de délégués japonais de notre ville jumelée Kawagoe. En 2007, déplacement d'une délégation du CITU autunois au Japon, une douzaine de personnes, qui sont allés à Kyôto, à Tôkyô, à Kawagoe.

En 2008, accueil auprès de familles autunoises, c'était une première, de jeunes collégiens de Kawagoe. Suite à cet accueil, est actuellement à l'étude avec notre ville jumelée, un projet d'échange qui pourrait être programmé tous les trois ans, en réciprocité, et cette fois en recevant une classe entière d'une vingtaine d'enfants. Chaque année, Monsieur Takahashi avec le CITU, invite à Autun des amis artistes, des membres du CITU du Japon. Tous connaissent bien la ville d'Autun et la font connaître. Les Autunois ne sont d'ailleurs pas surpris de rencontrer chaque été beaucoup d'étudiants ou de touristes japonais.

L'année du Japon a donc été un levier économique du territoire et nous espérons que cela va continuer. Cela a renforcé la notoriété et l'attractivité d'Autun à l'échelle internationale. Grâce à cette année, Autun a établi des liens durables avec les médias japonais : journaux, télévisions, qui réalisent régulièrement des reportages sur Autun diffusés sur les différents continents, notamment à travers la télévision NHK. Il y a bien entendu, aussi des reportages qui sont réalisés directement sur notre artiste japonais, Monsieur Isao Takahashi. Cette communication a permis à Autun d'être dorénavant référencée comme une destination touristique auprès de tour-operators et d'agences de voyages. De plus en plus de groupes de touristes japonais sont accueillis à Autun et assurent ainsi le développement des activités de la restauration, de l'hôtellerie, ainsi que des équipements culturels de notre ville. De nombreux projets ont été confortés, grâce à cette opération, qui a fait la

démonstration qu'Autun était une ville de destination touristique notoire. Notamment, des équipements culturels, avec le projet du Grand Musée Rollin, nous avons enfin en définitive pensé à agrandir notre musée, celui aussi de la Tour des Ursulines. Réalisation dans la tour par Monsieur Takahashi, d'immenses peintures murales, avec les méthodes médiévales, relatant la vie des plus grands ducs de Bourgogne. Et l'accueil d'investisseurs nouveaux, dans le cadre de l'aménagement du plan d'eau, pour en faire un site d'hébergement et d'activités touristiques.

Les liens d'Autun avec le Japon s'inscrivent dans le cadre d'une relation à long terme, où la culture et le partenariat amical seront les fondements d'un tourisme qui assurera, à terme, une activité économique majeure pour notre territoire.

Donc, et cela en conclusion, l'année du Japon à Autun, en 2004, fut un levier important pour le développement constant de cette présence touristique et économique et notre projet pour le futur, c'est en 2014, de refaire une année du Japon en offrant à nouveau à nos concitoyens, en leur présentant toutes les richesses de nos amis japonais et de leur art traditionnel.

9. Monsieur Saburo Nakamura, Maire adjoint de Kôbe, département de Hyôgo « Kôbe, ville de design »

A Kôbe, dans le cadre de la reconstruction de la ville suite au grand tremblement de terre de 1995, une nouvelle politique urbaine « ville design » est en cours. Elle vise à améliorer la qualité de vie des citoyens, redynamiser l'économie et mettre en valeur son charme et son originalité. Il s'agit de peaufiner et de mettre en valeur, du point de vue du « design », ses quartiers exotiques, son environnement et sa culture d'ouverture d'esprit, ses technologies de pointe comme les chaussures chimiques ou encore ses pâtisseries, ses perles, etc. Tout en stimulant la créativité de ses habitants, la ville de Kôbe souhaite profiter de son inscription dans le réseau des Villes Créatives de l'UNESCO pour renforcer sa politique culturelle.

10. Monsieur Jacques Rocca Serra, Adjoint au maire de Marseille

« La culture, un levier pour le développement économique et l'attractivité du territoire : Marseille Provence 2013, capitale européenne de la culture »

Merci. Tout d'abord, je voudrais remercier le maire de Kanazawa pour son accueil, mon ami André Rossinot, et saluer le maire adjoint de Kôbe, qui est notre ville jumelle, et que je visiterai demain matin. J'ai assisté, comme vous, aux passionnants débats de cet atelier et je voudrais à mon tour, vous exposer l'expérience de la ville de Marseille, en matière de culture. La culture, en effet, représente un élément moteur pour l'économie, la création d'emploi, le tourisme ou l'inclusion sociale. Le véritable impact de la culture fut longtemps ignoré par manque d'outils statistiques, ne permettant pas d'en mesurer le véritable potentiel. Aujourd'hui, nous savons tous qu'elle représente une composante essentielle du développement. On observe une multitude de secteurs d'activités culturelles : les arts visuels, les arts du spectacle, le patrimoine, sans oublier les secteurs industriels du livre, de l'édition, du film, de la vidéo, de la musique. Des études récentes révèlent que dans des pays développés, comme dans les pays en voie de développement, le poids économique de la culture peut être supérieur à d'autres secteurs en termes de valeur ajoutée, emploi et échanges internationaux et constitue un vecteur de croissance qui se développe plus rapidement que le reste de l'économie. L'étude sur l'économie de la culture en Europe, réalisée en 2006, le montre bien : les industries créatives représentaient 2,6% du PIB des 25 pays européens étudiés, alors que, parallèlement, le textile représentait 0,5% du PIB et les industries chimiques 2,3%. La conférence générale de l'UNESCO en 2009 révèle que, malgré la crise, la demande pour les biens et les services culturels n'a jamais été aussi forte. La fréquentation de spectacles, d'expositions, de musées, d'événements culturels augmente et la croissance de 2008 se confirme pleinement en 2009. Dans un contexte où la production de biens et de services standardisés peut être, malheureusement, délocalisée, la culture représente un atout non négligeable car elle est par définition, spécifique et propre à chaque peuple. La culture incarne une richesse nationale rattachée aux racines et aux traditions. De plus, elle joue un rôle essentiel dans la structuration de la société et constitue un élément fondamental de l'épanouissement individuel. Le dialogue interculturel contribue à la connaissance mutuelle, à la diminution des tensions et à la gestion des conflits. La culture devient ainsi un facteur de paix et de tolérance. Marseille n'échappe pas à la règle.

Marseille se situe au bord de la Méditerranée, au sud de la France, mais aussi au sud de l'Europe et de ce fait, notre ville constitue un véritable trait d'union entre l'Europe et la rive sud de la Méditerranée. Premier port de l'espace méditerranéen, plus ancienne ville de France avec ses 2600 ans d'histoire, Marseille est ouverte sur le monde, riche de ses multiples cultures et sa population en est le reflet puisque plus de 50 communautés y vivent en paix. D'ailleurs, Marseille a su concrétiser ses valeurs de fraternité, de dialogue, en fondant une association appelée « Marseille Espérance ». Elle regroupe l'ensemble des chefs religieux des principales communautés.

Tous ces atouts nous permettent de proposer aujourd'hui, à la population de l'ensemble du bassin méditerranéen, une programmation culturelle intense, sur plus de 350 lieux culturels. Alors, je ne m'attarderai pas sur les 15 musées de notre ville, ni sur notre opéra, ni sur nos 30 théâtres qui font de Marseille la deuxième place théâtrale française, ni sur nos compagnies de ballet, ni notre école de danse. Notre ville a su se doter d'une culture à part, originale et spécifique avec des structures comme : la Maison de l'Artisanat et des Métiers d'Art, concept unique en France et en Europe. Edifiée sur l'emplacement de l'ancien Arsenal des Galères, cette maison réalise des expositions thématiques mettant en valeur le travail des artisans du monde entier, elle contribue à la transmission d'un véritable héritage. Elle propose des expositions thématiques, comme celle-ci sur le café, et met à l'honneur tous les pays, comme la Russie, l'Algérie et sans oublier le Japon pour l'artisanat duquel trois expositions ont été organisées en trente ans, comme par exemple, celle sur ces sublimes kimonos qui avait été inaugurée par le consul général du Japon à Marseille.

La culture originale de Marseille se distingue surtout par des rendez-vous d'envergure internationale comme : la « Fiesta Des Suds », festival de musiques du monde préféré des jeunes qui s'égraine sur huit soirées, pour accueillir plus de 70 000 personnes ; le « Festival de Jazz des Cinq Continents », qui a maintenant dix ans, le « Festival de Musiques Sacrées », avec, par exemple, les polyphonies corses qui sont présentées dans l'ensemble des églises de la ville ; le « Festival de Marseille » qui constitue une véritable référence en matière de danse et de création contemporaine, cette année d'ailleurs, un éclairage tout particulier sera apporté sur la nouvelle danse japonaise ; le festival de musique électronique : « Marsatac » ; le « Festival

international de folklores de Château-Gombert», qui existe depuis quarante-quatre ans et qui permet de découvrir les folklores du monde entier ; le festival « Babel Med Music » qui est un véritable marché international des musiques du monde.

L'originalité de la culture marseillaise réside aussi dans l'existence de lieux culturels uniques, comme c'est le cas pour la « Friche de la Belle de Mai » qui s'étale sur 45 000 m², accueille 60 structures professionnelles, 400 personnes en activité quotidienne, 1 000 artistes présents chaque année, 110 000 visiteurs par an. C'est un espace de recherche, de production et de diffusion, entièrement dédié à la création contemporaine sous toutes ses formes. Avec un pôle média très actif, Marseille s'affiche comme la seconde ville de France la plus filmée, avec 140 films par an. Et c'est dans les studios de la « Friche de la Belle de Mai » qu'a été développé un feuilleton marseillais devenu emblématique de notre ville : « Plus belle la vie ». Il rassemble tous les soirs 6 millions de téléspectateurs, c'est-à-dire 25 % de part de marché. Véritable atout économique pour notre ville, il totalise 1 300 épisodes, 3 000 figurants, un budget de 19 millions d'euros et contribue au rayonnement international de notre ville en s'exportant à l'étranger. Il est diffusé dans plus de 20 pays : Belgique, Géorgie, Serbie, Tunisie, Italie, etc. D'ailleurs, conscient de ce phénomène, le grand réalisateur Luc Besson projette de créer dans notre ville un « Euromed Center ». Il s'agit d'un multiplex comprenant 16 salles de cinéma, des espaces d'exposition, qui s'étendront sur 11 000 m². Enfin, et puisque nous sommes réunis aujourd'hui au Japon, je ne peux pas ne pas citer « Japan Expo Sud », festival des loisirs japonais et des mangas, qui accueille chaque année de plus en plus de visiteurs.

Autre particularité de Marseille : les arts de la rue. De nombreuses compagnies internationales sont installées sur notre territoire et nous inaugurerons très prochainement la « Cité des arts de la rue ». Là, vous voyez l'inauguration de la Fontaine de l'Espérance, que la ville de Marseille a construite avec Shanghai, sa ville jumelle. Vous allez voir ensuite, un festival des arts de la rue organisé ce même jour à Shanghai par une compagnie marseillaise. Dans notre ville, cette discipline donne lieu à de grandes fêtes populaires comme la « Massalia », qui a rassemblé des milliers de personnes lors du 26^{ème} centenaire de la ville de Marseille.

Toutes ces activités culturelles ont engendré une augmentation conséquente

de la fréquentation touristique. Nous enregistrons par exemple l'arrivée de plus de 600 000 passagers de croisière chaque année.

Après avoir remporté l'organisation du 6^{ème} Forum mondial de l'eau en 2012, la ville de Marseille, en s'appuyant sur cette programmation culturelle prestigieuse, sur son histoire, sa position géostratégique au cœur de l'arc latin, son regard sur la Méditerranée, a été élue capitale européenne de la culture pour 2013. Ce titre représente une formidable occasion de mobiliser et fédérer un territoire en lui apportant une visibilité internationale. Les enjeux sont considérables en raison de son impact culturel et de ses importantes retombées économiques. Au delà des cérémonies qui ouvriront de manière spectaculaire la saison, ces douze mois seront marqués par de grandes expositions, des concerts, des spectacles de rue.

Les principales retombées attendues sont bien sûr :

- 1) le développement de la notoriété et de l'attractivité du territoire ;
- 2) une accélération des investissements sur les infrastructures et les équipements culturels comme : le MuCEM- Musée des Civilisations d'Europe et de la Méditerranée ; le Centre Régional de la Méditerranée, lieu d'expositions et centre de congrès ; le Silo d'Arenc, un véritable silo à blé, qui sera réhabilité en salle de spectacle et en immeubles de bureaux ; le complexe Luc Besson que j'ai cité tout à l'heure ;
- 3) une accélération du développement touristique bien évidemment et un accroissement durable du rayonnement culturel de notre ville.

En tant qu'adjoint au maire de Marseille, délégué aux relations internationales, je sais que la culture engendre un rayonnement international conséquent pour un territoire. C'est pour cette raison que Marseille a signé un accord de jumelage avec treize villes du monde et noué des accords de coopération avec une vingtaine de villes étrangères. Le maire de Marseille a ainsi invité nos villes partenaires à prendre part aux festivités de 2013, et j'espère de tout cœur que nous accueillerons à cette occasion de nombreux visiteurs japonais de Kanazawa, de Kôbe et d'ailleurs.

11. Monsieur Yoshinori Ariko, Maire adjoint de Sakurai, département de Nara
« Sakurai, le pays de la reine Himiko, souveraine du royaume de Yamatai »

La ville de Sakurai abrite des monuments historiques riches et variés, elle accueille également de nombreux touristes. Le tourisme est donc au cœur de la politique de promotion du territoire. Des vestiges du 3^{ème} siècle y ont été découverts et on suppose qu'il s'agit de ceux du royaume du Yamatai, l'un des mystères de l'histoire japonaise dont l'emplacement fait débat depuis longtemps. Cette découverte pourrait encourager la théorie de la localisation de ce pays dans la région du Kinai. Des fouilles sont en cours et la ville de Sakurai cherche à promouvoir davantage le tourisme afin de dynamiser son territoire grâce à ces vestiges de grande importance.

◆Points essentiels

- La culture et les arts doivent être reconnus comme vecteurs universels dans les échanges et le dialogue entre nos deux pays.
- Il est important de dépasser les relations traditionnelles de jumelage pour procéder à des échanges humains et scientifiques, notamment entre jeunes, entre artisans des métiers d'art ou encore apprentis.
- La culture joue un rôle central dans le développement local durable et l'industrie de la culture a des résultats admirables dans les secteurs de l'économie, du tourisme ou de la société ainsi que dans les projets visant à améliorer l'attractivité locale.
- Il faut valoriser la culture et la tradition et soutenir la création d'industries à forte valeur ajoutée.
- Une coopération mutuelle est nécessaire en vue de la préservation et de la valorisation du patrimoine culturel classé au patrimoine mondial ou visant ce statut.
- La musique, le design et l'art contemporains sont de nouvelles formes de culture qui recèlent un fort potentiel en ce qui concerne le partage des informations et des connaissances par-delà les frontières ; une coopération est donc indispensable à travers des expositions et représentations.

Atelier Economie

1. Monsieur Vincent Eblé, Président du conseil général de Seine-et-Marne
« Echanges entre entreprises françaises et japonaises et développement de marchés économiques »
2. Monsieur Kazuo Suzuki, Maire de Shirakawa, département de Fukushima
« Promotion industrielle dans les collectivités locales »
3. Monsieur Gérard Rongeot, Vice-président de la communauté urbaine du Grand Nancy
« Les projets urbains, source de développement économique »
4. Monsieur Atsushi Tanabe, Maire de Kôshû, département de Yamanashi
« Les liens d'amitié noués par le vin : les échanges nippo-français développés par l'industrie locale »
5. Monsieur Alain Lévy, Adjoint au maire d'Issy-les-Moulineaux
« L'e-administration à Issy »
6. Monsieur Hidemitsu Yoshida, Maire de Misasa, département de Tottori
« La gestion d'une station thermale de repos riche en radon, alliant sources chaudes et soins médicaux »
7. Monsieur Alain Leikine, Vice-président du conseil général du Val-d'Oise
« Les coopérations universitaires entre le Val-d'Oise et Osaka : un socle d'opportunités économiques pour les deux territoires »
8. Monsieur Hiroshi Tsurukawa, Maire adjoint de Fukuoka, département de Fukuoka
« Fukuoka, passerelle vers l'Asie »
9. Madame Karine Daniel, Adjointe au maire de Nantes
« Coopération entre pôles de compétitivité français et japonais dans la société du savoir »
10. Monsieur Christian Sautter, Adjoint au maire de la ville de Paris
« Attractivité internationale de Paris face à la crise »

1. Monsieur Vincent Eblé, Président du conseil général de Seine-et-Marne

« Echanges entre entreprises françaises et japonaises et développement de marchés économiques »

Merci beaucoup. Je vais essayer de respecter le timing qui est imposé à chacun d'entre nous qui est d'une simple dizaine de minutes, c'est donc assez court. Je voudrais tout d'abord vous dire que l'objet de mon exposé est de vous présenter la nouvelle stratégie de politique économique territoriale du département de Seine-et-Marne. En particulier, une stratégie orientée vers la situation de crise économique mondiale que nous traversons et ses conséquences. Nous nous posons une série de questions. Comment agir positivement face à la crise ? Comment repositionner, en période de restriction budgétaire, nos politiques économiques ? Comment utiliser l'innovation dans une perspective de développement durable ?

Nous avons également dans le cadre de nos échanges et de nos partenariats avec les collectivités japonaises, une série de questions, dans le champ des politiques économiques. Comment les collectivités japonaises influent sur la compétitivité de leurs entreprises et de leur territoire ? Quelles politiques sont mises en place pour répondre au problème de compétitivité des entreprises dans la situation de crise mondiale ? Quelles influences ont, ou peuvent avoir, les collectivités sur les politiques de développement à l'international des clusters ? Des collectivités partenaires ont-elles déjà collaboré sur des projets innovants ? Comment promouvoir les collectivités partenaires auprès des entreprises ? Enfin comment rendre nos territoires plus innovants dans un souci de durabilité.

En Seine-et-Marne, nous nous sommes efforcés d'adapter nos dispositifs pour une plus grande attractivité territoriale. Les objectifs sont de faciliter la sortie de crise, de favoriser dans cette intention, les mutations et transformations économiques, d'anticiper sur l'émergence de nouvelles filières économiques, en particulier les éco-activités et les services pour la ville. Pour ce faire, nous avons créé un fonds d'attractivité, doté d'un montant de 1,2 millions d'euros pour la première année. C'est un financement de dossier structurant avec des dispositifs que nous appelons « pactes régionaux », les bénéficiaires en sont les collectivités territoriales, les sociétés d'économie mixte, souvent responsables d'opérations d'aménagement et les associations de la loi 1901.

Nous souhaitons préparer l'avenir en aidant les projets innovants, et pour cela nous avons créé un fonds départemental spécifique d'aide à l'innovation. L'objectif de ce fonds est d'inciter les petites et moyennes entreprises du département de Seine-et-Marne à investir dans l'innovation et dans le développement technologique. En appui des dispositifs de nos partenaires régionaux, région Ile-de-France et d'OSEO, qui est une banque spécialisée dans le financement des petites et moyennes entreprises. Les bénéficiaires de l'aide sont les PME, les petites et moyennes entreprises au sens européen, c'est-à-dire, des entreprises de moins de 250 salariés, moins de 50 millions d'euros de chiffres d'affaires, ou 43 millions d'euros de bilan, et n'appartenant pas à plus de 25% à un groupe de plus de 250 salariés dans le domaine de l'industrie ou des services à l'industrie, et ayant son siège social, ou un établissement dans le territoire du département. Enfin il est nécessaire qu'elles aident un projet retenu par le partenaire région Ile-de-France ou par la banque OSEO au titre d'une aide AIMA ou d'une aide AIR. L'aide AIMA, c'est une aide à la maturation de projets innovants pour les petites et moyennes entreprises, c'est une aide au montage de projet collaboratif francilien ou européen, le taux d'intervention possible est de 50 à 75% du projet. Et l'aide AIR c'est une aide à l'innovation responsable, c'est une aide à des projets innovants de petites et moyennes entreprises présentant des caractéristiques en faveur du développement durable, le taux d'intervention possible débute à 25% du projet, mais peut atteindre 70 %. Nous souhaitons financer l'innovation des entreprises en 2010 par un nouveau fonds départemental d'aide à l'innovation. Les critères que nous avons fixés sont tout d'abord le degré d'innovation du projet, l'ensemble du projet de recherche et de développement est évalué, l'intérêt du projet pour la compétitivité de l'entreprise, il faut que des perspectives du marché soient démontrés, l'intérêt du projet pour le territoire, il faut qu'ils permettent le maintien ou la création d'emploi, le développement et l'industrialisation dans le territoire du département. Il faut enfin que l'entreprise soit en capacité d'aller jusqu'à l'exploitation des résultats.

Les montants de l'aide départementale, nous avons des financements des coûts de la recherche et du développement interne ou externe, qui peuvent être menés par un organisme de recherche, plafonnés à 50 000 euros par an et par entreprise dans la limite des plafonds qui sont stipulés par les directives européennes et dans la limite bien sûr des crédits que nous avons inscrits au

budget de notre collectivité. L'aide départementale n'est pas systématique, il y a une instruction des dossiers, qui est adressée à la collectivité territoriale région Ile-de-France et à OSEO. Il y a un vote de l'agence de développement économique du département de Seine-et-Marne, l'agence Seine-et-Marne Développement, enfin il y a une décision définitive d'attribution par la commission permanente du conseil général de Seine-et-Marne. Nous souhaitons privilégier les filières économiques qui sont portées par les pôles de compétitivité, ces clusters dont Christian Sautter en particulier parlait ce matin dans son exposé liminaire, en particulier les pôles de compétitivité qui sont soutenus par la Seine-et-Marne depuis leur création en 2007, le pôle Advancity sur le thème de la ville durable, de la ville de demain, habitat, construction, mais aussi mobilité et transport environnement. Le pôle de compétitivité Cap Digital, sur les contenus numériques, les nouvelles techniques d'information et de communication, l'image, les multimédias et le pôle Astech, qui est un pôle aéronautique-spatial-défense. La Seine-et-Marne étant un territoire qui intègre une partie de l'aéroport international Roissy Charles de Gaulle et également des industries de l'aéronautique en particulier le groupe Snecma, Safran.

Le département peut cofinancer des projets labélisés par ces pôles, sur les projets labélisés FUI, l'Etat a majoritairement financé les grands groupes, la région finance plutôt les laboratoires de recherche, et le département de Seine-et-Marne s'est lui positionné sur le financement des petites et moyennes entreprises éventuellement des laboratoires de façon complémentaire au financement régional. Sur les projets collaboratifs labélisés FUI, le département de Seine-et-Marne finance 45% du montant du projet pour la PME seine-et-marnaise et parfois jusqu'à 100% pour les coûts marginaux des laboratoires impliqués dans ces projets. Nous voulons privilégier les filières économiques qui sont portées par les pôles de compétitivité. Nous avons fait évoluer le dispositif de façon à l'ouvrir aux autres pôles de compétitivité. Je vous ai cité les trois principaux, qui sont très fortement associés à notre identité territoriale, mais nous aidons également d'autres pôles de compétitivités, Systematic, Medicen, Elastopôle, dont les noms indiquent les thématiques économiques. Systematic, il s'agit de dispositifs complexes de pilotage de dispositifs industriels, Medicen, dans le domaine médical et pharmaceutique et Elastopôle dans les matières plastiques. L'objectif est d'encourager un plus grand nombre de PME à innover et à gagner en valeur, encourager les pôles à travailler ensemble et à co-labéliser des projets, enfin, rationaliser les compétences et le

développement des technologies.

Nous souhaitons enfin préparer l'avenir des entreprises et des territoires avec le numérique. En particulier par le développement de nouveaux usages numériques, c'est un dispositif que nous avons dénommé, « E-transformation 77 ». En 2009, nous avons porté une politique très volontaire d'intervention en matière d'aménagement numérique, nous avons réalisé un réseau à l'aide d'une société délégataire, Sémaphore 77, un réseau de 1 200 km de fibre optique déployé sur tout le département pour un accès au très haut débit. En 2010, nous avons inventé E-transformation pour accompagner le développement des petites et moyennes entreprises, voire des très petites entreprises, TPE, en favorisant l'utilisation des techniques de l'information et de la communication.

Nous accordons une aide financière pour les entreprises en partenariat avec la région, là encore nos financements sont co-décidés. Les projets doivent développer des usages numériques destinés à favoriser la croissance de l'entreprise, telles que les solutions de voix ou de téléphonie sur IP, voire de visiophone, les solutions en mode hébergé ou le recours à un bouquet de services mutualisés, le commerce électronique, un site web, à condition qu'il propose des services réellement innovants, qu'il ne soit pas un simple site d'information, des équipements mobiles favorisant le travail à distance ou le travail à domicile, télétravail, la gestion de la relation clients-fournisseurs, la dématérialisation des procédures, le travail collaboratif sur des sites distants.

Enfin, je ne voudrais pas terminer mon exposé sans évoquer les actions que nous conduisons avec le Japon. Nous sommes en collaboration dans le champ des dynamiques économiques avec la préfecture de Hyôgo. Dix-huit ans de collaboration, nous croisons des stagiaires et en particulier la Seine-et-Marne accueille une assistante japonaise chaque année dans ses services, dans son agence de développement économique. Nous avons, nous portons des missions institutionnelles pour prendre conscience des politiques réciproques sur les thématiques de développement des entreprises via en particulier l'innovation, l'export, les clusters. Pour la compétitivité des entreprises elles-mêmes et non plus simplement du territoire, nous conduisons des missions économiques avec des entreprises en général par mission, quatre ou cinq entreprises, pour les inciter à échanger avec le monde, rencontres avec des laboratoires pour du benchmark, rencontres avec des clients, rencontres avec des fournisseurs, rencontres thématiques. Nous assurons la présentation, la promotion de

notre région partenaire, le Hyôgo, auprès des entreprises de Seine-et-Marne via une newsletter, deux newsletters spécifiques par an. Des rencontres individuelles avec le bureau de représentation de Hyôgo à Paris. Nous organisons des matchings entre entreprises, enfin nous pouvons réaliser des pré-études de marché pour les entreprises de Hyôgo, souhaitant se développer en France et particulièrement en Seine-et-Marne.

2. Monsieur Kazuo Suzuki, Maire de Shirakawa, département de Fukushima
« Promotion industrielle dans les collectivités locales »

A Shirakawa, la municipalité a mis en place un organisme de soutien à l'industrie ayant pour objectif le développement des affaires entre les entreprises locales et celles implantées ainsi que les formations du personnel. Cet organisme cherche également à redonner du charme à l'agriculture en la valorisant et considérant comme industrie-clef pour le développement du territoire. La ville s'engage aussi, avec ses citoyens et diverses associations, dans l'animation de son centre ville en mettant en valeur « ses propres ressources » comme ses quartiers historiques fondés autour du château féodal.

3. Monsieur Gérard Rongeot, Vice-président de la communauté urbaine du Grand Nancy
« Les projets urbains, source de développement économique »

Merci Monsieur le Président. Mesdames et Messieurs, bonjour. Je suis effectivement vice-président de la communauté urbaine du grand Nancy. La communauté urbaine du grand Nancy, à la demande du comité du pilotage a choisi d'évoquer le développement économique, non sous forme d'action directe ou des aides consenties par les collectivités aux entreprises, mais sous l'angle d'une autre action possible des collectivités locales qui est celle de l'organisation de l'offre bâtie et immobilière. C'est une autre forme d'action. De fait en ce qui me concerne, je ne suis pas vice-président au développement économique, je suis vice-président au marketing territorial. C'est-à-dire que ma mission sur le territoire de notre grande agglomération, est en même temps de parler des formes de la ville et de leur contenu sur le plan économique. Nous avons décidé avec le comité de pilotage d'introduire le

concept de projets urbains. En effet, Michel Destot nous a dit ce matin que le fait urbain est aujourd'hui une réalité. Le fait urbain est une réalité économique, est une réalité démographique. Les agglomérations aujourd'hui tirent le développement économique de nos régions, les agglomérations portent l'image et l'identité de ces régions, elles ont créé une partie de l'attractivité, elles ont capacité aujourd'hui à proposer une offre nouvelle et différente. Le projet urbain, c'est aujourd'hui souvent dans nos agglomérations un projet signé par un grand architecte, bien localisé sur le territoire à la charnière de l'histoire de l'agglomération et de son évolution contemporaine. Le projet urbain quand on parle de développement durable, c'est aussi l'occasion de solutionner les problèmes posés au regard de l'étalement urbain et de la densification. Ces nouveaux projets urbains, ce sont de véritables vitrines de nos agglomérations, ce sont comme j'en témoigne aujourd'hui des supports de communication, des supports de conférence, ce sont des produits d'appel pour nos territoires. C'est aussi la capacité que nous avons à travers ces projets de réajuster l'offre et la demande, dont font l'objet nos territoires.

J'évoquais sous l'angle de la mégalomanie la grande capacité des agglomérations à fixer et à attirer des entreprises. Je voudrais retrouver une modestie naturelle à travers cette illustration où l'on voit Nancy, petite agglomération au milieu d'un grand territoire. Pourquoi cette page ? C'est pour montrer que nos territoires agglomérés ont une double tâche. Celle d'avoir une offre immobilière nouvelle, structurée, appétante sur le territoire mais en même temps la capacité de s'allier avec d'autres territoires, de faire équipe avec des villes voisines. Nous avons ici sur cette carte un exemple de ce qu'aujourd'hui est en train d'émerger en France sous le vocable de Pôle Métropolitain, notre capacité à nous allier avec l'agglomération voisine de Metz, pour constituer ensemble, un ensemble de plus d'un million d'habitants capable avec nos projets urbains, respectifs de pouvoir nous confronter aux compétitions nationales et internationales.

Revenons maintenant sur le territoire de l'agglomération nancéienne, en évoquant rapidement deux entrées. Pour se développer, une agglomération doit être à la fois attractive, mais répondre aux besoins de chacune de ses entreprises, des citoyens et des institutions. Ceci nous amène sur le territoire à mettre en place un projet complexe de nouvelle gouvernance, sur lequel nous reviendrons, mais en même temps de travailler, à la charnière

développement économique dans les logiques aujourd'hui des villes durables. Ceci doit nous permettre dans les faits à travers nos grands projets urbains d'introduire la possibilité d'anticiper les besoins en matière économique, humaine et environnementale, d'assurer un développement harmonieux entre service aux citoyens, service public, et de réguler l'offre foncière entre logements et développement des entreprises.

Nancy Grand Cœur, c'est l'exemple que nous avons choisi d'évoquer aujourd'hui au regard de son impact sur l'agglomération nancéienne. C'est un support, ce n'est pas un exemple, c'est une illustration de ce que peut être aujourd'hui l'action d'une collectivité locale. Un territoire comme celui-ci, vous voyez sur ce plan sa configuration ancienne, vous voyez apparaître au centre sa configuration nouvelle, c'est à la fois une pièce historique et un endroit stratégique. C'est un endroit qui porte des fonctions fondamentales de la ville. C'est à cet endroit que nous avons accueilli le TGV qui met aujourd'hui l'agglomération nancéienne à une heure et demie de Paris, c'est un endroit où il y a un changement d'image radical, c'est un endroit qui porte en matière de marketing de nouveaux projets, de nouveaux enjeux, de nouvelles perspectives, une nouvelle identité. C'est l'espace rêvé pour remettre en scène l'agglomération nancéienne vis-à-vis de l'ouverture du territoire à d'autres entreprises, mais c'est aussi un territoire privilégié pour développer des stratégies et méthodes en matière de développement durable et y introduire de nouvelles formes de gouvernance.

Notre souci dans cette recherche d'attractivité, c'est naturellement la prise en charge de la continuité, des urbanisations précédentes, de l'histoire de la ville, de la charnière et la couture avec tous les territoires avoisinants, mais c'est en même temps la poursuite d'un concept plus ambitieux fondé sur le renouvellement de l'offre publique et la compétitivité. Derrière les grands projets urbains, ce n'est pas que la signature d'un grand architecte, ce n'est pas qu'une grande image, ce n'est pas qu'une nouvelle grande identité, c'est une nouvelle façon de faire. Cette nouvelle façon de faire, ces grands projets urbains, c'est concevoir ces territoires en liaison avec le monde économique, en liaison avec le monde des citoyens, en liaison avec les systèmes d'information et de communication. Sur l'agglomération nancéienne par exemple, nous évoquerons ce concept de forum « éco-citoyen » qui nous permet régulièrement de faire en sorte par un dialogue renouvelé que le produit que nous allons mettre sur le marché, que ces nouvelles formes d'organisation

spatiale, ces nouvelles typologies d'immeubles correspondent bien à ce que le monde de la finance est capable de mettre sur le marché, correspondent bien à ce que le monde de l'entreprise est capable demain de bien vouloir utiliser, corresponde bien à ce que nous avons envie d'habiter. Au delà de ce qu'est capable de faire la presse locale il s'agit pour nous de trouver les moyens de communiquer directement entre l'habitant et l'utilisateur potentiel.

L'offre publique renouvelée, dans le projet urbain Nancy Grand Cœur c'est quoi ? C'est cette gare TGV au centre de la ville que nous n'avions pas il y a cinq, six ans. C'est des immeubles dédiés au tertiaire, aux commerces, c'est un espace intermodal, c'est un palais des congrès. Sur cet espace d'une vingtaine d'hectares l'action économique d'une collectivité locale, ce n'est plus directement l'apport d'aide et de financement spécifiques. Nancy Grand Cœur c'est à travers le Grand Nancy et les procédures diligentées, une offre 60 000 m² de bureaux, 45 000 m² de logements, 20 000 m² de palais des congrès, mais en même temps 25 000 m² de commerces, d'espaces verts ou autres équipements publics. Cet exemple illustrant mon propos, repositionner ce que peut-être, dans une agglomération de 250 000 habitants, une action économique d'accompagnement jouant sur l'offre à partir d'une analyse renouvelée de la demande.

Venons directement à l'illustration suivante en évoquant la problématique du développement durable puisque aujourd'hui sur ce quartier nous devons effectivement, à travers ces grands projets urbains, introduire des opérations pilotes faisant que, du quartier à la ville, l'ensemble de la ville demain intègre les problématiques du développement durable. Les Grands Projets Urbains sont souvent dans nos agglomérations des quartiers qui servent de support à des démarches techniques renouvelées, qu'elles portent sur les bâtiments en matière d'énergie, de matériaux ou de gestion des déchets, qu'elles portent sur les espaces publics et le traitement des espaces verts, qu'elles portent sur le bruit, la qualité de l'air, la qualité des transports en commun, la gestion des chantiers, ces grands projets à forte identité font l'objet d'une gouvernance particulière. Derrière le Grenelle de l'environnement, ou toutes les logiques du développement durable, nous devons anticiper pour faire de ces quartiers des quartiers pilotes de nos agglomérations.

Quelles sont les questions posées aujourd'hui au-delà d'un exemple comme celui-ci ? Il s'agit effectivement au-delà de ces grands projets urbains de faire

la différence avec d'autres territoires, à travers cette offre immobilière renouvelée d'être sûr de proposer des projets qui ne sont pas les mêmes à Rennes, à Nantes, à Bordeaux ou à Nancy. Quand il s'agit d'attirer une entreprise il faut effectivement s'inscrire dans des logiques identitaires différentes. Comment effectivement renouveler l'offre territoriale des collectivités locales ? Avec une nouvelle typologie foncière ? Avec une nouvelle typologie immobilière ? Avec des nouveaux accompagnements en matière de service public ? Aujourd'hui c'est le marché, le challenge qui nous est proposé.

4. Monsieur Atsushi Tanabe, Maire de Kôshû, département de Yamanashi

« Les liens d'amitié noués par le vin : les échanges nippo-français développés par l'industrie locale »

La région de Kôshû a envoyé deux jeunes hommes en France au 19^{ème} siècle pour leur faire apprendre la vinification pendant l'époque de Meiji au cours de laquelle le Japon s'est lancé dans l'industrie de vin. Le développement viticole dans la région de Kôshû a abouti aux échanges avec la ville de Beaune. Cette coopération a par la suite rapporté à Kôshû l'établissement du système AOC et le tourisme des vins. On considère que ce sont des fruits offerts par le jumelage contribuant à la promotion économique du territoire.

5. Monsieur Alain Lévy, Adjoint au maire d'Issy-les-Moulineaux

« L'e-administration à Issy »

Bonjour à tous, merci Monsieur le Président, alors c'est vrai que vous nous rappelez qu'Issy-les-Moulineaux est une ville limitrophe de notre très grand voisin et ami, Paris. Et pour mieux situer notre ville pour nos amis japonais, Issy-les-Moulineaux se trouve à proximité de la Tour Eiffel et sur la route menant au château de Versailles. Comme vous pouvez le voir sur le premier slide, nous faisons partie des villes qui ont plus d'emplois que d'habitants, c'est-à-dire que nous avons 70 000 emplois pour 63 000 habitants.

Issy-les-Moulineaux mène en effet depuis plus de vingt ans une politique volontariste pour bâtir une société locale de l'information, innovante et ouverte à tous. L'engagement de la municipalité et de son maire, André Santini (qui est député des Hauts-de-Seine et ancien ministre), en faveur des

technologies de l'information et de la communication, repose sur la conviction que les habitants d'Issy-les-Moulineaux peuvent bénéficier de services publics de meilleure qualité, d'une plus grande efficacité, et à coût moindre. C'est avec les TIC que le slogan adopté au début des années 1990, « Issy l'audacieuse » a pris tout son sens. La nouvelle génération internet, le Web 2.0 incite, en outre, les acteurs publics à revoir leur manière d'agir. L'utilisation des technologies de l'information et de la communication, de l'e-mail aux réseaux sociaux, en passant par le téléphone mobile a fait ses preuves. La démocratie a progressé en renforçant la transparence de la décision politique. L'accès aux informations et en permettant à tout citoyen de s'investir au service de ses idées. La numérisation de la ville en trois dimensions sur les pages jaunes, sa présence sur Second life, Facebook ou Twitter ou la diffusion de l'art numérique à travers des événements comme le Cube festival, démontrent notre volonté d'anticiper et d'innover. Le visage d'Issy-les-Moulineaux a beaucoup changé au cours de ces dernières années. De 30 000 emplois dans les années 1980, nous avons dépassé les 70 000 emplois dont plus de la moitié dans le domaine des technologies et de la communication. Grâce à l'installation de Microsoft, Cisco Systems, Hewlett-Packard, Canal+, de dizaines d'autres entreprises d'envergure internationale et d'un tissu de PME innovantes particulièrement dynamiques. J'ajouterais que tous ces immeubles nouveaux et c'est l'objet de notre réunion ici, sont tous HQE, haute qualité environnementale.

Notre population a augmenté d'un tiers depuis 1990, passant de 46 000 à 63 000 habitants, sans augmentation des effectifs de la mairie, mais avec toujours plus de services proposés. Les taux communaux des impôts locaux n'ont pas augmenté depuis 1996, contrairement à la tendance nationale. A Issy, les impôts locaux sont deux fois moins élevés que la moyenne des communes, de 50 000 à 100 000 habitants. Avec 80% des foyers connectés de l'ADSL à la fibre optique, la population d'Issy-les-Moulineaux est également entrée de plein pied dans la société numérique. Aujourd'hui les Isséens sont souvent les premiers à expérimenter les dernières technologies, comme la télévision sur mobile, ou l'accès par fibre optique, et à investir les nouveaux territoires en ligne que sont les réseaux sociaux. Si les technologies ont sans doute renforcé l'attractivité de la ville, en direction des entreprises comme des nouveaux habitants, elles ont aussi permis de moderniser l'administration municipale en profondeur et d'offrir aux habitants des services innovants. Cette démarche globale s'articule autour de plusieurs axes et objectifs.

Premièrement, une palette de nouveaux services de la vie quotidienne. Une administration modernisée plus proche des citoyens, une communication plus efficace, une participation citoyenne renforcée, la ville de demain, et enfin un réseau international d'échanges. En ce qui concerne la palette de nouveaux services de la vie quotidienne, je citerai notamment le paiement des stationnements par mobile grâce au système « PayByPhone ». Des cyber-crèches qui permettent aux parents de rester en contact avec leurs enfants, tous les établissements scolaires sont connectés à internet, plusieurs écoles sont par ailleurs équipées de la classe mobile, composée de 16 ordinateurs portables, d'un vidéo projecteur et d'une imprimante laser. Les usagers de nos médiathèques peuvent réserver des e-books sur le même modèle que les prêts traditionnels, une cyber-base a été mise en place pour aider les chômeurs à trouver un emploi. L'espace public numérique dédié aux pratiques des retraités isséens, le cyber-senior, propose des formations et des animations et il ne désemplit pas. En ce qui concerne une administration modernisée, plus proche des citoyens, nous avons mis en place ce qu'on appelle IRIS, information et réception des Isséens, pour répondre aux questions des habitants quelque soit le canal utilisé, avec la création d'un service d'accueil unique, ainsi que l'utilisation d'un logiciel de gestion de la relation aux citoyens et d'un logiciel de partage des connaissances. Issy a aussi été choisi comme ville pilote pour une inscription dématérialisée sur les listes électorales. L'année dernière 20% des inscriptions ont été effectuées en ligne. Issy-les-Moulineaux a aussi été la première ville française à faire appel à l'infogérance informatique.

Une communication plus efficace. C'est parce que la technologie et les usages des internautes sont en constante évolution que nous avons doté issy.com, outil facilitant la transmission des informations locales comme les flux RSS, le podcast ou les SMS, qui aux côtés d'Issy TV transforment la communication locale en profondeur. Ce sont aussi les employés des entreprises installées sur la ville, jusqu'alors hors de portée, qui peuvent naviguer sur les sites web ou s'inscrire à la newsletter, aux alertes SMS, à la page Facebook pour savoir ce qui se passe dans la ville. L'actualité locale est sur chaque bureau des quelques 70 000 personnes qui travaillent à Issy-les-Moulineaux. C'est pour nous l'opportunité unique de les intéresser à ce qui se passe en dehors de leur immeuble de bureau, de les inviter à revenir le week-end pour profiter d'une animation du quartier, d'un marché gourmand, d'une visite décalée et finalement à venir habiter à Issy-les-Moulineaux.

Une participation citoyenne renforcée. Renforcer la participation citoyenne et améliorer la démocratie locale par l'utilisation des TIC sont des objectifs affichés depuis le lancement du conseil municipal interactif. Un panel citoyen a d'abord été constitué pour recueillir l'opinion de la population sur différents sujets d'intérêt local. Un nouveau service appelé iFolio, réseau local de débat participatif sur internet, est accessible depuis le site issy.com. Le but est ainsi de renforcer le débat sur les grands sujets de la vie isséenne. Lien direct avec les habitants qui accepte la règle du jeu consistant à s'exprimer à visage découvert. Le budget participatif et le vote par internet ont également été mis en œuvre pour les conseils du quartier. Quant au vote électronique, il a encore été utilisé lors des dernières élections régionales de mars 2010 avec un très grand succès.

La ville de demain. L'atelier d'urbanisme de développement durable est doté d'un outil numérique de consultation et de participation. Son contenu est innovant et spécifiquement adapté aux besoins et attentes d'un grand public. La technologie de ce logiciel est pour partie empruntée aux technologies du jeu vidéo et de la réalité augmentée. Elle permet de mettre véritablement en scène la ville. Il est aujourd'hui en ligne sur le site issy.com. Vous pourrez y découvrir des projets d'aujourd'hui et de demain, notamment celui du forum numérique qui intégrera les dernières nouveautés en matière de domotique par exemple. Le Japon et la Corée sont déjà très en avance dans ces secteurs, de maison dite intelligente.

Je terminerai par le réseau international d'échanges. C'est pourquoi les échanges d'expériences entre collectivités sont importants. Les réseaux de villes permettent d'échanger sur nos meilleures pratiques et de les adapter en fonction des contextes locaux. Notre maire préside ainsi le Global Cities Dialogue, qui est parti de l'idée que les villes ont un rôle clé à jouer dans la société de l'information. Elles sont les entités géographiques, politiques, socio-économiques et culturelles où des millions de personnes vivent, travaillent et exercent directement leurs droits de citoyen et de consommateur. Elles sont proches des habitants et font face aux principales questions, aux changements et aux opportunités de la société de l'information, de la démocratie locale, aux services administratifs. Vous avez peut-être vu ce matin des plaquettes de présentation qui étaient disponibles sur le stand de la ville d'Issy-les-Moulineaux. Je vous invite à vous y rendre. Dans cette

même optique, la ville organise chaque année depuis dix ans le World e-Gov Forum dont la prochaine édition aura lieu du 13 au 15 octobre.

Pour résumer, en fait, c'est l'administration du 21^{ème} siècle que nous tentons de façonner. Une administration décloisonnée, qui permet aux citoyens de ne pas se demander quel service contacter pour obtenir un acte de naissance ou un permis de construire. Une administration qui répond aux exigences d'un monde où on nous demande de faire toujours plus avec moins. L'administration doit continuer à s'adapter aux évolutions de consommation des Français et répondre à leurs attentes dans le domaine des simplifications. L'administration électronique a trop souvent consisté à reproduire les démarches existantes et à les rendre disponibles sur internet. Les échanges entre collectivités sont, à ce titre, très importants, car ils permettent de mutualiser nos expériences et de bénéficier d'un savoir-faire. Le Japon est très en avance sur cette thématique et nous avons beaucoup à apprendre de vous pour continuer à améliorer encore nos pratiques et les services rendus à nos concitoyens.

6. Monsieur Hidemitsu Yoshida, Maire de Misasa, département de Tottori

« La gestion d'une station thermale de repos riche en radon, alliant sources chaudes et soins médicaux »

En mettant en valeur ses sources chaudes les plus riches en radium au monde, la ville de Misasa cherche à développer un nouveau concept de séjour et station thermale qui allie repos et soins médicaux. Ce concept, qui n'existait pas dans les stations thermales japonaises jusqu'aujourd'hui, peut mettre à profit à la fois ses sources chaudes, ses auberges, ses établissements médicaux et ses ressources locales comme l'environnement naturel de son territoire. En évoquant que les cures thermales sont établies comme soins médicaux en Europe, Misasa revendique l'institutionnalisation des cures thermales comme soins médicaux au Japon.

7. Monsieur Alain Leikine, Vice-président du conseil général du Val-d'Oise

« Les coopérations universitaires entre le Val-d'Oise et Osaka : un socle d'opportunités économiques pour les deux territoires »

Merci Monsieur le Président, je vais vous parler effectivement de notre département qui est situé à quelques kilomètres au nord, nord-ouest de Paris. Le département du Val-d'Oise est un département français qui bénéficie d'une situation géographique privilégiée, grâce à la présence sur notre territoire de l'aéroport international Roissy Charles de Gaulle. Département de près d'un million d'habitants, c'est le département le plus jeune de notre pays par la moyenne d'âge de ses habitants qui n'atteint que 34 ans. Le Val-d'Oise bénéficie d'espaces naturels importants (massifs forestiers, espaces naturels, zones agricoles). 60% de son territoire bénéficie d'un classement en tant que parc naturel régional. La partie la plus urbanisée du Val-d'Oise accueille des agglomérations accessibles depuis Paris, mais également des activités économiques rassemblant des entreprises spécialisées dans des filières économiques et industrielles. Par exemple la sous-traitance automobile et aéronautique, la mécatronique, les systèmes électroniques embarqués, la cosmétique et la santé, les télécommunications et les applications pour la téléphonie mobile, ou la fabrication d'appareils d'analyse et de mesure.

Depuis 1985, notre département a engagé des échanges avec le gouvernement préfectoral d'Osaka, échanges qui ont abouti à la signature d'une charte d'échanges et d'amitié. Le département du Val-d'Oise et la préfecture d'Osaka présentent, en effet, malgré leur différence de taille dans leur population, de nombreux points communs. D'abord, une histoire riche dont les événements locaux ont eu une influence sur l'évolution du pays, un tissu économique basé fortement sur le dynamisme d'un réseau dense de PME-PMI, la présence d'un aéroport international de première importance qui favorise bien sûr l'ouverture sur le monde et une volonté de soutien aux institutions culturelles. Des échanges ont donc été initiés dans les domaines culturels et sportifs, dans le domaine institutionnel, mais essentiellement dans les domaines économique, technologique et dans les relations universitaires. Depuis quelques années notre département du Val-d'Oise et la préfecture d'Osaka ont développé d'importantes opportunités de contact et de coopération entre les entreprises, sur des thèmes liés aux compétences technologiques des deux territoires. C'est ainsi qu'avec l'appui de notre Comité d'Expansion Economique, le Val-d'Oise participe, depuis 1993, à de

nombreux salons professionnels et conventions d'affaires à Osaka. Des partenariats ont été noués également entre les entreprises des deux territoires, et des expositions de produits des deux régions ont été organisées en Val-d'Oise et à Osaka pour favoriser la promotion des exportations réciproques.

Des échanges technologiques ont été noués dans plusieurs domaines d'activité. C'est le cas des coopérations mises en place entre les groupements des entreprises d'Osaka et du Val-d'Oise spécialisées dans la fabrication d'équipements de télécommunication pour les microsattelites, avec des conventions de partenariat signé entre le « club Val-d'Oise SAT » et le groupement Astro-Technology SOHLA à Higashi-Osaka. Chaque année, une mission économique rassemblant des partenaires du monde industriel et technique est organisée par le Val-d'Oise à Osaka, afin d'initier des contacts dans les domaines liés aux technologies d'informations, de la santé, des biotechnologies et de la robotique, et des télécommunications. C'est dans ce cadre que près d'une centaine d'entreprises du Val-d'Oise ont déjà pu participer à des rencontres avec des industriels d'Osaka, et nouer des coopérations avec des structures rassemblant des entreprises technologiques de la préfecture d'Osaka. Ce travail a été facilité par l'ouverture, depuis 1999, d'un bureau de représentation permanente du Val-d'Oise au Japon, bureau implanté à Osaka et animé par Monsieur Seiki Yoneda, ancien cadre dirigeant du groupe Toyota.

Dans le domaine universitaire, les coopérations entre les deux régions et leurs établissements d'enseignement supérieur ont connu une accentuation importante depuis quelques années. D'abord, l'université de Cergy-Pontoise a ainsi engagé, il y a six ans, dans le cadre d'une convention prévoyant des échanges d'enseignants et d'étudiants, une coopération avec l'université préfectorale d'Osaka et avec l'université nationale d'Osaka. Avec cette convention, plusieurs domaines de coopération ont été progressivement développés : participations d'étudiants en langue japonaise de l'université de Cergy-Pontoise à un voyage à Osaka, dans le cadre d'un programme spécialement préparé par les enseignants de l'université d'Osaka. Parallèlement, notre université de Cergy-Pontoise, avec le soutien financier du conseil général du Val-d'Oise, accueille chaque année au cours du mois de septembre plusieurs groupes d'étudiants de l'université préfectorale d'Osaka, qui viennent ainsi perfectionner l'apprentissage de la langue française. Ces

échanges se sont fortement développés depuis cinq ans, et donnent lieu, désormais, à des travaux de recherche et la mise au point de nouvelles méthodes d'apprentissage du français et du japonais. Depuis trois ans sont organisés des colloques franco-japonais d'un haut niveau scientifique, associant étudiants et enseignants-chercheurs. Depuis 2005, dans le prolongement des échanges initiés grâce à la coopération entre le Val-d'Oise et Osaka, l'université de Cergy a ouvert une filière de formation à la langue japonaise : cette filière accueille notamment des élèves du lycée de Cergy-Pontoise qui dispense aussi des enseignements en langue japonaise.

Au-delà des échanges engagés par l'université avec les universités précitées, le conseil général soutient, depuis six ans, le développement d'une nouvelle coopération avec des établissements d'enseignement supérieur du département qui ont aussi signé des conventions avec Osaka. C'est le cas de l'Ecole Internationale des Sciences du Traitement de l'Information, l'EISTI, qui est une école d'ingénieur spécialisée en informatique de très haut niveau de qualification, qui a signé une convention de coopération avec l'université préfectorale d'Osaka. C'est le cas également de l'ENSEA, l'Ecole Nationale Supérieure de l'Electronique et de ses Applications, qui a, de la même façon, engagé des coopérations avec l'université préfectorale d'Osaka et avec l'université nationale, qui se traduisent par l'opportunité pour ses étudiants de bénéficier du cursus d'enseignement et l'obtention d'un double diplôme au sein des universités japonaises. C'est le cas, également, de l'Ecole de Biologie Industrielle, EBI, école d'ingénieur en biologie, cosmétique et biotechnologie installée à Cergy-Pontoise et qui a rencontré très récemment, au cours d'un déplacement, l'université préfectorale d'Osaka. Enfin, l'Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales, l'ESSEC, l'une des plus prestigieuses écoles de gestion en France, implantée à Cergy-Pontoise, qui développe quand à elle, depuis près de vingt ans, des échanges d'étudiants avec la ville de Hirakata, dans le territoire de la préfecture d'Osaka, où ils résident dans des familles d'accueil afin d'améliorer leur maîtrise de la langue et de la culture japonaise. Ce programme « ESSEC Japon », qui concerne chaque année une cinquantaine d'étudiants, est particulièrement soutenu par les responsables de cette école de commerce. Toutes ces coopérations universitaires ont été engagées dans le cadre des échanges initiés entre le département du Val-d'Oise et la préfecture d'Osaka, et ils favorisent de façon concrète une meilleure connaissance mutuelle entre les enseignants et étudiants. Ils débouchent également sur des opportunités de coopérations technologiques

de haut niveau entre les laboratoires de recherche.

En ce qui concerne l'impact économique de ces relations entre le Val-d'Oise et Osaka, il convient de rappeler qu'au cours des vingt dernières années, le Val-d'Oise a accueilli, sur son territoire, une quarantaine de nouvelles entreprises japonaises. La soixantaine de filiales de sociétés japonaises en Val-d'Oise emploie près de 3 000 salariés. Au cours des dernières semaines par exemple, la société Daitô Kasei a décidé d'implanter en Val-d'Oise, à Taverny, un centre de recherche européen dans le domaine de l'application des cosmétiques, établissement qui va rejoindre très rapidement les adhérents de la Cosmetic Valley, pôle de compétitivité spécialisé dans le domaine, dont le directeur général participait avec nous récemment à une mission économique à Osaka organisée par le Comité d'Expansion. Le Val-d'Oise accueille en son sein de nombreux grands noms de la cosmétique, comme Sisley, Clarins, Payot, Bourjois, Matis, Givaudan et d'autres. En parallèle et grâce à la coopération engagée avec Osaka, et avec l'appui de Monsieur Yoneda, notre représentant au Japon, la société Vygion spécialisée dans la fabrication de matériels médicaux haute technologie vient de décider de retenir Osaka pour l'implantation de sa filiale japonaise.

En conclusion, face aux succès des coopérations technologiques universitaires engagées depuis de nombreuses années, le conseil général du Val-d'Oise forme l'espoir que ce type d'échanges réguliers et concrets, débouchant sur des échanges d'étudiants, d'enseignants et de chercheurs, ou des partenariats et des implantations économiques puisse se développer au cours des années à venir. C'est donc le sens de nos actions communes, entre les collectivités territoriales d'Osaka et celles du Val-d'Oise.

Je voudrais pour terminer, et pour conclure remercier les partenaires de la préfecture d'Osaka, en particulier le nouveau et jeune gouverneur de cette préfecture, Monsieur Hashimoto, ainsi que l'ensemble de ses collègues élus et ses collaborateurs, pour le soutien permanent apporté à nos équipes, à nos établissements d'enseignement supérieur, à nos entreprises, aux centres de recherche et toutes ses actions pour faciliter les partenariats. Lors de son tout prochain séjour en Val-d'Oise, en juin prochain, Monsieur Tôru Hashimoto découvrira de nouveaux résultats opérationnels de ces échanges. Ce sera l'occasion pour nous de tracer avec lui de nouvelles orientations ambitieuses pour ces coopérations entre nos territoires, finalement très proches, au-delà de la distance géographique qui les sépare.

8. Monsieur Hiroshi Tsurukawa, Maire adjoint de Fukuoka, département de Fukuoka

« Fukuoka, passerelle vers l'Asie »

En mettant à profit sa position géographique privilégiée pour les échanges avec l'Asie, Fukuoka a élaboré un projet touristique avec sa ville voisine, Busan, en Corée du Sud. Ces deux villes s'engagent dans le projet « Busan-Fukuoka Gateway 2011 » en tant que zone unique de tourisme visant à attirer en commun des touristes à travers l'organisation d'événements d'échanges et la création d'un environnement adapté au tourisme dans cette région nippon-coréenne.

9. Madame Karine Daniel, Adjointe au maire de Nantes

« Coopération entre pôles de compétitivité français et japonais dans la société du savoir »

Bonjour. Merci de me donner la parole et d'excuser mon retard. J'écoutais nos amis de Niigata, notre ville jumelle dans l'autre atelier. Je vais intervenir aujourd'hui sur Nantes, la culture comme levier du développement économique du territoire.

Je souhaite introduire mon propos en disant que la ville de demain est au cœur de nos préoccupations. Par nos rencontres, nos échanges, le partage de nos savoir-faire, de nos expériences, nous ambitionnons de contribuer à la création de cités que nous souhaitons attractives, compétitives au niveau international, tout en maintenant l'équilibre social, la qualité de vie et l'environnement, pour mieux vivre ensemble. Pour nous, la culture est un élément moteur cette ville à la fois reliée en symbiose avec le monde, force de singularité, et de diversité. A partir de ses expériences, Nantes propose trois axes de réflexion et de projets pour des partenariats entre les villes françaises et japonaises.

Le premier est de voir comment l'art investit l'espace public et crée un espace d'attractivité, de tourisme et de lien social. A partir des réalisations de Royal de Luxe, des Machines, des Belles Chaises (Ecole des Beaux-arts), du festival Estuaire, des Rendez-vous de l'Erdre, nous proposons que soit engagée une réflexion sur l'aménagement urbain, les espaces publics et leur

appropriation par les artistes, les créatifs et les citoyens. L'intervention des créateurs dans l'espace public permet de transformer le regard de la ville, de révéler de nouveaux espaces, et de concevoir non plus une cartographie des équipements patrimoniaux ou non d'ailleurs, mais une cartographie des ambiances, des lieux de vie, du lien social, pour une nouvelle identité des territoires. La présence d'artistes dans l'espace ouvert permet de s'intéresser à la ville comme un cadre de vie, comme un paysage, comme un décor, comme un espace éphémère et durable. Cette présence culturelle peut avoir notamment une fonction de perturbation, d'interrogation sur les usages multiples possibles de la rue, des places, une fonction d'esthétisation de la ville, de la diversité culturelle des communautés, de médiation entre l'œuvre et entre les citoyens. Les événements qui se font dans la rue ont un rôle important d'attractivité, de développement touristique notamment. Aujourd'hui nous préparons une réflexion autour de la scénographie dans la ville et de l'urbanisme culturaliste. Nous l'engageons dans un cadre de partenariat européen puisque très investis dans les réseaux. Je précise d'ailleurs qu'en octobre, se tiendra à Nantes, la rencontre européenne et internationale des écoles d'art sur le thème « l'art dans l'espace public ».

Le deuxième axe que je souhaite évoquer avec vous, porte sur la créativité, comme moteur du développement économique de la ville. En 2006, une étude de la commission européenne confirmait le poids économique, des industries et des entreprises créatives dans l'Union européenne. La commission européenne inscrivait la culture dans ses objectifs stratégiques pour une économie de la connaissance, telle que le définit la conférence de Lisbonne en 2000. Cependant le secteur artistique et culturel n'est pas suffisamment ouvert et formé aux enjeux économiques et financiers. Le monde économique lui, n'a pas suffisamment conscience de l'importance de ce secteur en terme de développement et en terme de poids dans quelquefois des niches, mais aussi dans le développement économique global constitué par de très petites entreprises qui sont aussi la révélation de l'économie de la connaissance. L'un des enjeux majeurs de développement pour nos villes moyennes, en dehors des capitales, est notre capacité à attirer des talents innovants sur nos territoires. C'est l'objectif du programme européen ECCE, dont nous sommes pilote depuis 2006 et qui est centré sur le développement économique des clusters culturels en Europe. Il est élaboré en partenariat avec les villes de Birmingham, Cardiff, Stuttgart, Eindhoven, Utrecht, Aix-la-Chapelle, la région du Yorkshire. Nous y associons également Rennes et Angers. Ce

programme financé par l'Europe a de multiples objectifs, et nous a permis de travailler à Nantes sur la réalisation du cluster culturel positionné sur les modes de vie et spécialisé dans l'éco-design que nous appelons le « quartier de la création » ou le « quartier H5 ». Ce quartier est situé au cœur de l'agglomération nantaise, sur l'Île de Nantes qui compte 337 hectares. Il s'organise autour de quatre composants essentiels : la formation et l'enseignement supérieur par le regroupement des sites et des offres de formation liés aux industries culturelles, comme l'Université Permanente, l'École Nationale d'Architecture, les Beaux-arts, Sciences Com, l'École du Design, mais aussi des établissements qui ont des métiers techniques comme par exemple L'École de l'Imprimerie. Le second axe, c'est évidemment la recherche avec le développement de laboratoires spécialisés sur l'éco-conception et l'éco-design, et nous souhaitons accueillir de nombreux doctorants et post-doctorants en lien avec des artistes en résidence. Le troisième axe : la valorisation économique, qui est une question centrale, puisque nous pensons qu'au-delà de l'enseignement et de la recherche les liens avec les secteurs économiques doivent se faire. Nous accordons une importance majeure à la question du transfert des technologies. Nous développons aussi dans ce domaine de la diffusion économique, un système de microcrédit aux acteurs qui permet de développer un projet. Et le quatrième axe important est celui de l'action à l'international avec une politique active de veille, d'accueil des créatifs et des chercheurs. Dans cette politique d'aménagement urbain, la ville préserve des éléments de friches industrielles liées à son patrimoine, les Nefs qui hébergent les machines et l'éléphant, la halle Alstom qui servira de pépinière pour les entreprises créatives, la fabrique qui sera dédiée aux musiques actuelles. Nous travaillons à la conception de ce projet avec des économistes spécialisés dans le développement culturel, tel que Dominique Sagot-Duvouroux, mais aussi avec des philosophes, et nous sommes accompagnés dans ce projet par Bernard Stiegler qui a une vision pour le développement de ce quartier.

Le troisième axe que je souhaite développer, est celui du dialogue culturel et de la mobilité des artistes entre les villes françaises et japonaises. Le rayonnement et l'attractivité de nos villes à l'international est étroitement lié à la capacité de développement du tourisme, à l'accueil des talents, des créatifs sur nos territoires, aux enjeux de la mobilité artistique et culturelle. Ces projets d'échanges de savoirs doivent s'inscrire dans le cadre d'une stratégie durable et globale. De tout temps, nos artistes et les créateurs ont

parcouru le monde et se sont inspirés de la diversité des cultures. Il s'agit aujourd'hui de dépasser les parcours individuels pour repenser la mobilité, au regard de la construction d'échanges économiques, touristiques, sociaux, aux travers de nos réseaux de villes. Reconsidérons la mobilité à l'international, au regard du développement de nouvelles compétences en valorisant la diversité culturelle, le lien entre les artistes et les citoyens dans une société de la connaissance et de l'innovation. A partir de la description des échanges artistiques et des responsables culturels entre nos villes, et au cours des nombreux échanges que l'on a pu développer avec le Japon, notamment dans le cadre du dialogue culturel entre les villes françaises et les villes japonaises, nous proposons d'aller plus loin aujourd'hui et de mener une évaluation sur les réussites et les échecs de ces échanges pour les artistes, pour les professionnels, mais également pour nos territoires. Nous proposons la mise en place de relais permanents dans nos villes pour favoriser l'accompagnement et la mobilité des artistes, l'adéquation entre les projets d'échanges culturels et la structure d'accueil, les territoires d'accueil. Nous proposons de travailler sur l'échange de manière beaucoup plus pérenne que l'échange éphémère d'artistes pour le développement de nos politiques culturelles et de nos politiques touristiques. Favorisons la résidence sur plusieurs mois pour les chercheurs, les artistes, mais aussi les professionnels de la culture, je le répète, tout ça au service de la création, de l'émergence, des jeunes talents. L'ensemble de ces ouvertures doit être étudié par nos villes en concertation avec les représentants des Etats et ministères respectifs.

En conclusion, je terminerai par deux points. D'une part, j'insiste sur le fait qu'il est très important d'associer nos partenaires japonais aux réflexions et aux recherches qui sont menées en grande partie dans un cadre européen aujourd'hui sur l'impact des clusters et notamment culturels sur le développement économique et sur l'évolution du mode de vie dans nos villes. D'autre part, il est impératif de continuer à œuvrer sur la mobilité des artistes entre la France et le Japon, mais également sur l'intégration du travail de ces artistes, en valorisant les créations sur le territoire. Il faut analyser comment ces actions peuvent être moteur du développement des territoires et de la cohésion sociale.

Et je termine sur une œuvre emblématique à Nantes du travail que l'on construit pièce par pièce, avec des artistes japonais : l'œuvre de Maruyama, le Jardin Etoilé, qui est sur l'estuaire de la Loire. Elle a été réalisée en

collaboration étroite avec les élèves des écoles de l'estuaire de la Loire. Ce projet est porteur de développement économique puisqu'il s'agit là de zones très peu visitées en général, mais qui, du fait de la présence de cette œuvre, connaissent un nouvel essor, un nouveau dynamisme. Donc voilà, ce que je souhaitais vous dire aujourd'hui. Je me tiens à votre disposition pour répondre à vos questions. Je remercie Jean-Louis Bonnin qui travaille au long cours pour développer nos liens avec le Japon dans le domaine artistique et culturel.

10. Monsieur Christian Sautter, Adjoint au maire de Paris

« Attractivité internationale de Paris face à la crise »

Merci, Messieurs les Présidents, j'ai été, sans vouloir faire de conclusion, effectivement, très frappé de la diversité des exposés qui ont été faits, tous très passionnants, mais reflétant deux pays, deux cultures très différents, aussi des tailles de villes et des économies qui sont différentes. Et je pense que derrière, il y avait ce que l'on sent très bien à Paris et dans la région parisienne, la région Ile-de-France, on sent que l'économie est en train de se dissocier en deux économies, l'une qui est une économie mondialisée où l'innovation technologique joue un rôle de plus en plus important et une économie localisée où il faut pratiquement arriver à produire des services publics et privés sur mesure pour les personnes. Alors, si je reprends ces deux points rapidement, pour être fort dans l'économie mondialisée du 21^{ème} siècle, ceci a été dit, il faut attirer les centres de décisions mondiaux et là je voudrai citer quatre chiffres rapidement. Si l'on prend les 500 premières entreprises mondiales, la ville qui en contient le plus c'est Tôkyô, avec 50, ensuite Paris et c'est évidemment Paris au sens large, avec 27, suivi par Londres et New York avec chacun 22. Et je crois que c'est important d'avoir des villes monde qui jouent un rôle d'entraînement. Deuxièmement, je crois que l'innovation, donc, est la clé, et un certain nombre des orateurs précédents ont parlé de clusters, c'est-à-dire de la capacité de réunir en une masse critique des grandes entreprises, des start-ups, des universités, des laboratoires de recherche, et ceci peut se faire non pas à l'échelle d'une ville comme Paris qui ne compte que deux millions d'habitants, mais à l'échelle de la région parisienne, c'est-à-dire la région Ile-de-France, onze millions d'habitants qui est la première région scientifique européenne, soit dans le cadre d'un réseau de villes, et j'étais très intéressé par le fait que Metz et Nancy, qui ont souvent eu

des rapports un petit peu difficiles dans l'histoire, allient leur destin, pour avoir une grande présence internationale.

Alors, ce que je voudrais dire simplement, c'est que je sens que des coopérations sont possibles entre clusters, pôles de compétitivité français et japonais. Je vous donne deux exemples, ce matin, le maire de Kyôto a parlé de l'accent qui était mis dans sa ville sur les contenus numériques, c'est-à-dire sur l'animation, les jeux vidéos, l'éducation numérique, il y a dans la région parisienne, un cluster qui s'appelle le Cap Digital qui d'ailleurs va venir s'exposer si je puis dire au Japon cette année par une manifestation qui s'appellera « Futur en Seine », je pense que des liens peuvent se renforcer et personnellement je suis tout à fait prêt avec vos collaborateurs, Monsieur le Maire, de faciliter les rapprochements entre les différentes équipes. De même, j'ai senti que dans tout ce qui était technologie urbaine, il y avait là aussi, entre Advancity qui a été cité par le président du conseil général de Seine-et-Marne et par moi aussi, et le parc technologique de Kyôto, là aussi il y avait des possibilités de travail en commun. Donc il me semble que devrait sortir de nos travaux, l'idée que c'est important d'avoir des clusters, et c'est encore plus important que ces clusters dialoguent entre la France et le Japon, parce que nous avons beaucoup d'intérêts communs et nous avons aussi des concurrents communs et pourquoi pas, être alliés sans avoir vraiment d'ennemis, mais en étant face à des rivalités tout à fait sérieuses.

Deuxième point, très rapidement, après avoir dit comment être fort dans l'économie mondiale, comment être heureux dans l'économie de proximité, et ce qui me frappe et on en a peu parlé, c'est pourquoi j'y insiste maintenant, il y avait autrefois au Japon comme en France, une solidarité familiale très forte, où les enfants s'occupaient de leurs parents âgés, et où une seule personne travaillait dans le couple, ce qui fait que la mère en pratique pouvait s'occuper des enfants. C'est un modèle qui est en train d'évoluer au Japon, qui a depuis longtemps changé en France. La seule femme qui est parmi nous doit savoir peut-être en témoigner, mais en France aussi on avait une tradition que l'Etat, l'Etat-providence depuis un demi-siècle prenait en charge une grande partie de la solidarité, je pense que ces deux modèles sont en train de changer et en pratique, les collectivités territoriales ont de plus en plus de responsabilité, en matière de solidarité, de proximité, à l'égard des personnes âgées qui vivent seules, à l'égard des couples, dont les deux parents travaillent et qui demandent des services sur mesure, à l'égard des personnes

handicapées qui elles aussi vivent de plus en plus isolément et donc difficilement. Et ce qui me frappe, c'est qu'il y a des bonnes pratiques là aussi, où nous pouvons échanger entre municipalités ou entre départements, car en France, par exemple nous utilisons de plus en plus les services des bénévoles, ou les services d'associations qui ne sont pas composés de fonctionnaires, mais qui sont composés de personnes volontaires salariées et je pense qu'en la matière, nous pouvons réfléchir à échanger nos bonnes pratiques, d'autant que le Japon ayant, si je puis dire, de l'avance en matière de vieillissement, a certainement trouvé de nouvelles organisations sociales et aussi de nouvelles technologies pour prendre par exemple en charge les personnes très âgées, et il y a là aussi me semble-t-il un facteur de coopération tout à fait important.

Voilà, Messieurs les Présidents, ce que je voulais dire, j'ai un peu insisté sur cette économie de proximité, et je parle délibérément d'économie de proximité parce que je crois qu'on était autrefois dans un monde où c'était 100% privé ou 100% public et l'on va de plus en plus me semble-t-il dans ces services à la personne, vers une économie mixte, où il y a une contribution de l'utilisateur, et il y a une contribution publique, mais il y a aussi des initiatives privées qui peuvent gagner de l'argent en assurant des activités d'intérêt général.

◆ Questions-réponses

【Monsieur Suzuki, Maire de Shirakawa】

Je suis convaincu que l'innovation est essentielle pour le développement mais, pour la réaliser, il faut rassembler la haute technologie, les chercheurs et les universités qui les soutiennent. L'innovation n'est donc pas très difficile dans les grandes villes et leurs agglomérations. Mais je voudrais savoir, pour une collectivité locale de taille petite et moyenne, ce qui est nécessaire pour l'innovation.

【Monsieur Leikine, Vice-président du CG du Val-d'Oise】

Oui, j'ai raccourci mon propos tout à l'heure pour essayer de gagner un peu de temps mais, c'est une véritable question, une véritable préoccupation à laquelle, en Val-d'Oise, nous essayons de répondre. Effectivement, faire que l'ensemble des acteurs socio-économiques de toute la chaîne travaille ensemble pour créer de l'innovation, créer de la motivation surtout au départ, est un véritable

problème. Nous avons essayé, pour notre part, de faire en sorte de faire travailler toute la chaîne. C'est pour cela que nous avons organisé, il y a à peine une année, un déplacement à Osaka uniquement avec les responsables universitaires et les responsables de formation des grandes écoles. Parce que nous avons souhaité leur faire bien appréhender la nécessité d'avoir des échanges internationaux, la nécessité de développer des relations avec d'autres grandes écoles, mais surtout leur faire comprendre qu'ils étaient dans le champs du développement économique, un élément important de motivation pour les chefs d'entreprises, un élément important pour faire en sorte d'aller à la recherche des nouvelles cibles, des nouveaux marchés, des nouvelles possibilités d'études. Et, en Val-d'Oise, nous avons, je crois, réussi quelque part ce challenge : aujourd'hui, il y a quelques années que le processus est engagé mais, en tout cas, depuis deux, trois ans, nous avons renforcé ces liens entre le monde universitaire, le monde de l'enseignement supérieur, le monde de l'information et le secteur économique et industriel. Et ces partenariats sont motivants pour l'ensemble des acteurs. Alors, on verra dans les années à venir sur quel type de cible, nous avons à associer les étudiants. Cela peut passer à travers une dynamique, comment dirais-je, un « concept », qui sont les VIE, les « Volontaires Internationaux en Entreprises ». Nous avons ainsi des jeunes étudiants qui vont à l'international avec des entreprises. Donc, dans la totalité de notre action d'aujourd'hui, le monde économique s'est ouvert au monde de l'information. Et ça c'est extrêmement important, ce qui nous permet, bien en amont, de voir comment et sur quels secteurs nous devons appuyer ici et là, tel ou tel secteur de la recherche. C'est ce que nous faisons, par exemple, en ce moment, avec un domaine que nous avons ouvert qui est celui de l'intelligence embarquée. Au sujet de ce cluster, comme on peut aujourd'hui le qualifier, nous associons vraiment l'ensemble des acteurs de la recherche, de l'université, des grands groupes, qui sont eux-mêmes dans une situation de recherche de nouveaux marchés, en tout cas de nouveaux développements. Nous associons aussi l'ensemble de nos réseaux, notre tissu d'entreprises qui adhèrent parce qu'en période de crise, des entreprises qui étaient sur des niches depuis des années, voire des générations, sont obligées aujourd'hui de se repositionner. Donc voilà, je crois, en deux mots, ce que j'aurais aimé pouvoir développer tout à l'heure. Mais il est vrai que ce lien extrêmement fort entre l'éducation, l'enseignement supérieur et le milieu économique, nous permet aujourd'hui, en Val-d'Oise, d'avoir un nouveau regard sur les marchés à conquérir.

【Monsieur Kadokawa, Maire de Kyôto】

L'innovation nous paraît quelque chose de gigantesque. Mais, comme le partenariat avec la France est important pour la ville de Kôshû dans la production du vin local, je pense qu'il y a là également une possibilité de collaboration avec les universités. C'est pareil pour Misasa avec une université du tourisme par exemple.

A Kyôto, nous constatons que les innovations sont nées en général au sein des petites entreprises plutôt que dans les grandes sociétés car les petites entreprises ont continué à transmettre leurs propres sagesse et techniques qui peuvent être innovées en partenariat avec des universités. Aujourd'hui, grâce à l'internet, la coopération est possible même si on travaille dans une zone rurale très éloignée des pôles académiques.

A Kyôto, nous avons établi un système de rencontres entre les entreprises et les universités. Nous assemblons de bons projets difficiles à concrétiser à cause des manques d'idées de commercialisation, etc. pour soutenir la concrétisation de certains parmi eux qui sont très intéressants. Ce système très efficace a donné naissance à quelques entreprises qui feront ensuite partie d'un nouveau cluster qui peut allier les petites entreprises et les universités même si elles sont éloignées géographiquement.

Ce type de système de rencontres permet aux petites entreprises locales de développer leurs projets avec des institutions scientifiques.

【Monsieur Eblé, Président du CG de Seine-et-Marne】

En écoutant Monsieur Kadokawa, il me vient à l'esprit une illustration de même nature, mais dans un autre domaine, dans mon territoire de Seine-et-Marne, il s'agit de l'introduction dans les processus de construction, d'un matériau traditionnel, mais qui avait été mis à l'écart, qui est un matériau végétal, le chanvre. Nous utilisons de façon dominante aujourd'hui, le ciment, le béton armé, les métaux, l'acier, le verre dans les constructions, mais nous n'utilisons plus ce matériau traditionnel, le chanvre qui pourtant dispose de qualités exceptionnelles, en particulier en matière d'isolation, en matière de caractéristique mécanique, et qui est un matériau intéressant.

Un certain nombre d'agriculteurs de mon territoire ont pensé qu'il y avait là un débouché, parce que cette plante, il faut d'abord la cultiver et ils se sont regroupés pour créer une structure de production, de transformation industrielle de ce matériau de façon à le mettre dans la forme qui permet son utilisation dans les constructions, dans le bâtiment. Mais ensuite, ce sont les entreprises de construction qui vont l'utiliser, ou ne pas l'utiliser. Il y a donc là

un travail de mise en contact de cette possible culture et de cette éventuelle production industrielle du matériau pour qu'il soit pris en considération par un certain nombre d'opérateurs qui sont eux-mêmes des acteurs économiques et qui doivent s'en saisir. Il y a aussi évidemment un travail sur l'opinion publique elle-même, parce qu'encore faut-il, si les artisans sont prêts à mettre en œuvre cette nouvelle technique de construction, ce nouveau matériau, que la clientèle soit intéressée aussi par le produit et le demande au titre d'une inspiration, à plus d'écologie, de responsabilité aux travers des objectifs de développement durable. Donc cette situation je dirais existe, il y a potentiellement je dirais une vraie possibilité de filière locale, de production et de transformation, et donc la responsabilité de l'acteur public que nous sommes, c'est déjà de mettre d'une certaine façon, ces différents acteurs en situation d'être en dialogue et d'agir ensemble au bénéfice de chacun d'entre eux bien entendu et au bénéfice du territoire. C'est aussi de faire ce travail de prise de conscience et d'émergence de la volonté d'aller de l'avant en particulier vis-à-vis des utilisateurs eux-mêmes. Nous avons trouvé un organisme de formation des artisans qui forme à la fois des jeunes à ces métiers, qui va mettre en œuvre le matériau dans une forme je dirais d'exposition, de telle façon que le public puisse voir, toucher, de façon concrète, matérielle, la réalisation d'un bâtiment selon ces techniques et ces matériaux. Donc, la place de l'action publique paraît tout à fait évidente et ne peut pas se faire au bénéfice d'un seul acteur économique, parce que nous ne souhaitons pas rentrer je dirais, dans une mise en péril du jeu de la libre compétition entre les acteurs économiques de la libre concurrence, pourrait-on dire, mais néanmoins nous pensons pouvoir agir au bénéfice de l'ensemble de la filière, de l'ensemble du secteur, et c'est demandé d'ailleurs par les acteurs économiques, que nous soyons en soutien et en appui, voilà une seconde illustration finalement de cette perspective d'une dynamique d'innovation.

【Madame Daniel, Adjointe au maire de Nantes】

Je voulais intervenir sur ce thème, en qualité de chercheur et professeur dans une grande école. En France, les étudiants acquièrent des niveaux de formation élevés, mais nous avons pourtant un taux de transformation de leurs connaissances en création d'entreprises et en déclinaisons économiques plus faible qu'ailleurs. Des sociologues de l'innovation ont travaillé sur le sujet et ont pointé un problème de « culture » par rapport au risque économique. Cela se traduit par une aversion importante face au risque de la transformation et de la création d'entreprise. Créer, c'est aussi risquer ! Il me semble que dans ce contexte-là, les collectivités locales ont des leviers de politique publique à

mettre en œuvre. Le premier est de travailler sur cette question de l'appréhension et de la formation par rapport à la création d'entreprise. Le second, sur lequel il me paraît important d'étudier, est la question de la mutualisation des risques à l'échelle d'un territoire. Comment les collectivités locales peuvent accompagner les étudiants, les acteurs économiques ? La prise de risques peut apparaître importante au niveau individuel, mais elle peut être mutualisée au niveau d'un territoire. Dans ce domaine, les collectivités ont un rôle à jouer.

【Monsieur Yoshida, Maire de Misasa】

Misasa s'engage dans la création d'une nouvelle industrie. Actuellement nous utilisons nos sources thermales de qualité pour commercialiser des produits de beauté. Je pense que nous devons faire des efforts de ce type pour l'innovation.

【Monsieur Lévy, Adjoint au maire d'Issy-les-Moulineaux】

J'en profite juste pour vous reprendre la parole sur ce que j'avais à dire sur les technologies de l'information et de la communication, et pour répondre à notre ami maire qui posait la question sur les réalisations concrètes. Nous sommes convaincus à Issy-les-Moulineaux que les technologies de l'information et de la communication doivent rapprocher les gens de leur administration, mais aussi se rapprocher eux-mêmes dans un territoire, dans un territoire urbain aussi urbanisé que les nôtres aujourd'hui, on n'est plus seulement citoyen habitant, on est aussi citoyen travailleur et on est aussi citoyen acteur et on est aussi citoyen consommateur. Donc effectivement, tout ça, ça fait un mélange, ça fait un tissu, qui permet de dire que quelqu'un qui vient travailler dans une ville, doit aussi profiter des services de la ville.

Je donnerai deux exemples concrets. Nous avons créé à Issy-les-Moulineaux un club des entreprises. Et dans ce club des entreprises initié effectivement par la collectivité, il y a tous les mois des petits déjeuners thématiques. Et dans ces petits déjeuners thématiques, le petit entrepreneur qui a dix salariés peut rencontrer effectivement à l'occasion de ce petit déjeuner sur un sujet déterminé, le président-directeur général ou le directeur général, d'une grande entreprise, comme Microsoft, comme Cisco Systems, comme Hewlett-Packard. Et je crois que c'est très important, le fait de travailler dans une ville en réseau. Cela a donné dans notre ville des applications concrètes déjà dans le cadre de l'emploi. Vous savez la difficulté qu'ont nos salariés pour trouver un emploi et nous avons effectivement demandé à ces entrepreneurs de pouvoir recevoir directement sur leur boîte mail les curriculums vitae des salariés qui cherchent un emploi de la

ville, avec évidemment photo, avec petit film, et cela a donné des résultats absolument probants puisqu'en région parisienne nous avons le plus faible taux de demandeurs d'emploi de la région parisienne. Ça c'est important.

Je voulais parler aussi des seniors. Nous avons essayé qu'il n'y ait pas de fracture numérique, c'est-à-dire qu'effectivement, même les gens les plus âgés puissent accéder aux technologies de l'information et de la communication. En leur permettant d'avoir des cours, en permettant de leur donner des cours, initiés par la municipalité, à un très faible coût. Cela a permis de relancer le lien familial puisque ces personnes qui apprenaient à se servir du mail, qui apprenaient à se servir des nouvelles technologies renouaient le lien familial, car souvent maintenant, des petits-enfants sont au Japon, sont aux Etats-Unis, sont ailleurs. Et effectivement ces grands-mères, ces grands-pères renouaient le lien familial en envoyant des mails à leurs petits enfants, cela permettait effectivement un nouvel échange familial.

Je terminerai simplement en vous disant que l'apprentissage des langues et pour nous, très important. Nous sommes jumelés avec un certain nombre de villes en Europe et dans le monde, et en particulier avec la Chine et maintenant avec le Japon. Et dans nos écoles nous avons initié le fait d'apprendre le chinois de la maternelle aux plus grandes écoles. 400 élèves à Issy-les-Moulineaux sur à peu près 10 000 apprennent le chinois. Cela permet effectivement aux élèves de mettre sur leur curriculum vitae, « j'apprends le chinois ». Nous allons faire exactement la même expérience à partir de la rentrée prochaine pour le japonais.

◆ Points essentiels

- Il faut s'investir davantage dans les industries enracinées dans la région en y apportant des innovations techniques qui leur permettront d'ouvrir de nouveaux marchés.
- Il est important d'attirer et de créer des industries moins polluantes et d'utiliser les technologies informatiques de communication.
- Il est important de développer les coopérations entre les collectivités françaises et japonaises au-delà du cadre du jumelage, dans le domaine des échanges des étudiants, de la technologie et de la science et ainsi qu'entre nos pôles de compétitivités
- Le tourisme est un secteur d'activité important pour nos deux pays. Il faut promouvoir activement des projets et des partenariats franco-japonais mettant en valeur les particularités de nos territoires.

Atelier Environnement

1. Monsieur Pierre-Marie Blanquet, Vice-président du conseil général de l'Aveyron
« L'action d'une collectivité territoriale pour la coexistence de l'homme et la nature en Aveyron »
2. Monsieur Yoshiaki Kawai, Maire de Kawagoe, département de Saitama
« La politique des déchets à Kawagoe »
3. Monsieur Pierre-Paul Leonelli, Adjoint au maire, communauté urbaine de Nice Côte d'Azur
« Collecte, traitement et valorisation des déchets »
4. Monsieur Mitsuo Makino, Maire d'Iida, département de Nagano
« Pour une communauté locale durable »
5. Monsieur Jean-François Husson, Vice-président de la communauté urbaine du Grand Nancy
« La politique énergétique du Grand Nancy »
6. Monsieur Morio Koga, Maire adjoint de Saga, département de Saga
« Notre déclaration pour une ville écologique ! »
7. Madame Arielle François, Adjointe au maire de Compiègne
« Un environnement durable, une qualité de vie exceptionnelle »
8. Monsieur Hiroshi Kudô, Maire adjoint de Wakkanai, Hokkaidô
« La politique environnementale de Wakkanai »

1. Monsieur Pierre-Marie Blanquet, Vice-président du conseil général de l'Aveyron

« L'action d'une collectivité territoriale pour la coexistence de l'homme et la nature en Aveyron »

Merci Madame le Directeur. Aujourd'hui ce qui va vous être présenté, c'est l'action d'une collectivité territoriale rurale, pour la coexistence de l'homme et de la nature dans une collectivité rurale. En ayant le souci, à la fin, de voir comment notre coopération avec le Hyôgo a pu se mettre en place d'une manière concrète, puisqu'au fond, nous sommes quand même aujourd'hui dans une réunion de collectivités locales, qui ensemble, essaient de voir comment elles peuvent coopérer sur des actions concrètes. Notre département a un patrimoine très riche et très diversifié : 880 000 hectares pour 270 000 habitants, voyez le rapport entre le nombre d'habitants et le nombre d'hectares. Cela pose un problème politique parce que les hectares ne votent pas, mais les hectares ont besoin d'une gestion. C'est une grande biodiversité que ces espaces naturels proposent et jusqu'à ces dernières années, les équilibres naturels se faisaient dans le cadre d'une économie agricole traditionnelle, mais avec la révolution agricole des années 1960, le paysan, qui était l'homme du pays, qui était attaché au sol et cultivait avec ses mains, par la mécanisation a transformé l'exploitation en structure économique, il est devenu un homme d'affaires, qui a été assez naturellement plus soucieux de son compte d'exploitation que des problèmes naturels et de la civilisation agro-pastorale, d'où il était issu. Le problème crucial qui s'est posé aux élus c'était de savoir précisément, comment répondre à cette problématique de concilier écologie et économie. La maison commune, l'« oicos » en grec, était menacée par l'évolution économique et il fallait essayer de voir comment on pouvait transformer le discours en règle concrètement applicable

Le conseil général de l'Aveyron a donc mis en place un certain nombre de mesures, qui ont visé d'abord à protéger l'environnement par des actions réglementaires : la protection de l'eau, la suppression des décharges sauvages, qui encombraient nos paysages. En dix ans nous avons assuré toute la suppression de ces décharges et l'ensemble du problème des déchets ménagers a été traité. En matière d'épuration des eaux usées, le conseil général a favorisé la mise en place des stations d'épuration, qui relèvent de la compétence des communes mais avec des aides très appropriées et

significatives, l'ensemble du dispositif d'épuration, a été aujourd'hui définitivement réglé. Par ailleurs, le département a apporté aux communes un service d'assistance technique et d'expertise qui s'appelle le SATESE, et qui assure en permanence un suivi des équipements et du milieu récepteur. Enfin, en matière d'eau potable, la création des périmètres de protection des sources où se faisaient les prélèvements d'eau potable ont permis de sécuriser la qualité de l'eau distribuée dans les réseaux publics.

Enfin, le deuxième objectif était de sensibiliser les habitants, parce que dans une population traditionnelle, l'évolution de la nature et de sa dégradation progressive n'était pas évidente. Il fallait donc rendre perceptible cette évolution de la dégradation de l'état naturel du territoire. Pour cela, le conseil général a créé un fonds départemental pour l'environnement, permettant d'aider les initiatives prises par des collectivités ou des associations, ou même des particuliers, qui contribuaient par leurs actions à l'amélioration de l'environnement. Et également afin de récompenser les actions les plus remarquables, le conseil général a mis en place un prix et une bourse au développement durable. Enfin, le conseil général a souhaité hiérarchiser la qualité de ses espaces naturels en fonction de leur sensibilité et de leur richesse patrimoniale et a utilisé la possibilité d'intervenir à travers la politique des espaces naturels sensibles, en prélevant sur les permis de construire une taxe : la taxe des espaces naturels sensibles, qui nous permet d'alimenter un fonds favorisant l'acquisition, soit par le département, soit par les communes, des espaces les plus sensibles du département. Par ailleurs, le conseil général s'est appliqué à essayer de favoriser la mise en place de parcs naturels régionaux, dont le premier le Parc naturel régional des Grands Causses a été créé il y a une quinzaine d'années. Nous sommes actuellement sur un projet de Parc naturel régional de l'Aubrac, dans une des zones de plus grande sensibilité du département. Et enfin, ce développement de la politique des espaces naturels sensibles nous a permis d'élaborer un schéma départemental, où nous pouvons identifier sur l'ensemble du territoire, les espaces les plus sensibles. Grâce à cette politique, nous avons pu acquérir un certain nombre d'espaces qui sont devenus publics et pour certains d'entre vous, et nos amis et collègues japonais qui connaissent bien l'entomologiste Jean-Henri Fabre, qui est originaire de l'Aveyron, nous avons pu acquérir une tourbière, une zone humide, tout près de la maison natale de Jean-Henri Fabre, avec un effet extrêmement pédagogique.

Alors, entre l'Aveyron et le Hyôgo quelles ont été les questions communes ? Depuis 1998, nous avons une coopération avec le département du Hyôgo et nous nous sommes rendus compte que finalement, les préoccupations environnementales étaient déjà anciennes, étaient universelles et étaient communes aux deux collectivités malgré leurs populations différentes. Le Japon a une très grande sensibilité envers sa nature. Nous avons découvert cette grande sensibilité du Japon pour son patrimoine naturel et nous avons souhaité profiter des compétences que vous aviez dans ce domaine, et des connaissances de vos collectivités pour faire face aux problèmes que rencontraient nos espaces en général et plus particulièrement nos forêts. Nous avons eu la surprise de constater que les forêts japonaises avaient également été atteintes par une maladie des résineux. On voit les taches dans la montagne japonaise des résineux devenus secs comme dans nos paysages aveyronnais. Et nous avons, nous en Aveyron, un des grands spécialistes européens de la chenille processionnaire, qui porte atteinte plus particulièrement aux résineux, et qui travaille en collaboration avec nous au Centre d'interprétation des insectes « Micropolis », sur la ville natale de Jean-Henri Fabre. Donc nous avons envisagé de nous associer avec nos amis du Hyôgo pour voir comment nous pouvions répondre ensemble, à partir d'une observation de la faune et de la flore, à ces problématiques à travers le Musée d'histoire naturelle du département du Hyôgo, avec lequel nous envisageons d'ailleurs de signer très prochainement un protocole d'accord. Nos deux départements, dans le cadre de nos actions de coopération décentralisée, envisagent d'introduire, dans une convention que nous allons passer entre les deux collectivités, un partenariat entre le musée « Micropolis », le Centre d'interprétation des insectes Jean-Henri Fabre, en Aveyron et le Musée d'histoire naturelle et des activités humaines du Hyôgo, avec un programme 2010 qui s'orientera principalement autour d'un projet de partenariat d'échanges scientifiques et de connaissances en sciences naturelles. Ce protocole entre le musée de Micropolis et le musée d'histoire naturelle, pourrait, à terme, s'élargir dans le cadre d'une coopération tripartite au département de Tulcea en Roumanie, avec lequel le département de l'Aveyron a des liens de coopération anciens et privilégiés. C'est une zone qui est extrêmement concernée par les problèmes de nature puisque c'est sur ce département que se trouve le delta du Danube. Voilà en quelques mots, si vous voulez, les problématiques et perspectives de coopération que nous avons avec une collectivité japonaise.

2. Monsieur Yoshiaki Kawai, Maire de Kawagoe, département de Saitama
« La politique des déchets à Kawagoe »

La ville de Kawagoe cherche à prendre des mesures contre des déchets dans le cadre de l'aménagement du territoire sous le principe des 3 Rs : « Réduire », « Réutiliser » et « Recycler ». Du point de vue de la responsabilité étendue des producteurs, la collecte par les producteurs pour la réutilisation est très efficace et importante. Mais, pour faire avancer cette politique, il faut l'entreprendre au niveau des agglomérations et des régions. L'institutionnalisation des collectes par l'Etat est donc indispensable.

3. Monsieur Pierre-Paul Leonelli, Adjoint au maire, communauté urbaine de Nice Côte d'Azur
« Collecte, traitement et valorisation des déchets »

Merci Monsieur le Président, Madame la Présidente. Konnichiwa, Pierre-Paul Leonelli desu.

Avant de vous présenter mon exposé, je vous prie de bien vouloir excuser Monsieur Christian Estrosi, ministre de l'Industrie, maire de Nice, président de Nice Côte d'Azur, qui m'a chargé de vous livrer ce message, en vous précisant que vraisemblablement il se rendra prochainement au Japon. D'ailleurs, cela nous a été indiqué par Monsieur Faure, ambassadeur de France.

Le fait que Nice soit jumelée depuis maintenant 1966, avec la ville de Kamakura, a tissé des liens étroits entre nos deux villes. Cela est d'autant plus important que j'ai appris, hier soir, par le maire de Kamakura, Monsieur Matsuo Takashi, que Kamakura est une ville exemplaire au niveau du tri sélectif et qu'elle a été classée parmi les premières villes du Japon, pour les villes de plus de 100 000 habitants.

Je voudrais enfin remercier le maire de Kanazawa et son équipe municipale pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé, accueil qui fait honneur à votre pays.

Permettez-moi de vous dire que mon collaborateur Monsieur Millet et moi-même nous sommes très heureux d'être parmi vous.

Je voudrais également saluer Monsieur Kenji Naruta, directeur général de CLAIR, avec qui nous avons déjà eu le plaisir de nous entretenir au Sénat, à Paris.

Il est évident qu'après l'intervention du maire de Kawagoe, on se rend compte que nous sommes dans une société de consommation, que notre société de consommation produit beaucoup trop d'emballages, que les emballages concernant les produits alimentaires ou des produits de consommation vestimentaire, voire des produits pour des enfants, tels que les jouets, font qu'aujourd'hui, nous sommes confrontés à l'élimination de ces déchets et à leur recyclage.

Nice Côte d'Azur est une communauté urbaine très récente. Elle compte 530 000 habitants. Elle est composée de 27 communes. Cette communauté urbaine Nice Côte d'Azur a surtout pour vocation, de par sa situation géographique, d'accueillir 4 millions de touristes par an. Aujourd'hui il est évident que la compétence déchets, traitement et recyclage, nous oblige à trouver des solutions qui soient des solutions les moins pénalisantes pour nos concitoyens. Je veux vous préciser que cette collectivité, à la demande de Monsieur le Président Christian Estrosi, mais aussi en cohérence avec, je dirais la situation dans laquelle nous nous trouvons au niveau national voire international, et notamment en suivant les prescriptions du Grenelle de l'environnement, qui ce matin vous a été décrit comme une réunion autour de laquelle se sont retrouvés les acteurs politiques, associatifs, les ONG, met tout en œuvre pour essayer de trouver des solutions.

Je crois qu'il n'y a pas de solution miracle et que chaque collectivité essaie de trouver les moyens les mieux adaptés. Cela peut effectivement passer par l'incinération ou la méthanisation, voire même la décharge et l'enfouissement, mais ceci est fortement déconseillé. Aujourd'hui, on le voit bien devant les quantités énormes de déchets, nous avons pour obligation d'essayer de trouver des solutions qui répondent aux exigences de cette abondance de déchets et j'estime que l'on peut remplacer le terme de déchet par celui de « matière première recyclable ». En effet, nos déchets peuvent être recyclés et nous aurons ainsi un minimum de déchets résiduels. C'est la raison pour laquelle, il nous faut bien évidemment favoriser le tri.

A Nice Côte d'Azur, on offre et on met à la disposition gratuitement des bacs jaunes qui sont les fameux bacs qui accueillent tout ce qui est emballage. Sont également mis à disposition de nos concitoyens des « colonnes d'apport volontaire » pour le verre, mais également pour le papier journal et les magazines. Ce qui est important, c'est de permettre à chaque ménage de pouvoir, dans ces fameux containers jaunes, mettre leurs emballages.

L'on constate, aujourd'hui sur notre collectivité, qu'il y a une amélioration ;

elle n'est pas suffisante. Nous ne sommes pas, et je le dis avec humilité, une collectivité exemplaire en la matière.

Il faut savoir, et mon cher collègue de Kawagoe vous disiez tout à l'heure, qu'un facteur génère cette situation : l'incivisme. Nous sommes malheureusement dans une région, le sud de la France, où il faut trouver des moyens pour mobiliser et motiver nos populations, et ce dans leur intérêt. Le but que nous nous sommes fixés c'est celui d'atteindre les 35% de tri en 2012 et ensuite 45% en 2014. Aujourd'hui, vous pouvez constater, qu'entre 2005 et 2008, nous avons réduit de façon significative, le gisement d'ordures ménagères résiduelles, puisque nous avons une baisse de 8%. Ensuite, vous comprendrez la raison pour laquelle cela se dénomme « matière première recyclable ».

Je ne sais pas si dans les collectivités au Japon, c'est la même chose qu'en France, mais nous avons la chance dans notre pays, d'avoir des partenaires : les « Ecosystèmes », des partenaires comme « Eco-Emballage », qui favorisent, si vous voulez, le recyclage, qui financent les collectivités, qui nous aident, qui participent à partir du moment où la volonté de la collectivité est affichée. Je prendrai pour exemple, « Eco-Emballage » pour le plastique mais aussi pour tout ce qui est emballage de produits courants, et « Eco-Folio » qui s'occupe de partenariats en ce qui concerne le recyclage du papier. Il est important là aussi de sensibiliser les populations, notamment les administrations, en ce qui concerne le papier, de montrer l'exemple. C'est ainsi que pour différencier le tout, des poubelles jaunes sont destinées à recevoir des emballages et des poubelles bleues, les papiers, magazines, journaux. Il est vrai qu'à Nice Côte d'Azur, et je pense que c'est la même chose dans d'autres collectivités du territoire français, et tout à l'heure, mon collègue du Grand Nancy, vous dira ce qu'il en est dans son domaine, mais on le voit bien, le plastique est recyclé, ce qui nous permet d'obtenir de nouveaux produits, notamment du textile.

Le verre, quant à lui, est reproduit et recyclé, c'est ainsi qu'à Béziers existe une usine qui accueille tout le verre collecté de Nice Côte d'Azur et qui transforme ce verre en bouteilles prévues pour les vins de Bordeaux, voire quelques fois aussi, un apéritif connu sur le sud, qui est le pastis, dans la région marseillaise. Donc, je pense que ce n'est pas une erreur d'affirmer que le « déchet » est une « matière première recyclable », même s'il n'en demeure pas moins qu'il nous faille faire de gros efforts à la source pour éviter les emballages et éviter de produire trop. Et je crois savoir que le système de la consigne, mon cher collègue, est une bonne idée. D'ailleurs, je ne suis pas d'un âge canonique et me souviens lorsque j'étais enfant, que les bouteilles de lait

étaient en verre et elles étaient consignées.

Ensuite, vous dire que c'est par la communication que nous parviendrons à améliorer l'acte citoyen du tri des habitants de nos villes. Et vous le précisez tout à l'heure, c'est la même chose pour nous, il est très important de dégager des budgets pour communiquer et faire une communication intelligente, notamment, vis-à-vis de nos enfants, des jeunes générations. On le voit bien, en France, lorsqu'il s'est agi de mener une politique en matière de sécurité routière, sur le port de la ceinture de sécurité, on s'est bien rendu compte que les enfants étaient un formidable vecteur. Il en est de même sur toute la problématique environnementale, et notamment sur la problématique du traitement des déchets. C'est ainsi que nous avons « Mon passeport de l'écolier » et « L'univers du recyclage des papiers ». On croit beaucoup à l'enfant comme vecteur, intervenant auprès des parents. Et puis, il y a une communication importante vis-à-vis de nos concitoyens. Je ne vous citerai pas dans le détail tout ce qu'on a fait mais ce qui me paraît intéressant, c'est ce que nous avons mis en place : « Le Code de la rue ». « Le Code de la rue » qui traite, en quelques pages, le comportement que doit adopter chacun de nos concitoyens en termes de propreté, de tri et de collecte de déchets. Vous savez, l'humilité que j'affiche et mes propos ne sont pas de circonstance. Je suis parmi vous depuis maintenant 72 heures, et je me rends compte que vos villes sont propres, très propres ; que vous ne possédez pas de corbeilles à papiers, alors qu'à Nice, nous avons installé de 1 000 corbeilles à 3 000 corbeilles, que vous avez pratiquement, je dirais, une organisation sur la collecte des ordures ménagères, qui est exemplaire. J'ai vu un seul sac dans le quartier où j'étais à Tôkyô, un seul sac qui manifestement avait dû être oublié, parce que ce n'est certainement pas une erreur du service de collecte. C'est impressionnant. Que nous malheureusement, je le disais à midi, il faudrait qu'on échange un peu nos populations. Non pas parce qu'on est mauvais, mais parce que dans ce domaine là, on a beaucoup d'efforts à faire, notamment en matière d'éducation de nos concitoyens sur tous ces actes quotidiens qui contribueraient à accroître une meilleure qualité de vie au niveau environnemental.

Nous possédons une usine d'incinération. L'incinération, vous le savez n'a pas été écartée par le Grenelle de l'environnement. Elle existe depuis 1930. L'on a mis en place un certain nombre de moyens et notamment un observatoire de la santé. De toute manière, je vous le disais tout à l'heure, il

n'y a pas de solution miracle. Quoi qu'il en soit, nous possédons un slogan : « Trier plus, trier mieux pour moins brûler ». C'est évident que plus l'on triera, moins l'on aura de déchets résiduels à porter à l'usine.

Nous avons un projet très important à Nice, projet nommé « Eco Parc », qui sera un centre de tri du 21^{ème} siècle avec, bien évidemment, un objectif essentiel : brûler moins dans notre usine. Cette usine qui, je vous le dis, existe depuis 1930. Il n'en demeure pas moins que c'est un moyen mais que ce n'est pas le seul moyen et qu'on a la ferme intention de mettre plusieurs systèmes à disposition de nos concitoyens.

Voilà, et enfin je voulais terminer en vous disant qu'il y a actuellement en construction, une unité de tri-compostage, qui permettra à l'usine d'incinération d'avoir 11 000 tonnes de déchets en moins à gérer. Il faut savoir que l'usine gère actuellement 335 330 tonnes alors qu'elle a une capacité maximale de 390 000 tonnes de déchets. Cette unité, qui va être mise en fonctions en 2011, nous permettra effectivement avec un système HQE – de haute qualité environnementale- d'avoir une production d'eau sanitaire. A savoir enfin que notre usine produit de l'électricité et de la chaleur, ce n'est donc pas simplement un système de brûlage pur et dur.

4. Monsieur Mitsuo Makino, Maire d'Iida, département de Nagano « Pour une communauté locale durable »

A Iida, le premier système de production d'énergie solaire dans des résidences privées au Japon a vu le jour. La municipalité s'engage dans le développement d'éclairages urbains de sécurité à LED en partenariat avec un groupe d'entreprises. L'adoption de produits écologiques contribue ainsi à la promotion industrielle locale. Sa politique environnementale aboutit à la commercialisation des produits écologiques locaux que l'on peut mettre en avant auprès des autres collectivités japonaises et étrangères.

5. Monsieur Jean-François Husson, Vice-président de la communauté urbaine du Grand Nancy

« La politique énergétique du Grand Nancy »

Oui, merci et je vais comme mon prédécesseur, Monsieur le Maire, essayer de tenir les dix minutes, je vous le promets. Juste pour vous dire que le Grand Nancy c'est 270 000 habitants. C'est-à-dire que, rapporté à l'échelle des villes de votre beau pays qu'est le Japon, c'est relativement petit, mais les problématiques sont les mêmes. Quelques éléments d'abord, introductifs, pour simplement poser les enjeux, les objectifs à la fois que nous nous sommes fixés. Ils dépendent d'abord d'un contexte mondial et d'un contexte européen. Sur notre territoire, je vais vous donner les éléments tout à l'heure, nous avons en fait, comme dans beaucoup de villes ou agglomérations du monde, encore une forte dépendance aux énergies fossiles, d'où la nécessité, si nous voulons être vertueux, d'agir et de mettre les moyens pour dégager une consommation d'énergie en baisse, avec une énergie la plus propre possible. Deux éléments nous serviront tout à l'heure, à la fois des éléments techniques, je vous présenterai les réalisations que nous venons de mener depuis deux ans, avec la construction de chaufferies urbaines au bois, et puis également, je reviendrai sur la question de la valorisation de nos déchets et enfin, sujet qui nous est important et cher à tous, c'est la question de la sensibilisation et de l'information de nos concitoyens.

Sur les objectifs nationaux et internationaux, je ne vous ferai pas l'injure de rappeler ici les enjeux après Rio, du Protocole de Kyôto, le premier de 1997, avec l'entrée en vigueur en 2005. En 2008, au niveau de la Communauté européenne, nous avons l'adoption du « Paquet Climat », qu'on appelle la règle du 3 x 20, c'est à dire de réduire de 20% les consommations d'énergies sur nos territoires, réduire de 20% les rejets de CO2 et utiliser 20% au moins dans notre consommation à venir, d'énergies renouvelables. Enfin, en France, nous l'avons évoqué ce matin, ça a encore été évoqué tout à l'heure, une grande initiative participative, avec des objectifs ambitieux, qui s'appelle le Grenelle de l'environnement, où nous avons souhaité, au niveau national, nous engager à une réduction par quatre des gaz à effets de serre émis d'ici à 2050. Sur notre territoire, nous avons fait, dans le cadre d'un plan climat territorial, qui demain va s'appeler « les plans air/ énergie/ climat », nous sommes actuellement en cours et avons procédé au constat. Le constat qui permet de fixer objectivement les choses, sachant que le Grand Nancy, dans la

région, c'est 1% de la surface du territoire, 10% de la population entre les villes et les villages, et tout de même, en 2005, 7% de la consommation, ou des consommations d'énergies. Sur la répartition des consommations par produit, je disais tout à l'heure, nous avons une forte dépendance encore à la part d'énergie fossile, puisque le charbon en 2005 représentait encore 21% des produits initiaux. Et le fuel 7%. Les consommations par secteurs d'activités, deux éléments forts : l'habitat, comme partout dans le monde, fortement consommateur, et puis également sur notre territoire, une industrie, puisque nous avons une industrie chimique qui emploie aujourd'hui moins de 500 personnes, mais qui est fortement consommatrice, et notamment de charbon. Là aussi elle va passer sur un dispositif beaucoup plus vertueux mais il faut savoir que simplement cette seule entreprise, lorsqu'elle va modifier son dispositif, on va dire, de production par un dispositif plus vertueux, va diminuer de 2% les gaz à effet de serre sur l'agglomération. Et la consommation c'est aujourd'hui l'équivalent de la consommation énergétique de toute la ville de Nancy, c'est Neuvacarb. Voilà, donc nous avons fait ce constat. En gros, nous sommes dans la moyenne des villes en France, puisque nous sommes à une consommation moyenne par habitant et par an de 2,6 tonnes équivalent pétrole.

L'objectif, vous le devinez, c'est de tout faire donc pour obtenir des résultats. Et pour ça, nous avons mis en œuvre un réseau de chaleurs propres, en fait ça résulte à la fois de l'opportunité de changer en fin de contrat de délégation de service public, en France, c'est une des possibilités de faire travailler des partenaires privés. Et puis, c'est aussi de nous engager, dans ce moment-là, en toute cohérence avec nos objectifs. Donc nous avons créé un réseau de chaleurs complètement renouvelées propres, puisque fin 2009, entre 2007 et 2009, nous avons trois chaufferies bois sur l'agglomération, qui consomment 50 000 tonnes de bois par an. Sachant que la ressource c'est essentiellement des résidus ou des bois propres récupérés sur déchetterie. Les résidus de ce qu'on appelle les rémanents, c'est-à-dire le bois qui fait moins de 7 cm de diamètre, qui est récupéré dans les forêts, aux alentours de Nancy et du Grand Nancy, puisque c'est au maximum dans un rayon, un périmètre de 60 km autour de l'agglomération. Donc on a bien en plus une complémentarité intelligente entre les territoires ruraux, forestiers et la ville, qui finalement irriguent, et inversement, les besoins des uns et des autres, que ce soit en matière de chauffage mais également en matière de déplacement. Les objectifs à court et moyen termes, ça va être de renforcer le maillage du

réseau de chauffage urbain, même si en France, c'est un peu compliqué parce que ça passe par des extensions et les services de l'Etat veillent de manière à ne pas privilégier ou favoriser à l'excès l'augmentation des dispositifs, puisque dans ce cas-là, ça permet à l'organisme qui tient le marché, finalement, parfois avec des réseaux relativement limités, d'avoir une forte croissance. Donc l'Etat est particulièrement vigilant, pour qu'il n'y ait pas d'avantages en termes de concurrence. Sur la chaufferie propre, nous avons gagné, une chaufferie à Vandœuvre, nous avons gagné 80% d'émissions de CO2. Nous avons en même temps baissé de 20% le coût moyen de la chaleur produite aux habitants, sachant que les habitants qui profitent de ces dispositifs sont des habitants qui habitent dans ce qu'on appelle des logements collectifs ou des grands collectifs. En fait, nous avons 90% de l'alimentation qui est soit sur des bâtiments publics, des grands équipements ou des personnes qui sont souvent locataires, voire parfois en situation, comment dirais-je, un peu difficile, voire de précarité. Et nous engageons également des objectifs très forts sur l'accompagnement de ces populations pour qu'elles réduisent également leur consommation d'énergie. Nous avons donc, de ce fait, créé une plate-forme pour les apports du bois à 5 km de l'agglomération.

Deuxième élément : c'est la valorisation énergétique des déchets. Là encore, une des chaufferies-bois vient en complément du centre de valorisation des déchets, qui produit plus de 60% d'énergie propre par le réseau de chaleur. En 2000, nous incinérions 100 000 tonnes dans ce centre de valorisation, aujourd'hui nous sommes en dessous de 80 000 tonnes. Donc on voit bien, ça rejoint ce qu'on disait tout à l'heure : réduire, réutiliser, recycler, valoriser.

Dernier élément sur le dispositif, nous produisons de la chaleur mais nous produisons aussi dans ce centre de valorisation des déchets de l'électricité puisque nous produisons 30 000 mégawatts/ heure, c'est à dire l'équivalent en électricité de 10 000 logements. La chaleur, nous sommes sur 5 500 logements, c'est en gros 25 000 équivalents habitants.

J'en terminerai dans la minute qui me reste, sur les efforts en direction de nos populations, notamment d'information et de sensibilisation. Nous avons notamment mené tout récemment un dispositif qui s'appelle : « La maison de l'habitat et du développement durable ». L'objectif c'est dans un seul site, de regrouper un certain nombre de nos partenaires et également de nos services, pour orienter, conseiller, sensibiliser. Le tout est emporté par la contribution, on va dire de l'argent public, c'est-à-dire ce sont des services gratuits, offerts à

nos populations. Plus de 80% sont évidemment des citoyens, des habitants, il y a également un peu des entreprises. Nous avons également regroupé, proposé d'avoir nos partenaires, les bailleurs sociaux, les services de l'Etat, mais également un certain nombre de partenaires privés : la Fédération de la propriété immobilière ou un organisme également qui conseille sur toutes les aides en matière d'amélioration à l'habitat. Et je terminerai enfin par un dispositif qui existe dans d'autres territoires, qui s'appelle les « espaces information énergie » ou les « agences locales de l'énergie ». Là aussi, au sein de la maison de l'habitat et du développement durable, nous conseillons les particuliers, et nous allons avoir deux objectifs supplémentaires. Le premier, ça va être de conseiller les gens qui habitent dans des petits bâtiments, des copropriétés. Nous allons recruter une personne à destination du conseil et nous allons également aider les communes de moins de 10 000 habitants, qui font partie de la communauté urbaine, pour travailler sur les conseils en économie partagée. Donc vous le voyez, nous souhaitons à la fois redoubler d'énergie, une énergie qui soit la plus renouvelable possible, parce que nous en sommes certains, cette énergie, elle est à la fois l'effort de tous, elle est la contribution de tous, aux efforts que nous devons à notre belle planète.

6. Monsieur Morio Koga, Maire adjoint de Saga, département de Saga
« Notre déclaration pour une ville écologique ! »

La ville de Saga présente son action de compensation carbone ayant lieu lors de son festival international de ballons qui est l'un des plus grands festivals de ce genre en Asie. En sachant qu'un festival est certes un moyen efficace pour attirer des touristes sur le plan de l'animation du territoire malgré la crainte de l'émission de CO2 et de la dégradation de son environnement, la municipalité s'est décidée à profiter de cet événement pour mener des actions éducatives de l'environnement comme la plantation d'arbres en tant que compensation carbone.

7. Madame Arielle François, Adjointe au maire de Compiègne
« Un environnement durable, une qualité de vie exceptionnelle »

Merci beaucoup Monsieur le Chairman de cette salle. Bonjour à tous. Je souhaite d'abord vous présenter les personnes qui m'entourent, c'est

important car ce sont les piliers de nos actions. D'abord Monsieur Philippe Maciocia, qui est président de notre association de jumelage et Madame Christine Beaufiles, qui est la responsable du service des espaces verts de la ville de Compiègne. En France comme au Japon, nous aimons les jeux de mots, vous comprendrez donc pourquoi le Service des Espaces Verts et de l'Environnement s'appelle SEVE, parce que la sève comme vous le savez, représente le fluide vital de tout ce qui pousse. La ville de Compiègne est une petite ville, une ville moyenne dans nos standards. C'est plutôt l'agglomération de la région de Compiègne qui ressemble aux communes japonaises. Nous sommes une ville de 44 000 habitants dans une agglomération de 72 000 habitants. Je remarque que nous sommes les "plus petits" autour de cette table. En France, nous avons coutume de dire : "quand on n'a pas de pétrole, il faut des idées" . Quand on est petit, il faut être ingénieux et ingénieux nous essayons de l'être. La ville de Compiègne, comme beaucoup de villes françaises, est une ville très ancienne, qui a la particularité de s'être développée, tout en longueur, entre une rivière et une forêt magnifique. C'est la raison pour laquelle, en terme environnemental, elle a toujours présenté une qualité assez exceptionnelle. Comme les rois de France, au cours de l'histoire, avaient comme passe-temps favori la chasse, depuis plus de 1000 ans, Compiègne est un lieu de villégiature et de vie, pour de nombreux responsables politique ou législatif en France.

La ville de Compiègne a été labellisée assez récemment. Vous savez que la République a pour symbole la « Marianne », nous avons reçu une Marianne d'Or, car depuis 35 ans, la ville offre à ses habitants, un réseau de transport urbain par bus, totalement gratuit. Dans un autre domaine, celui des déchets ménagers dont nous venons de parler, notre performance nous classe parmi les meilleurs Européens, avec des résultats comparables à ceux du Danemark et des Pays-Bas, puisque nous récupérons, recyclons, et valorisons 94% de nos déchets. L'agglomération de la région de Compiègne est déjà en avance sur les objectifs de 2012 du Grenelle de l'environnement.

Aujourd'hui, nous avons décidé de vous parler de la gestion écologique de nos espaces verts, parce que c'est un choix important de notre ville, qui intéressera nos amis japonais.

Pour une municipalité de notre taille, l'important est : premièrement, d'avoir et de garder sur son territoire des entreprises génératrices d'emplois, deuxièmement d'avoir des habitants pour faire vivre cette ville. Sans habitants, nous n'avons aucune vitalité, puisque nous vivons sur les taxes prélevées sur nos entreprises et nos habitants. Il est normal qu'en échange,

les habitants voient et comprennent de façon très pratique et très pragmatique, à quoi servent les efforts que nous leur demandons. Je vais vous décliner très précisément ce qui est fait depuis une dizaine d'années et qui se voit dans la ville. Nous avons d'abord décidé de bannir totalement les produits phytosanitaires de l'entretien de nos espaces verts. Nous ne mettons plus de désherbant, ni d'insecticide : nous détruisons les mauvaises herbes avec de l'eau brûlante, nous faisons l'élevage de coccinelles et d'autres insectes prédateurs, spécifiques, qui aident à la disparition des pucerons et des maladies. Nous savons qu'un espace vert en bonne santé est moins propice aux maladies ; bien entretenir et empêcher trop d'évaporation est utile. Alors qu'entre les années 1960 et les années 1980, dans notre ville ainsi que partout ailleurs, il y a eu un maximum de bétonnage, si on peut dire, de l'espace public, nous avons décidé depuis plusieurs années de récupérer des surfaces pour les remettre en culture. Pourquoi le faisons-nous ? Un de nos collègues, tout à l'heure, nous a dit que nous avons le revers de la médaille de notre population, qui parfois est créative, mais est souvent incivique, parce qu'à l'école, on n'éduque pas suffisamment au sens du collectif et de l'intérêt général. Nous observons que plus il y a d'espaces bétonnés, plus il y a de voitures qui se garent de façon barbare. Nous récupérons donc une partie des trottoirs pour faire des pistes cyclables ou pour refaire des espaces verts. Nous en profitons pour faire évoluer le type de plantation, nous réduisons le nombre de plantes annuelles, mais privilégions des plantes vivaces. Nous ajoutons, un petit peu à la japonaise, des souches, des pierres et créons des décors végétaux. En fait, nous essayons de redonner de la vitalité à de l'espace urbain devenu trop minéral. Autre exemple, au cœur de la ville, nous avons décidé de créer des potagers sur des petites places qui étaient bétonnées depuis longtemps. Là, vous voyez sur la photo de gauche, le potager avec des herbes et des légumes. Ceci inspire le respect de la part des gens du quartier qui apprécie énormément cette initiative. Voici un autre exemple de réutilisation d'objets en interne, sur la photo de gauche, les petits panneaux indicatifs du nom des plantes, sont des ardoises récupérées lors de la réfection des toitures. Voilà des petits détails qui touchent à la vie de tous les jours. Nous sommes beaucoup d'élus autour de cette table, et nous cherchons des solutions pratiques et visibles. Certaines actions qui peuvent parfois paraître minimales sont très symboliques et bénéfiques pour la population. Comme le plaisir des habitants de ce quartier qui ont pu récupérer de l'estragon, comme celui que nous avons mangé à midi chez Monsieur Bocuse, des petites tomates, et des fines herbes en bas de chez eux. Ils étaient tout simplement ravis !

La ville de Compiègne, comme je vous l'ai dit, s'est développée le long d'une rivière. La population a depuis toujours associé cette rivière à un danger, puisque qu'il existe de nombreuses zones inondables. A l'origine, des hommes se sont installés sur ce lieu parce que c'était un gué. Ce que nous appelons un gué, c'est un endroit naturellement très peu profond de la rivière, qui permet de passer facilement de l'autre côté, seul ou avec les animaux, pour qu'ils aillent paître plus loin dans la campagne. La contrepartie, c'est évidemment des zones inondables à certaines saisons. La ville de Compiègne travaille en collaboration avec VNF, Voies Navigables de France. En France, les rivières et les fleuves appartiennent en majorité à l'Etat, ainsi que de nombreuses forêts, et nous avons des institutions publiques qui les gèrent, VNF qui gère les rivières et l'ONF qui gère les forêts. Nous avons un partenariat avec VNF pour que le service des espaces verts puisse pomper l'eau de la rivière, puis la filtrer, afin d'arroser nos espaces verts avec une eau non traitée. Parallèlement, nous avons créé des bassins d'orage, afin de décanter l'eau de ravinement du centre ville en cas de gros orages. Ce sont des énormes cuves cylindriques enterrées, grosses comme des cathédrales. Le principe est de fermer l'accès des égouts aux écoulements d'eau de pluie quand il y a des orages violents, afin de remplir ces bassins (il y a trois bassins de plus de 10 000 m³). Cela désengorge nos égouts, et nous attendons plusieurs heures pour que l'eau décante avant de la rejeter à la rivière. Ceci évite la pollution de l'Oise par l'eau de ravinement et de lavage des rues et améliore la qualité de l'eau de la rivière. Vous avez les documents chiffrés en français et en japonais sur tous les sujets abordés.

Le service des espaces verts et de l'environnement gère principalement deux choses : les espaces verts et la propreté de la ville. Il y a à peu près 50 agents pour le fleurissement et 50 agents pour la propreté. Nous considérons que la propreté favorise la propreté, alors que la négligence attire le laisser-aller. Nous avons instauré le nettoyage systématique des tags, et le remplacement des bancs publics abîmés, pour que ça n'incite pas les gens désobligeants à dénaturer l'environnement de nos concitoyens. Nous essayons d'être très réactifs quand les gens nous téléphonent pour enlever les tags.

En France, nous avons la particularité d'avoir un taux très important d'animaux domestiques que les gens promènent. Nous demandons à ce que les gens ramassent les déjections canines et avons installé des distributions de petits sacs pour que les gens trouvent à proximité ce qu'il faut pour ramasser, ce que nous appelons familièrement les « crottes de chiens ».

La ville s'est équipée d'un broyeur et les services de la ville s'occupent eux-mêmes de la taille des arbres. Nous pratiquons la «taille douce». Le personnel a été formé pour tailler les arbres de façon spécifique. Nous broyons ce que nous coupons pour avoir du paillis qui sert en surface des massifs pour éviter l'évaporation, économiser l'eau et le temps d'arrosage, et pour empêcher la pousse des mauvaises herbes. En fait, par toute sorte d'actions journalières, les habitants peuvent observer l'évolution des usages, qui permet un fleurissement de qualité dans un souci d'économie du budget de fonctionnement et un souci permanent de l'environnement.

Le service de la voirie s'occupe du ramassage des déchets. Nous essayons d'inciter au civisme mais les habitants de la ville connaissent bien le « petit camion de la ville » qui rattrape les erreurs et les incivilités et cela fait quand même sur l'année beaucoup de tonnages de déchets complémentaires au service existant. Pour vous donner un ordre d'idée, le ramassage des déchets, organisé par l'agglomération de la région de Compiègne coûte 1 euro par semaine à chaque habitant. Et le traitement des déchets, nous coûte aussi 1 euro par semaine et par habitant. Nous avons un important réseau de déchetteries, qui permet d'avoir une déchetterie à 10 minutes de distance de tout habitant. Nous considérons donc que l'effort d'investissement a été fait par la collectivité, et que nous avons le droit d'être exigeant, et de demander à nos concitoyens de faire les efforts que nous leur demandons, en termes de volonté personnelle pour nous aider. Et ce travail de respect de la ville, ce travail de la qualité de propreté et de beauté de la ville, est un travail collectif. Nous, les élus, montrons l'exemple et votons les budgets de fonctionnement et les budgets des investissements que nous mettons à disposition de nos concitoyens et que nous justifions. Mais nous exigeons en échange que le bien collectif qui est la haute qualité de vie (HQP), soit la cause de tous.

Nous espérons que cette haute qualité de vie, à côté d'une forêt merveilleuse, un écrin vert superbe, où nous développons beaucoup de pistes cyclables reliant la rivière, la forêt et la ville ; nous espérons donc, que cette qualité affichée permettra à nos habitants : un, d'être heureux et deuxièmement, de venir ou revenir plus nombreux. Je tiens à ajouter que nous avons 12% d'étudiants dans cette ville, qui pourtant est petite, parce que nous sommes la ville de l'Université de Technologie de Compiègne, le MIT à la française, et les étudiants se déplacent beaucoup à vélo. Nous n'avons pas peur d'augmenter la taille de la ville, il faut juste maîtriser cette croissance, c'est le travail des élus et avec les services. Il faut dire que c'est trouver le bon équilibre qui est difficile, car les données changent souvent. Notre ville est à 40 minutes de

Paris par le train, ce qui est une chance, mais nous avons aussi 38% de logements sociaux.

Vous le savez, les logements sociaux abritent généralement des populations fragilisées par de nombreux problèmes personnels, et souvent le souci de leur environnement leur est très secondaire. Mais il faut qu'on arrive à mobiliser tous les habitants derrière un même objectif : une réduction des coûts sans baisse de qualité. La qualité n'est pas incompatible avec l'économie. Pour finir, vous êtes tous les bienvenus à Compiègne et j'espère que vous serez nombreux à venir nous visiter prochainement.

8. Monsieur Hiroshi Kudô, Maire adjoint de Wakkanai, Hokkaidô

« La politique environnementale de Wakkanai »

Il y a plus de dix ans, l'époque où on s'intéressait peu aux énergies nouvelles au Japon, la ville de Wakkanai s'est investie dans la production et la diffusion de l'énergie électrique d'origine éolienne. Actuellement, on trouve sur notre territoire, 74 moulins à vent : 4 appartiennent à la ville, les autres à des entreprises privées. Ces éoliennes produisent environ 76 000 kW.

Aujourd'hui, la municipalité est en train d'élaborer, avec ses partenaires privés, de nouvelles politiques énergétique comme le développement de « pile à combustible ».

◆ Questions-réponses

【Madame François, Adjointe au maire de Compiègne】

Oui, je voudrais m'adresser au maire de Kawagoe qui tout à l'heure a parlé des problèmes de déchets et de réglementation. Dans notre ville, comme en France d'ailleurs, nous sommes très attachés à l'application de la responsabilité élargie des producteurs (REP) qui permettrait d'impliquer totalement les producteurs de déchets qui, d'après la loi européenne, sont les fabricants et les metteurs sur le marché, c'est-à-dire la grande distribution. Mais parfois, nous sommes bloqués parce que les producteurs ne sont pas toujours volontaires. J'aimerais savoir comment vous allez faire pour demander qu'on puisse remettre une consigne sur les bouteilles de verre parce que nous aimerions essayer et les fabricants ne veulent pas. Je vais juste vous expliquer pourquoi. Nos bouteilles, sont récupérées par la société Saint-Gobain. Evidemment, c'est plus avantageux

pour eux qu'on leur donne le verre trié presque gratuitement, plutôt que de payer même 1 centime d'euro pour ramasser les bouteilles. Le problème, est peut-être politique mais il est aussi franchement économique pour les entreprises. J'aimerais savoir comment vous allez y arriver pour suivre votre conseil.

【Monsieur Kawai, Maire de Kawagoe】

C'est un problème extrêmement difficile à résoudre. Vu que cette question n'est toujours pas discutée ouvertement, on voit que les producteurs n'y sont pas sensibles.

Dans ce contexte, il n'y a pas d'autre moyen que l'institutionnalisation des collectes de déchets par l'Etat.

【Monsieur Husson, Grand Nancy】

Oui, j'ai été, je pense avec l'ensemble de nos collègues, attaché et assez intéressé par la présentation que nous a faite le maire d'Iida. J'ai envie de dire, je suis intéressé pour que, éventuellement, entre les collectivités françaises et japonaises, on puisse regarder sur un exemple la question de l'éclairage public, faire une analyse comparative, à la fois en termes de réglementation parce que dans l'éclairage public on a les points lumineux, qui éclairent les voiries mais on a aussi les points lumineux qui éclairent et mettent en valeur le patrimoine. Et on est devant des contradictions puisqu'il faut faire attention à la pollution lumineuse, par rapport à la fois des déperditions alors, de lumière, de chaleur, plus toute la vie, on va dire notamment, des insectes ou des oiseaux la nuit. Donc quelles sont les réglementations entre la France et le Japon ? Sont-elles comparables ou y a-t-il des dispositifs plus vertueux et plus respectueux de l'environnement et de l'efficacité énergétique ? Deuxième élément dans l'analyse comparative, ce serait intéressant de voir à la fois en termes d'investissement, au départ, de coûts d'investissement, puis de coûts de fonctionnement des dispositifs. J'expliquais encore tout à l'heure que, en ce qui nous concerne, nous, nos points lumineux, dans l'entretien de l'éclairage de voirie, chaque année, on paie simplement pour que des entreprises avec des nacelles, viennent nettoyer le globe en verre ou en matière plastique. Je trouve que ce sont des coûts élevés, qui me paraissent inutiles même si on sait qu'il y a de la poussière, etc. Donc il y certainement des efforts là aussi à faire, et si j'ai bien compris Monsieur le Maire, dans votre dispositif qui semble beaucoup moins coûteux, vous nous dites qu'en plus, ça nous dispense de cet entretien. Donc je pense que c'est le troisième et dernier aspect, c'est de voir si on n'aurait

pas intérêt, par les échanges d'expériences, à poursuivre le travail que vous menez sur l'innovation et la recherche et voir pourquoi pas, que nous ayons un partenariat à la fois renforcé et fructueux, pour dans nos collectivités, prendre ce qui est le plus en amont et le plus en avance, qui à la fois recherche l'efficacité énergétique, la réduction des coûts et puis également la valorisation de tout ce qui est énergie renouvelable. Je pense que c'est parfois, c'était dit tout à l'heure avec Compiègne, sur les espaces verts, la problématique environnementale, mais tout mis bout à bout est à mon avis, des éléments très concrets, qui enfin, en ce qui nous concerne, nous intéresse au premier chef.

【Monsieur Makino, Maire d'Iida】

L'innovation technique que nous avons présentée permet non seulement de réduire les frais liés aux installations et à l'exploitation mais également d'« épargner la peine » de la maintenance grâce à la résistance longue durée des produits. Ce type de technologie s'adapte parfaitement à la société vieillissante où les communautés d'habitants pourront de moins en moins prendre en charge la maintenance de leurs éclairages publics de sécurité.

【Madame Uematsu, Directrice pour la promotion de la formation continue】

J'ai une question sur la politique menée à la communauté urbaine de Nice Côte d'Azur.

A Kamakura, le taux de recyclage est de 47,8 %. Nous considérons que ce pourcentage élevé est dû au civisme de nos habitants. Pourriez-vous nous expliquer quelles actions vous menez pour l'éducation des citoyens ainsi que leurs effets ?

【Monsieur Leonelli, Adjoint au maire, communauté urbaine de Nice Côte d'Azur】

Merci Madame la représentante de Kamakura, pour la question que vous venez de poser. Effectivement, le vecteur envers les populations, je dirais scolaires, lorsqu'il s'agit de s'adresser essentiellement aux écoliers, voire ensuite aux collégiens, a des retombées qui peuvent être quantifiées. En effet, nous avons une Maison de l'environnement à Nice, qui concentre toute la problématique environnementale. Cette problématique environnementale comprend celle des déchets. Cette Maison de l'environnement est un lieu et un site d'accueil des écoliers, des collégiens et régulièrement nous élaborons des projets. C'est ainsi qu'en 2010, on a mis en place, en partenariat avec l'Inspection académique, un projet pédagogique dans toutes les écoles de la ville

de Nice. On s'est rendu compte que le retour sur cette implication a été plus que bénéfique puisque nous assistons, notamment dans les taux du tri, à une progression. Alors, elle n'est pas simplement liée à cette action mais on est persuadé et convaincu que cette action est importante parce que les enfants sont de futurs citoyens, les écoliers sont de futurs citoyens. Que ce soit à Kawagoe ou dans d'autres cités, nous sommes tous confrontés à la même problématique, c'est-à-dire à l'incivisme et encore, je le disais tout à l'heure, j'ai le sentiment et je suis persuadé et convaincu que dans vos villes vous avez moins de difficultés quant au comportement des populations. C'est vrai que nous rencontrons des obstacles et que les futurs citoyens que sont nos écoliers, peuvent justement avoir ce geste éco-citoyen et nous y croyons. On multiplie effectivement auprès des jeunes ce type d'actions à travers des projets pédagogiques et aussi en les associant à tous les événements. Nice est une ville événementielle. Nous avons eu cette année le carnaval, qui attire beaucoup de Japonais, qui est le deuxième carnaval avec celui de Rio de Janeiro et celui bien sûr de Venise mais qui est différent dans sa conception. Le thème de cette année était la « Planète Bleue », donc un thème éminemment écologique et nous avons, avec tous les enfants des écoles de la ville, constitué un projet autour d'un char composé essentiellement de déchets. Cela a été une véritable réussite. L'action doit être amplifiée. C'est un des vecteurs, ce n'est pas le seul vecteur, je parlais tout à l'heure du « Code de la rue », qui à mon avis, est très important parce qu'il rappelle les comportements à adopter pour contribuer à maintenir sa ville propre. En résumé, c'est simplement un rappel au comportement et à l'éducation de nos populations. Je ne veux pas non plus avoir un discours pessimiste puisqu'en termes de tri, Nice est une ville qui progresse, qui progresse correctement et tout à l'heure on le disait, l'ambition que nous avons, c'est celle aussi du président, qui est ministre de l'Industrie. Tout à l'heure mon collègue de Kawagoe parlait de la limitation à la source, je pense que les acteurs politiques que sont les ministres de l'Industrie, peuvent effectivement avoir une démarche dans ce sens. En ce qui nous concerne, Christian Estrosi est très impliqué puisqu'il veut, en même temps faire de Nice une ville verte, mais c'est vrai que les comportements doivent changer. Et c'est l'action des politiques que nous sommes, nous ne sommes pas des techniciens, nous sommes les représentants du peuple et c'est à nous de faire passer les messages.

【Madame François, Adjointe au maire de Compiègne】

Merci beaucoup. Pour répondre à Madame la responsable des services de Kamakura, je voulais dire que la responsable du service des espaces verts de la

ville de Compiègne est en lien direct avec l'administration pénitentiaire. Des personnes, ayant eu des problèmes avec la justice, peuvent être condamnées à des peines, appelées des « travaux d'intérêts généraux » (TIG). Ces TIG peuvent être effectués au SEVE. Pour une population jeune, si on juge qu'il est inefficace de les enfermer, ou pour des personnes insolvables, il existe une convention entre le Tribunal et le service des espaces verts. Il est demandé de faire un travail de qualité environnementale, soit dans la forêt, soit dans les services. Par exemple, on demande à des jeunes qui ont fait des tags, d'aller les enlever. Ils se rendent compte que c'est super difficile de les enlever et que les tags ne sont pas des œuvres d'art... mais alors, pas du tout ! Et ils ne l'imaginent peut-être pas toujours, quand ils font un coup de bombe de couleur. Je le dis avec un peu d'humour, mais c'est aussi un des rôles de ce service dont je ne vous avais pas parlé tout à l'heure pour rester dans mon timing. Madame Beaufiles, ici présente, est en lien direct avec les juges pour ces actions de réinsertion. Il y a aussi des actions pédagogiques d'abord dans les écoles : on fait des plantations dans les écoles, et il y a des journées où on va avec des enfants des écoles ramasser des papiers dans la forêt. Je pense que ces actions existent aussi dans d'autres collectivités, mais les travaux d'intérêts généraux, relèvent directement du ministère de l'Intérieur et c'est là où, effectivement, la partie juridique et réglementaire de nos pays touche l'habitant, et où les services locaux peuvent apporter une solution hautement pédagogique, une aide à la prise de conscience d'une série de personnes. C'est pareil aussi pour ce qui est de la sécurité publique en terme, par exemple de conduite automobile.

Je voulais poser encore une question au maire d'Iida aussi, à propos de ces LED, parce que nous sommes très intéressés – je m'excuse d'être un peu technique, nous ferons traduire votre documentation par notre amie Reiko. Nous avons fait des essais avec les LED mais nous avons un problème de cônes d'éclairage. Nous avons remplacé tous les feux tricolores de la ville sur un programme pluriannuel, par des feux à LED. Ceci nous fait une économie d'énergie de 48 000 euros par an, nous en sommes très satisfaits. Nous sommes en train de construire un nouveau pont et nous souhaitons éclairer la rivière, parce que c'est un lieu de danger. Il faut savoir que la première raison de l'éclairage urbain, on est bien d'accord, c'est la sécurité des gens, et non pas de dépenser de l'énergie. Evidemment, nous voulions mettre des LED, nous avons fait des essais peu concluants. Je ne dis pas que les LED cuisaient un poulet sous le lampadaire, mais il faisait totalement noir à trois mètres ! Et on a l'impression d'être dans un stroboscope et ça, ce n'est pas possible. Donc pour le

moment, on attend les progrès de cette technologie dont nous pensons qu'elle est celle de l'avenir, pour pouvoir avoir des cônes d'éclairage un peu plus importants, pour ne pas être obligés de doubler le nombre de lampadaires. Donc, si vous avez la solution, elle est la bienvenue.

【Monsieur Makino, Maire d'Iida】

Concernant l'éducation auprès des écoliers et collégiens, je voudrais vous présenter un exemple de notre promenade des pommiers aménagée après la Seconde Guerre Mondiale à la demande des collégiens qui souhaitaient planter les arbres et s'en occuper par eux-mêmes pour la lutte contre les incendies. Les citoyens appréhendaient beaucoup le vol des fruits car c'était une époque de pénurie de nourriture. En effet, la plupart des pommes étaient volées au moment de la première récolte. Ce qui a évidemment affligé les enfants et les adultes. On a alors discuté et réfléchi pour trouver des mesures contre le vol, par exemple l'installation de barrières autour des pommiers. Mais finalement, on s'est décidé, au lieu de mettre des grilles, à demander aux habitants de comprendre que seuls les collégiens avaient le droit de récolter les fruits. Les pommes ne se sont jamais fait voler depuis lors, durant cinquante ans. Je pense que c'est l'un des bons exemples faisant appel au civisme.

【Monsieur Husson, Grand Nancy】

Oui, pour rebondir sur l'invitation du Président Blanquet, une des solutions qui existent en France, mais me semble-t-il qu'on peut largement utiliser à travers le monde, sur la démarche politique, on va dire d'association, de sensibilisation et démarche participative, c'est les dispositifs d'Agenda 21, c'est-à-dire : projets territoriaux de développement durable. La pratique existe-t-elle dans vos villes, parce que j'ai entendu parler de charte d'écologie ? En général, on est tous à marquer un peu notre différenciation par territoire, mais pendant le déroulement de vos dispositifs, êtes-vous également en même temps, dans des dispositifs de démarche Agenda 21 ?

【Monsieur Makino, Maire d'Iida】

Il y a des collectivités qui adoptent l'Agenda 21 comme agenda local. Mais son application n'est pas très étendue par rapport à la France et à l'Allemagne. Il y a beaucoup de collectivités qui intègrent l'esprit de cet agenda international dans leurs actions écologiques mais peu de communes l'adoptent entièrement.

【Monsieur Husson, Grand Nancy】

Oui, simplement c'est une précision dans le dispositif, enfin dans le chapitre environnement, puisque c'est celui qui nous a principalement préoccupé dans le cadre de cet atelier. Moi, je proposerais volontiers dans la deuxième ligne, enfin, attendez, c'est le troisième paragraphe, page 4, « nous avons eu connaissance d'exemples », et là, je mettrais « d'équipements de valorisation des déchets », parce que le terme « installation de traitement », honnêtement, n'est pas très positif dans l'expression et la compréhension des habitants, « installation de traitement », c'est plutôt négatif et préoccupant.

Oui c'est bien dit, mais si c'est bien dit dans la parenthèse, c'est encore mieux d'avoir sur le terme générique plutôt « équipement de valorisation » plutôt que « installation de traitement » mais ce n'est qu'une proposition, ça ne va pas au-delà.

【Monsieur Leonelli, Adjoint au maire, communauté urbaine de Nice Côte d'Azur】

Merci Madame la Présidente. Je souscris à ce que vient de dire mon collègue, d'autant plus que l'on parle souvent d'une unité de valorisation énergétique. On n'emploie plus l'expression « usine d'incinération ». A partir du moment où vous valorisez et que vous produisez de la chaleur et de l'énergie électrique, cela s'appelle une « unité de valorisation ». Et en plus, non pour faire plaisir à mon collègue Jean-François Husson mais parce qu'il a raison, il faut aussi avoir une démarche politique et il ne faut surtout pas effrayer nos populations. Que ce soit mes collègues japonais ou nous-mêmes, notre démarche se veut aussi rassurante. C'est pour cette raison que je l'approuve. C'est un équipement souvent public et le terme d'« équipement de valorisation » est beaucoup plus adapté. Merci.

【Monsieur Blanquet, Vice-président du conseil général d'Aveyron】

Alors, plus généralement, sur le problème de l'incivilité, comment prenez-vous des sanctions à l'encontre de vos concitoyens qui ne respectent pas les mesures prises ? Mais je pense qu'au Japon, cela n'existe pas, des citoyens qui ne respectent pas les mesures prises ? Et puis, plus particulièrement, quelqu'un peut-il répondre sur la question des LED ? Merci.

【Monsieur Makino, Maire d'Iida】

On peut régler l'angle de l'éclairage selon les besoins. L'éclairage LED peut

augmenter l'étendue du rayonnement, en utilisant plusieurs éclairages, en variant leurs angles et les directions.

【Monsieur Blanquet, Vice-président du conseil général d'Aveyron】

Je vais me permettre de poser les deux questions plus générales que j'avais proposées et qui me tiennent à cœur. Comment est assurée la solidarité entre les populations urbaines et toute la partie des territoires, puisqu'il y a une partie des territoires, 80% du territoire du Japon est un territoire naturel ? Comment se fait le lien entre les villes et ces territoires naturels ? Voilà ma première question et la deuxième, ce matin elle a été évoquée par Monsieur Destot qui nous a rejoint et que je remercie, c'est de savoir comment au Japon, les collectivités locales sont associées à l'élaboration des règles nationales dans le domaine de l'environnement ? Donc voilà, deux points, si vous pouvez nous apporter une réponse, je vous en remercie.

【Monsieur Kudô, Maire adjoint de Wakkanai】

Les parcs nationaux sont protégés et conservés par l'ensemble des collectivités de la région qui les abritent, soit urbaines, soit rurales comme patrimoines communs.

【Madame Okuyama, Maire de Sendai】

L'urbanisme au Japon était pauvre de concepts de protection des zones rurales et ne maîtrisait pas suffisamment l'exploitation du territoire.

Aujourd'hui, nous le regrettons et nous nous orientons vers la protection paysagère en étudiant les cas d'urbanisme français ou européens.

◆Points essentiels

- Les collectivités des zones urbaines et rurales doivent coopérer pour faire face au réchauffement climatique de la planète en mettant en valeur leurs particularités.
- Pour la lutte contre le réchauffement de la planète et la protection de l'environnement naturel, nous souhaitons que les collectivités du monde entier puissent participer à la discussion internationale.
- Il est important de se lancer dans des actions de pointe comme le recyclage et la valorisation des déchets et l'utilisation des énergies produites par leur incinération.

- Il est important de construire un système de transport en commun plus avancé.
- Tous les acteurs de la société, y compris les citoyens et les entreprises, doivent comprendre l'importance de la protection de l'environnement et s'entraider pour trouver des solutions.
- Il faut mener des actions éducatives pour sensibiliser les enfants et les adolescents, qui sont porteurs de notre avenir, aux questions de la protection de l'environnement.

Atelier Société

1. Monsieur Seiji Yanagida, Maire de Saku, département de Nagano
« La lutte contre la dénatalité et le vieillissement »
2. Madame Nicole Feidt, Présidente de la commission des relations internationales de l'Association des Maires de France
« La politique sociale mise en place par les maires : la politique des maires en faveur de la petite enfance et des personnes âgées »
3. Monsieur Masanori Tomine, Maire adjoint d'Ichikawa, département de Chiba
« L'aide sociale à l'enfance : dispositif en faveur des enfants en difficulté »
4. Madame Cécile Jonathan, Adjointe au maire de Tours
« Expériences en France et au Japon sur les politiques de l'égalité hommes-femmes »
5. Monsieur Masanobu Miyajima, Maire de Kôfu, département de Yamanashi
« Mesures contre la dénatalité »
6. Madame Anne Castera, Adjointe au maire de Pau
« Quelles actions pour assurer la sauvegarde de la dimension humaine et environnementale ? »
7. Monsieur Gen Nakagawa, Maire de Nara, département de Nara
« Politique de soutien à la natalité de la ville de Nara »
8. Monsieur Shinichi Arai, Maire adjoint de Takayama, département de Gifu
« Pour une ville sûre, tranquille, agréable et accessible à tous »

1. Monsieur Seiji Yanagida, Maire de Saku, département de Nagano

« La lutte contre la dénatalité et le vieillissement »

Dans un contexte de vieillissement de la population, la ville de Saku met en place des actions d'assistance aux personnes âgées. Saku crée également un système permettant d'élever ses enfants en toute tranquillité, avec notamment un centre pour l'enfance qui sert de lieu d'échange d'informations et de dialogue. Afin de promouvoir la santé de tous, administration et communauté locale collaborent et lancent en 2010 le plan « Saku, n°1 mondial de la santé » pour faire face à ces problématiques.

2. Madame Nicole Feidt, Présidente de la commission des relations internationales de l'Association des Maires de France

« La politique sociale mise en place par les maires : la politique des maires en faveur de la petite enfance et des personnes âgées »

Mesdames, Messieurs, je vous remercie. Et je voudrais effectivement présenter la politique menée actuellement en France. L'introduction de ce matin par Monsieur le Maire de Takamatsu nous permet bien sûr d'avoir un large panorama des possibilités qu'offre le Japon et nous sommes très heureux ce matin de participer à cette manifestation de jumelage.

La politique et la santé d'une société se mesurent aux moyens qu'elle développe pour assurer la vie de ses citoyens. La politique sociale mise en place en direction des personnes âgées et de l'enfance se fait pour les communes aux côtés des départements qui ont une compétence générale en matière d'action sociale et la charge des prestations légales d'aide sociale. La commune joue un rôle de premier plan dans ce domaine, en développant une action sociale facultative visant à apporter un soutien aux personnes, et notamment les plus âgées d'entre elles, et aux familles, en développant par exemple, des structures pour accueillir leurs jeunes enfants afin de permettre de concilier la vie professionnelle et la vie familiale. En France, c'est vrai, nous avons beaucoup de femmes qui travaillent. Et la France est un des pays d'Europe à avoir le taux de natalité le plus élevé avec 2,1 enfants par femme. La France compte ainsi 2,4 millions d'enfants de moins de 3 ans, mais manque de place pour les accueillir. La Caisse Nationale d'Allocations Familiales, qui est un organisme national avec des antennes départementales

sous la tutelle de l'Etat, gère la politique familiale française, en versant non seulement l'ensemble des allocations et prestations familiales, mais aussi en finançant la création et le fonctionnement des places d'accueil pour permettre aux parents de concilier leurs vies familiale et professionnelle. Là, c'est vrai nous avons un partenariat très étroit entre le Conseil général, l'Etat et les communes. Dès les années 1980, avec l'augmentation du travail des femmes, l'accueil de la petite enfance est devenu une priorité pour la Caisse Nationale qui a développé une politique financière incitative forte vis-à-vis des communes pour les aider à créer des structures d'accueil des jeunes enfants de 0-6 ans. Malgré les efforts de ces dernières années, le besoin d'accueil non couvert est évalué entre 300 000 et 400 000 places, nombre aggravé par la diminution du taux de scolarisation des enfants âgés de 2 à 3 ans. Il est vrai que l'Education Nationale tend à l'heure actuelle à supprimer la prise en charge des enfants dès l'âge de 2 ans par les écoles maternelles.

Le gouvernement actuel s'est engagé à créer 200 000 places en accueil collectif et individuel d'ici 2012, en diversifiant les modes d'accueil et en allégeant les normes relatives à la qualification du personnel, et aux taux d'encadrement des enfants. Pour les maires, l'accueil de la petite enfance est devenu une priorité en termes d'attractivité de leur territoire. Nous, par exemple, dans la commune de Toul, du fait de la présence de nombreuses forces militaires dans notre ville, nous devons assurer l'accueil d'un nombre important d'enfants. Le gouvernement a pris à sa charge quelques « berceaux », c'est-à-dire que pour chaque enfant accueilli, une somme de l'Etat nous est allouée. Cette somme n'est pas très importante, mais elle constitue tout de même une participation précieuse à la création de lits.

Les maires se sont engagés fortement dans le développement des places d'accueil, bien que cela ne fasse pas partie de leurs compétences obligatoires. C'est aussi dans ce sens que nous travaillons au sein de la commission « Petite Enfance » de l'Association des Maires de France. L'AMF appuie en effet les élus dans la gestion quotidienne de leur commune. Ses activités sont nombreuses ; les travaux et les décisions du Bureau et du Comité directeur sont préparés par des commissions permanentes.

Je vais maintenant vous présenter les différents modes d'accueil existants pour les jeunes enfants et ce que peut faire un maire pour créer de nouvelles places lorsqu'il en manque. Du côté des structures collectives, le maire peut choisir de créer une crèche collective, une halte garderie, un jardin d'enfants, une garderie périscolaire... Il choisira de mettre en place l'une ou l'autre de ces structures en fonction de ses besoins, du nombre d'enfants, de la

fréquence à laquelle il faut les accueillir... La question qui se pose au maire, c'est quel mode de garde choisir pour concilier à la fois l'intérêt de l'enfant et celui des parents, dans les limites budgétaires de sa commune.

La commune peut par ailleurs bénéficier d'aides pour construire et faire fonctionner des structures d'accueil, de financements. En règle générale, il s'agit d'aides des caisses d'allocations familiales et de la mutualité sociale agricole pour l'investissement et le fonctionnement de la structure, qui sont versées dans le cadre d'une convention signée avec la commune. On estime que sur les coûts de fonctionnement d'une crèche, un tiers est payé par les parents, un tiers par la caisse d'allocation familiale, et un tiers par la commune.

Nous pouvons aussi apporter un soutien aux assistantes maternelles, même si celles-ci sont des travailleurs indépendants. D'une part, nous pouvons créer des relais assistantes maternelles (RAM). Elles mènent des actions au niveau de chaque commune, en informant les parents sur ce type d'accueil, et en donnant aux assistantes maternelles un cadre pour échanger sur leur pratique professionnelle. Ce type de relations est très prisé par les communautés. D'autre part, nous pouvons mettre en place des regroupements d'assistantes maternelles en mettant à disposition un local, ce qui permet aux assistantes maternelles qui ne disposent pas d'un logement assez grand d'accueillir plus d'enfants.

Mais les maires sont confrontés aussi à des difficultés, dont les trois principales sont les problèmes de financement, la baisse de la scolarité des enfants de moins de 2 ans, et la baisse de la qualité de l'accueil. Nous souhaitons effectivement à l'heure actuelle, et le gouvernement le souhaite aussi, créer de nouvelles structures. Il est nécessaire de mener à l'heure actuelle une réflexion, car il existe toujours un risque de voir les conditions d'accueil se dégrader. L'Association des Maires de France contribue largement à faire avancer cette réflexion. Elle est consultée par le gouvernement lorsqu'il y a un projet ou une proposition de loi (le projet étant fait par le gouvernement, la proposition par des groupes politiques au Parlement). Nous apportons par le biais de nos maires qui sont dans le même temps députés (puisque nous avons la possibilité d'ajouter à une fonction une autre fonction, c'est-à-dire qu'un maire peut être député), une expérience locale. De par cette expérience, ils peuvent défendre une position qui est celle d'assurer l'accueil de tous les enfants.

Que pouvons-nous retenir de l'action des municipalités sur le plan concret ? Celui-ci ne passe pas forcément par des décrets. L'initiative locale compte

beaucoup, ainsi que l'engagement de chacun d'entre nous. Les échanges que nous pouvons avoir entre le Japon et la France nous permettront de tirer tout à l'heure des synthèses très intéressantes.

Abordons maintenant la politique des maires en faveur des personnes âgées. A l'évidence la situation des personnes âgées a changé, de par le vieillissement de la population. Ce phénomène est relativement récent en France, comme dans le reste de l'Europe. L'Europe présente aujourd'hui une véritable mutation de la société. Les personnes âgées pèsent massivement dans la démographie, et ce phénomène va s'accroître. En effet, si en 1990 les personnes âgées ne représentaient que 13% de la population en France, en 2010 les plus de 60 ans représentent 22,8% de la population et sont plus nombreux que les moins de 20 ans. Et les plus de 85 ans sont plus d'un million. En 2020, le nombre des plus de 85 ans aura doublé pour atteindre les 2,4 millions. Ce vieillissement est dû à la baisse des naissances, mais aussi à l'allongement de la durée de la vie, résultat de progrès médicaux bien sûr, et de l'amélioration des conditions de vie. L'amélioration des conditions de vie, de santé et de revenu amènent à repenser le rôle et la place des personnes âgées dans la société. Le vieillissement de la population interpelle la France en posant deux problématiques : celle du financement des retraites, et vous savez que c'est un sujet d'actualité en France, sur lequel il y a des débats en perspective. Il a déjà été abordé au sein de l'exécutif français et de l'Assemblée Nationale.

La deuxième problématique est celle de la prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie. Pour ce qui concerne les personnes âgées dépendantes, le nombre de personnes de 65 ans souffrant de dépendance lourde est estimé aujourd'hui à 700 000 personnes. Les progrès de la médecine ont pour conséquences de retarder les phénomènes d'« entrée » en situation de dépendance. Mais le risque majeur reste aujourd'hui la démence sénile et la maladie d'Alzheimer, qui constituent une source importante de dépendance. Et nous menons des expériences intéressantes, pour l'accueil des personnes atteintes d'Alzheimer. Dans des cantons nous essayons de reproduire une vie sociétale au sein d'organismes qui sont sous l'autorité du ministre de la Santé.

D'autre part, en 2002 a été créée l'allocation d'aide aux personnes âgées que l'on appelle communément APA, qui offre un soutien même aux personnes ne présentant qu'une dépendance mesurée. L'APA est une aide financière versée par le département, destinée aux personnes de plus de 60 ans qui rencontrent

des difficultés à accomplir les gestes simples de la vie quotidienne, se lever, se déplacer, se laver, s'habiller, sortir de chez soi, cuisiner ses repas, que ces personnes vivent à domicile, soient hébergées en famille ou qu'elles résident dans un établissement d'hébergement, maison de retraite, unité de soin longue durée et dans l'hôpital. Nous avons un système qui nous permet aussi de faire de l'accueil à domicile. Les actions des communes en faveur des personnes âgées sont nombreuses, comme nous le verrons : elles comportent des actions en faveur des personnes âgées isolées, des actions des communes en faveur du maintien à domicile des personnes âgées (mission « vivre chez soi », label « vieillir bien vivre ensemble »), et des actions des communes en faveur des personnes âgées dépendantes. Donc notre but est d'échanger et de faire toute la place aux citoyens au sein de notre société.

3. Monsieur Masanori Tomine, Maire adjoint d'Ichikawa, département de Chiba
« L'aide sociale à l'enfance : dispositif en faveur des enfants en difficulté »

La ville d'Ichikawa mène actuellement une politique d'aide à l'enfance et à la famille et souligne son action visant à faire reculer la maltraitance des enfants. Afin de faire reculer la maltraitance, il est important de prévenir son apparition et de détecter précocement les cas de maltraitance. Cette lutte implique la coopération entre institutions locales, citoyens, organismes du secteur privé, de l'Etat et du département.

4. Madame Cécile Jonathan, Adjointe au maire de Tours
« Expériences en France et au Japon sur les politiques de l'égalité hommes-femmes »

Merci beaucoup. Donc je vais vous présenter la partie concernant la ville de Tours, et pour cela je vais essayer de m'appuyer sur quelques illustrations pour vous présenter la situation des femmes en France, mais aussi à Tours et le lien qu'il peut y avoir entre l'emploi des femmes, le taux d'activité, les modes de garde et ce que nous appelons en France, la conciliation entre la vie professionnelle et la vie personnelle. Pour cela, je vais vous présenter quelques données statistiques nationales, mais les chiffres sont tout à fait comparables avec ceux de notre ville. Et puis je vous parlerai enfin d'une expérience que nous menons à Tours. Je ne traiterai pas de la question du

troisième âge que nous avons déjà évoquée, mais nous pourrons en parler lors du débat, et je ne présenterai pas non plus l'ensemble des dispositifs que nous avons à Tours pour les modes de garde petite enfance, puisque vous les connaissez, ils sont essentiellement ce que vous avez également au Japon, des crèches, des assistantes maternelles, et Nicole Feidt nous a présenté l'ensemble des dispositifs français. Donc très rapidement le plan d'intervention, je vais demander la diapositive suivante s'il vous plaît. En deux parties et une conclusion qui j'espère nous permettra lors du débat de continuer à discuter.

Alors, les chiffres que je vais vous présenter rapidement, et j'ai appelé cela le "French paradox" des femmes françaises, puisque le French paradox, c'est bien sûr une expression que nous connaissons pour la santé, vous savez qu'en France les médecins recommandent de boire du vin de Bordeaux, pour garantir une bonne santé, mais nous avons aussi un paradoxe des femmes françaises puisqu'elles exercent non seulement une activité professionnelle, et elles ont en même temps des enfants en bas âge. Les chiffres nous montrent qu'entre 2003 et 2008, les mères ayant un enfant de moins de 3 ans, ont un taux d'activité stable. En revanche celles qui ont deux enfants sont passées de 56% du taux d'activité à 64%. Le chiffre a donc largement progressé. La progression est également valable pour les mères qui ont trois enfants, dont un de moins d'un an. Elles avaient en 2003, un taux d'activité de 36,2% et en 2008, un taux d'activité de 43,8%. Voilà le paradoxe. Plus les femmes ont des enfants, plus elles ont un taux d'activité qui augmente. Mais cela est possible parce que historiquement les femmes françaises ont toujours cherché à concilier le travail et la famille, et aussi parce qu'elles ont en France des modes de garde nombreux et très divers. Alors, ce qu'il faut retenir des habitudes françaises, des familles françaises, c'est que plus de 60% des familles où le père et la mère travaillent utilisent un mode de garde payant. Soit une assistante maternelle, soit une crèche municipale ou privée. On observe que les femmes qui élèvent seules leurs enfants font d'avantage appel à leur réseau familial pour la garde des enfants, ou à un mode de garde exclusivement public. En France, il y a un débat sur ce que nous appelons les pères modernes. Les sociologues pensent, en effet, que les pères s'impliquent de plus en plus dans l'éducation des enfants et dans le partage des tâches familiales. Pourtant, les mentalités évoluent lentement et, dans la réalité, les femmes assument encore beaucoup et le travail professionnel et l'éducation des enfants et l'organisation quotidienne de la maison. Alors vous le voyez sur

ce schéma, le temps consacré par les hommes au temps domestique. C'est-à-dire à la fois élever les enfants et les tâches ménagères de la maison a augmenté statistiquement de 8 minutes en trois ans. Les femmes elles, ont “perdu”, sur ce même temps, une seule minute de temps domestique et vous voyez la proportion n'est pas la même, elle est de plusieurs heures, 3,49 heures en 1986 et en 1,51 heure pour les hommes également en 1986.

Dans cette réalité sociale de la France, on peut s'interroger sur la place des employeurs dans la prise de conscience de cette problématique typiquement féminine pour articuler le temps professionnel et le temps familial. Le système de protection social français oblige l'entreprise à prendre en compte des situations familiales particulières et à répondre à des obligations légales, congé maternel, depuis peu de temps le congé paternel et d'autres choses. Mais ces dix dernières années, on observe que dans les enquêtes d'opinion auprès des employeurs, l'entreprise a changé. Et les employeurs pensent de plus en plus que les employés doivent être aidés dans leurs différents temps de la vie professionnelle et de la vie familiale. L'entreprise devient consciente de plus en plus de sa responsabilité sociétale. Cela dit, cet intérêt pour l'entreprise n'est pas sans intérêt justement direct pour elle. Puisque dans le sondage, 70% des employeurs considèrent normal d'aider leurs salariés, mais pour limiter leur absentéisme au travail. 68% pensent quand même que le bien-être au travail est de la responsabilité directe de l'employeur. Et 62% des employeurs pensent qu'aider leurs salariés va améliorer leur productivité dans l'entreprise. Mais ce qui est intéressant, c'est de croiser ces opinions avec la réalité des chiffres des employeurs et des aides accordées par les entreprises aux familles françaises. Et là, la réalité française, est que finalement il y a un investissement très faible des entreprises auprès du soutien familial. Puisque la gestion des modes de garde, comme les crèches par des entreprises ou pour le compte de l'entreprise, est encore extrêmement marginale. Seules quelques entreprises font bénéficier directement à leurs salariés des aides financières pour participer au coût des modes de garde, 18% seulement. Alors, je vous demande de m'excuser sur cette image, puisqu'il manque deux photos qui présentent les livres d'accueil des parents de la ville de Tours. Elles sont manquantes, je vous prie de nous en excuser. Je voulais vous dire que la ville de Tours s'est engagée dans son projet politique à soutenir l'emploi des femmes tout en permettant d'avoir des enfants et de les élever dans de bonnes conditions. C'est ainsi que la ville a développé énormément, je le disais, des modes de garde pour tenir compte du travail des

femmes et des hommes qui se complexifient beaucoup dans la société française. C'est un effort financier considérable pour les villes françaises d'aujourd'hui, cela a été dit. D'autant plus que les organismes nationaux, la CNAF, la Caisse Nationale d'Allocations Familiales, qui a en effet incité beaucoup les villes à créer, aujourd'hui demande aux villes de prendre le relais financier. En quelques mots, comme pour la ville de Saku, Monsieur le Maire, dans notre ville de Tours, il y a finalement peu de liste d'attente sur les modes de garde, et ce qui est très, très rare en France.

Alors, je voudrais maintenant vous présenter une expérience qui a été menée et qui globalement participe à la politique municipale que nous menons et que nous mettons en place et une expérience intéressante sur la représentation des métiers entre les hommes et les femmes. Il s'agit de montrer à des enfants, à des très jeunes enfants entre 3 et 4 ans, des images et de leur demander s'il s'agit d'un métier de papa ou d'un métier de maman. Les résultats montrent que très tôt, ces enfants désignent les métiers tel que mécanicien, informaticien, docteur comme étant des métiers d'hommes. Et que les métiers d'enseignant, d'infirmier, de caissière sont plutôt désignés comme des métiers de femmes. La personne qui a montré et qui a suivi cette expérience a travaillé auprès de très jeunes enfants pendant un an. Et elle a essayé, pour modifier ces représentations, de faire participer les enfants directement à des métiers pour qu'ils se rendent compte qu'on peut être une femme, mais aussi être jardinier, ou bien fille ou garçon, architecte pour construire des maisons. C'est la diapositive suivante, s'il vous plaît. Vous voyez ici des séances dans des jardins publics ou autour de livres géants fabriqués par des professionnels petite enfance s'improvisent librement des discussions entre les enfants et les parents sur les métiers entre les hommes et les femmes. Vous avez également ici une image présentant des enfants avec des personnes âgées, car on en a peu parlé pour les villes françaises, mais je sais que pour les villes japonaises, c'est une réalité, et en France aussi, le lien intergénérationnel est extrêmement important, et nous cherchons toutes les occasions pour mettre en contact les très jeunes enfants avec des personnes âgées. Pour les enfants eux-mêmes qui souvent sont très éloignés des grands-parents physiquement, mais aussi pour les personnes âgées pour les aider à maintenir le lien social. Pour revenir à notre expérience, l'objectif entre les hommes et les femmes et la représentation des métiers, est finalement à chaque instant des âges de la vie d'un enfant, de lui faire expérimenter les choses par lui-même. De découvrir librement et de se faire

une propre idée adaptée à son niveau de compréhension. En résumé, c'est l'aider à grandir, à se construire sans être influencé uniquement par les traditions culturelles encore très présentes en France et notamment pour lutter contre la reproduction sociale, c'est-à-dire faire les mêmes études ou le même métier que les parents. Nous pensons que ces changements de représentation entre les hommes et les femmes et les pratiques ne sont pas acquis. Et que nous devons développer encore de nouvelles expériences. C'est ce que nous commençons à faire avec les plus grands, les adolescents, nous essayons au moment de leur choix des études, là aussi de leur fournir toutes les informations concernant les métiers, pour qu'ils puissent choisir librement.

En conclusion, il y a implicitement dans la société française un consensus pour admettre que les femmes peuvent travailler et avoir des enfants grâce aux modes de garde et aux systèmes de protection sociale, mais vous l'avez vu il y a toujours une prédominance des représentations sexuées entre les métiers exercés par les femmes, mais aussi dans l'organisation familiale. Le temps consacré à la famille et aux tâches quotidiennes est encore très important et très peu partagé dans le couple. Néanmoins, les femmes françaises sont très attachées à leur autonomie financière et leur indépendance vis-à-vis des hommes, et le rôle des pouvoirs publics nationaux et locaux est d'aider à émanciper ces femmes et à leur permettre d'accéder à des emplois, mais aussi à permettre à ces femmes d'avoir des enfants sans pour autant renoncer à leur rôle économique dans la société.

5. Monsieur Masanobu Miyajima, Maire de Kôfu, département de Yamanashi
« Mesures contre la dénatalité »

La ville de Kôfu a fondé sa politique d'aide à l'enfance et à la famille sur trois piliers : allègement des charges financières, amélioration des conditions de maternité et participation de la communauté locale à l'éducation des enfants. Kôfu considère la dénatalité non pas comme une problématique à combattre isolément mais au contraire en combinaison avec les mesures prises sur le vieillissement de la population, à travers des actions portant notamment sur le style de vie des adultes et la joie de vivre des personnes âgées.

6. Madame Anne Castera, Adjointe au maire de Pau

« Quelles actions pour assurer la sauvegarde de la dimension humaine et environnementale ? »

Oui, bonjour à tous. Donc, je vais distinguer deux parties dans mon propos, mais ça sera assez concis. Eu égard à l'heure, la première partie traitera de la petite enfance et la deuxième sera relative à la vie des seniors, à savoir leurs attentes et leurs besoins.

Les généralités et les statistiques vous ont été présentées précédemment, je vais donc aborder directement le sujet concernant ma ville de Pau en Béarn. D'abord, je voudrais vous présenter mes excuses, nous avons envoyé par fret toute la documentation les affiches et les dépliants concernant la ville de Pau ; on nous avait garanti qu'il fallait 48 heures pour que ça parvienne à la mairie de Kanazawa. De toute évidence nous n'avons toujours rien reçu. Je suis vraiment désolée et je vous prie de bien vouloir m'en excuser.

La ville de Pau offre une grande diversité en matière de modes de garde d'enfants parce que c'est une ville qui a une forte natalité. L'accueil des enfants peut se faire de différentes manières. Il y a les structures d'accueil collectif, souvent gratuites pour les familles, ensuite nous avons trois structures municipales. Je parle d'une ville qui compte 83 000 habitants. Donc il existe trois structures municipales et six structures associatives, dont une crèche parentale, où les familles participant à la vie de la structure et à l'accueil des enfants à raison d'une demi-journée par semaine. Elles sont encadrées par une équipe de professionnels. Il existe aussi une crèche familiale, les enfants sont accueillis aux domiciles d'assistantes maternelles salariées de l'association, ces assistantes maternelles adhèrent au projet pédagogique et participent aux activités proposées par les éducatrices des jeunes enfants au sein de la structure. Une puéricultrice leur rend visite une fois par mois à domicile, afin de les accompagner et de les conseiller dans l'accueil des enfants. De plus, il existe également une structure multi-accueil qui regroupe plusieurs partenaires publics, privés, ville, hôpital, entreprises privées.

A ce sujet, parlant d'une entreprise privée, nous avons la chance d'avoir sur Pau l'entreprise Total qui est une des plus grandes entreprises de France, en tout cas, celle qui fait les plus grands bénéfices. Ses laboratoires de recherche

sont à Pau, sachant que le centre administratif se trouve à Paris. Cette structure a décidé d'ouvrir une crèche pour accueillir en priorité les enfants de ses employés. Mais avec un partenariat financier relativement faible, elle acceptera de prendre un certain pourcentage d'enfants palois également. Nous sommes ravis d'avoir une structure qui pourra accueillir quelques-uns de nos enfants parce que, comme le disait tout à l'heure ma collègue de Tours, nous sommes malgré tout en manque de structures pour l'accueil des jeunes enfants.

Nous avons à Pau, une spécialité qui s'appelle le festival de la petite enfance. Durant tout un grand week-end, du vendredi au dimanche soir, c'est un festival portes ouvertes qui réunit les éducateurs, les puéricultrices, les médecins, les aides maternelles et les parents. Tout le monde participe à ce festival coloré par des dessins d'enfants ; il y a des jeux éducatifs afin de développer le comportement, l'intelligence et l'éveil des petits.

Je parle de la petite enfance, c'est-à-dire de 0 à 3 ans, avant la scolarité. Ceci est fort intéressant parce que nous avons des neuropsychiatres qui participent à ces expériences, en particulier le professeur Hervé Montagnier. Nous avons également des psychiatres qui viennent de l'autre côté des Pyrénées de l'université de Pampelune. Vous constaterez que nous avons vraiment un champ d'action extraordinaire, avec des gens qui viennent faire part de leur savoir-faire, de leur réflexion et de leur recherche. Les enfants sont acceptés dès les premiers jours, dès le premier mois de leur naissance dans ces structures d'accueil. Lors de la petite enfance, on propose aussi, comme quelqu'un le soulignait tout à l'heure, des régimes alimentaires appropriés à ces jeunes enfants, afin d'assurer un développement harmonieux sur le plan physique, intellectuel et émotif. Des médecins sont présents, des nutritionnistes pour conseiller les parents qui viennent de plus en plus nombreux, d'année en année.

Il existe aussi un relais d'assistance maternelle, c'est un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges au service des assistantes maternelles. Si elles ont un problème, si elles se posent des questions, si elles ne savent pas très bien comment agir en fonction de tel ou tel comportement, elles peuvent s'adresser à ce secteur où des gens spécialisés pourront les conseiller. On leur apporte un soutien et un accompagnement. Le relais propose également des ateliers éducatifs et des rencontres régulières animés par un professionnel de la petite enfance. Les financements, les structures d'accueil petite enfance

sont, comme on vous l'a dit aussi précédemment, financées par la commune à 30%, par la Caisse d'Allocations Familiales et par les participations familiales à 66%. Elles sont aussi en partie financées par le Conseil général. La municipalité de Pau, consciente de la nécessité d'offrir de plus en plus de lieux d'accueil à ces jeunes enfants, a pris l'engagement de créer 100 places d'accueil supplémentaires d'ici 2014.

Ceci concernait le volet « petite enfance », nous allons passer à l'autre bout de la vie directement, je vais vous parler des seniors. L'âge moyen d'entrée dans un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes se situe autour de 83 ans. La part des plus de 75 ans sur l'agglomération paloise est passée de 8,8% en 1999, à 9,9% en 2006 car nous avons gagné en un siècle, plus de 30 ans d'espérance de vie. Certaines familles comptent aujourd'hui jusqu'à cinq générations. L'espérance de vie sans incapacité progresse, car en effet, une personne âgée de 90 ans sur trois vit de manière autonome. La retraite est désormais vécue comme une deuxième vie modifiant ainsi l'approche traditionnelle de la vieillesse. « Le bien vieillir à domicile » : nous sommes tout à fait conscients que ceci est important, donc, il s'agit premièrement de vaincre l'isolement. En effet, la personne âgée qui ne voit personne, qui a des difficultés à se déplacer peut très vite sombrer dans la mélancolie, la dépression et voire la désorientation totale. Plusieurs solutions leur sont offertes : on a créé des clubs ou des associations de troisième âge, où ils se rencontrent souvent pour jouer au loto, pour sortir, pour faire des voyages, des goûters, etc. Il y a des visites de convivialité qui sont assurées par des bénévoles qui œuvrent auprès de ces associations. Il existe également des animations souvent organisées par la ville de Pau. A la fin de l'année, on offre à ces personnes âgées, un panier gourmand. C'est-à-dire un panier rempli de bonnes choses du terroir qu'elles pourront déguster. Le CCASS participe aussi à cette offre. Il existe la semaine nationale des retraités et nombre de relais, dans la ville de Pau.

Deuxièmement, nous allons développer la prévention. Car la prévention permet de retarder la survenance de la perte d'autonomie. Il y a des ateliers qui sont animés par des professionnels de santé, sociaux ou médico-sociaux qui sont proposés par des caisses de retraite.

Ces ateliers sont organisés pour la prévention des chutes et la prévention santé dans le cadre du plan de préservation de l'autonomie de la personne âgée. Il existe aussi des ateliers qui s'intitulent les « ateliers du bien vieillir », proposés par d'autres associations qui ont pour formule être bien dans son

corps et bien dans sa tête, c'est beau comme devise, faut-il encore y parvenir !

Les cinq sens sont toujours mis en éveil, il faut sans cesse leur faire répéter : « quel jour on est ? », « quelle heure il est ? », « quel âge avez-vous ? ». Ils sont sans cesse motivés pour essayer de faire marcher leurs cellules grises.

Il existe en troisième lieu la prévention de la perte d'autonomie. La ville de Pau œuvre, depuis de longues années, à l'amélioration de la vie quotidienne de ses habitants, et notamment de ses retraités. Le CCAS de Pau est chargé de la mise en œuvre de la politique sociale de la ville de Pau, et voit ses missions tournées vers la solidarité. Le service aux personnes et l'accompagnement social des publics fragilisés sont l'un des axes d'orientation qui est de répondre au vieillissement de la population en développant une politique adaptée, en faveur des retraités et des personnes âgées.

Pour ce faire, le CCAS s'est fixé les orientations suivantes. Premièrement améliorer le maintien à domicile des personnes âgées, prévenir l'isolement, le repli sur soi. Deuxièmement, adapter l'offre d'accueil des personnes âgées dépendantes. Troisièmement, améliorer la prise en charge de personnes fragiles socialement ou économiquement. Et enfin, renforcer la coordination et l'information en s'appuyant sur le CLIC. Pour répondre aux attentes de la population âgée et retraitée, le CCAS de la ville de Pau a mis en place un centre qui gère plusieurs services et établissements qui forment le pôle gérontologique, le CLIC dont je vous parlais précédemment. Ceci signifie le Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique. C'est un service de proximité qui essaie de faciliter la vie quotidienne des personnes de 60 ans et plus. C'est un lieu d'accueil, d'écoute et d'information, un lieu d'aide aux démarches administratives et d'accès aux droits, un lieu d'évaluation et d'orientation, enfin un lieu de ressources pour les acteurs du secteur gérontologique pilote de la coordination des professionnels autour de projets communs. Je voudrais aussi souligner que l'on peut faire appel à un service d'aide à domicile très important développé sur Pau.

Les personnes de 60 ans, dépendantes ou handicapées qui sont dans l'incapacité d'accomplir certaines tâches de la vie courante, bénéficient de la présence régulière d'une aide ménagère ou d'une auxiliaire de vie à domicile. Il existe également le service du portage des repas, le service de téléassistance, j'explique : si la personne âgée tombe, elle porte sur elle un badge qui aussitôt informe son médecin et informe les services qu'elle est blessée et qu'elle ne peut pas se lever, etc. De ce fait, un personnel ciblé se rend à son domicile. La téléalarme, appel d'urgence, le télé-service. L'appel de convivialité : lorsqu'elles sont un peu mélancoliques ou dépressives ou seules,

elles peuvent appeler un service téléphonique qui leur offrira une petite discussion. Nous avons mis en place aussi en 2004, un plan « canicule » lors de celle qui avait fait des ravages en France. Tout est maintenant au point au cas où nous aurions à affronter une autre canicule aussi terrible que celle de 2004.

Il existe des soins infirmiers à domicile. Nous essayons aussi d'améliorer les conditions de logement dans la mesure du possible et d'hébergement. Un établissement pour personnes âgées dépendantes est de plus en plus étudié, de plus en plus adapté à leurs demandes et à leurs besoins. Je crois que dans notre bonne ville de Pau, les personnes âgées se sentent bien. Lorsqu'on leur rend visite, par exemple, pour leur porter les cadeaux de Noël, on les voit toujours souriantes et ravies. C'est donc toujours un plaisir d'aller les rencontrer.

7. Monsieur Gen Nakagawa, Maire de Nara, département de Nara
« Politique de soutien à la natalité de la ville de Nara »

La ville de Nara estime qu'il est primordial de fournir des services d'aide à l'enfance et à la famille complets et variés, et de faire en sorte que les familles puissent elles-mêmes choisir ces services. Un réseau local d'aide à l'enfance et à la famille est par ailleurs mis en place, avec une implication toujours plus forte de la société entière dans l'aide à l'enfance et à la famille et comme principe directeur la collaboration entre secteurs public et privé.

8. Monsieur Shinichi Arai, Maire adjoint de Takayama, département de Gifu
« Pour une ville sûre, tranquille, agréable et accessible à tous »

La ville de Takayama s'est engagée en faveur d'un projet urbain qui la rendra sûre, tranquille, agréable et accessible à tous, confortable pour les personnes âgées ou handicapées ou encore les touristes en visite à Takayama, partant du principe qu'une « ville où il fait bon vivre, c'est aussi une ville facile à visiter ». Pour ce faire, elle a adopté un « arrêté pour une ville confortable pour tous » qui applique les principes du design universel rendant ses espaces accessibles à tous. Par ailleurs, la ville met ses moyens financiers, les biens de l'administration et ses ressources humaines au service de la lutte contre la dénatalité et de l'aide à l'enfance et à la famille. Le taux de natalité est en train de repartir à la hausse.

◆Questions-réponses

【Monsieur Miyajima, Maire de Kôfu】

J'ai quelques questions concernant les mesures d'aide à l'enfance et à la famille de la ville d'Ichikawa.

1. A quelle hauteur sont-elles financées sur vos ressources propres ?
2. Pour ce qui est de vos structures locales d'accueil pour les familles, quel genre de structures avez-vous et en quelle quantité ?
3. Vous dites que vous accueillez à titre exceptionnel les enfants atteints de troubles du développement, quelle forme cela prend-il?

【Monsieur Tomine, Maire adjoint d'Ichikawa】

Pour répondre à votre première question, l'indice de capacité financière d'Ichikawa dépassant actuellement 1,1, l'administration les gère sur ses fonds propres.

【Madame Kamagata, Directrice des services pour l'enfance d'Ichikawa】

Pour répondre à votre deuxième question, nous avons des installations variées : neuf centres de proximité pour l'aide à l'enfance et à la famille, quatre espaces de rencontre, et quinze centres pour l'enfance. Des puéricultrices membres constituent par ailleurs des « équipes d'assistance à la santé » dans diverses structures.

Pour ce qui est de votre troisième question, la ville organise des séjours de courte durée pour les mères et les enfants dans des centres d'accueil mère-enfant.

【Monsieur Miyajima, Maire de Kôfu】

L'indice de capacité financière de Kôfu étant de 0,84, l'autofinancement est problématique mais je pense que nos services aux citoyens doivent combiner idées et ingéniosité.

J'ai quelques questions sur les mesures de Takayama. Tout d'abord, la réfection des grilles de voirie. Effectivement, elles sont source d'un grand inconfort pour les piétons. Dans les quartiers très fréquentés, on trouve toujours coincés dans les grilles deux ou trois embouts de hauts talons. Ma première question porte sur les dépenses occasionnées, que j'imagine conséquentes.

Autre point : vous avez parlé de l'absence de dénivellation entre le trottoir et la chaussée. Cela rend l'accès des trottoirs plus facile pour les voitures. Quelles

mesures avez-vous prises pour garantir la sécurité des piétons ?

【Monsieur Arai, Maire adjoint de Takayama】

Pour ce qui est de la réfection des grilles de voirie, il serait effectivement très onéreux de faire ces travaux isolément. C'est la raison pour laquelle nous effectuons ces travaux en même temps que les travaux d'aménagement des caniveaux d'évacuation de la neige actuellement en cours dans la ville. Ce couplage avec un autre projet améliore l'efficacité de nos travaux.

L'aménagement des grilles facilite non seulement la vie des femmes en hauts talons, mais également le passage des fauteuils roulants et des poussettes. Je vous invite à venir à Takayama le constater par vous-même.

Pour ce qui est de la dénivellation entre trottoir et chaussée, c'est effectivement un problème délicat. Nous devons pour une grande part faire appel au sens civique des conducteurs. Mais nous ne pouvons pas nous fier uniquement à cela, donc nous avons, dans un souci de sécurité des piétons, installé à intervalles réguliers des démarcations en béton et des plantes afin d'empêcher l'intrusion des automobiles.

【Madame Kamagata, Directrice des services pour l'enfance d'Ichikawa】

J'aimerais poser une question au sujet des actions menées par la ville de Tours. Le travail des hommes et des femmes (l'équilibre entre vie professionnelle et familiale) est actuellement une des grandes problématiques de notre ville, et pour cette raison, j'aimerais en savoir plus sur cette « prise de conscience des entreprises » dont vous parliez dans votre intervention. Pourquoi pensez-vous que les entreprises ont pris conscience de l'importance d'apporter leur soutien à la vie familiale ? Que prévoit la loi ?

【Madame Cécile Jonathan, Adjointe au maire de Tours】

Je vais dire un mot. Il y a tout l'éventail des modes de garde et des possibilités. En fait, la révolution qui a été faite ces dernières années, est que le temps des gardes de chaque enfant se calcule à l'heure. Et cela peut aller de 4 heures minimum, voire 1 heure en accueil occasionnel, mais pour l'accueil régulier, c'est 4 heures minimum et c'est jusqu'à 11 heures de garde quotidienne. Le maximum est 11 heures, chez une assistante maternelle, à l'exception des assistantes maternelles qui accueillent du personnel qui travaille la nuit notamment dans les hôpitaux où là, il existe en France, des crèches hospitalières avec des assistantes maternelles salariées par l'hôpital qui accueille 24 heures sur 24 quand notamment il y a la permanence de soin pour

des médecins, des infirmières. Je crois que ce qui est peut-être différent entre nos villes, et la conception entre les modes de garde français et les modes de garde japonais, vous l'avez très bien dit, c'est qu'en France, une femme considère que c'est normal de pouvoir accéder à un mode de garde. Et les pouvoirs publics ont un rôle politique et moral à défaut d'avoir la compétence institutionnelle. Les pouvoirs publics ont un devoir d'adapter les modes de garde mis en place aux besoins réels des familles et notamment des femmes. Sinon très simplement ils sont sanctionnés politiquement. On n'est plus élu, on perd les élections en France si les modes de garde ne sont pas adaptés aux femmes qui travaillent.

【Un participant japonais dans la salle】

J'aimerais poser une question au représentant de la ville de Pau.

Vous parliez tout à l'heure de manifestations qui réunissent le week-end les personnes qui s'occupent des enfants, par exemple les fêtes pour petits enfants. Ces événements sont-ils organisés par la collectivité ? Ou sont-ils organisés par des bénévoles ou des associations locales ?

Autre question : les crèches au Japon, qu'elles soient publiques ou gérées par des organisations ou des associations, obéissent aux mêmes réglementations, mais on constate récemment une dégradation du service dans les crèches privées ou les garderies sans agrément officiel. Quels contrôles de qualité effectuez-vous en France concernant ce type de garderies non agréées ?

【Madame Anne Castera, Adjointe au maire de Pau】

Je vais rebondir 2 minutes sur ce qui a été dit précédemment si vous le permettez, concernant les jardins d'éveil. Ce que ma collègue a bien souligné est le fait que les jardins d'éveil sont une nouvelle structure; Le personnel engagé, sera forcément moins payé, puisqu'il sera moins compétent. En effet, ces jardins d'éveil remplaceraient les maternelles, les écoles et les crèches actuelles. Il nous faut donc être vigilant afin que l'Etat ne se décharge pas de tout ce qui lui incombe de ce qu'on appelle jusqu'à ce jour les fonctions régaliennes.

Je pense qu'ici nous partageons cette opinion, que le bien-être des jeunes enfants aussi bien que le bien-être des seniors, qui sont des personnes vulnérables incombent en premier lieu et d'office à l'Etat.

La décentralisation, soit disant, se poursuit mais il faut qu'on reste très vigilant pour voir jusqu'où elle peut aller car il y a toujours une limite à tout.

◆Points essentiels

- Il est urgent de trouver des parades à la désertification, à la dénatalité et au vieillissement de la population dans les zones rurales et montagneuses ; dans cette perspective, le rôle des collectivités locales est très important car elles sont la forme d'administration la plus proche des citoyens.
- Les effets de la dénatalité sont très différents dans nos deux pays ; ce qui est sans doute dû à la manière différente dont nous envisageons l'équilibre entre vie professionnelle et familiale et à la donne sociale très différente, notamment pour ce qui est de la parité hommes-femmes.
- Pour ce qui est des mesures pour faire face au vieillissement, il ne faut pas se contenter de la mise en place de mesures directes et technologiques comme les techniques de soin pour les personnes âgées. Il est aussi important que les plans d'urbanisme intègrent une notion d'accessibilité.
- La situation sociale en France et au Japon comporte certaines différences, cependant, il importe de mener nos actions tout en procédant à des échanges d'informations.

Table ronde et clôture

Les présidents de séance des ateliers ont rapporté la teneur des interventions et débats tenus au cours de chacun des ateliers, sur la base de quoi les comités d'organisation japonais et français ont élaboré une déclaration commune, la « Déclaration de Kanazawa pour les deuxièmes Rencontres de la coopération décentralisée franco-japonaise ».

Cette déclaration commune est importante en ce qu'elle souligne les résultats obtenus au terme de la réunion à Kanazawa de ces 44 collectivités qui, au travers de leurs relations de jumelage, ont tissé des liens de confiance mutuelle. Les échanges de points de vue ont permis aux collectivités du Japon et de France de prendre connaissance des problématiques diverses auxquelles elles sont confrontées dans les secteurs de la culture, de l'économie, de l'environnement et de la société ; les débats animés qui ont suivi au sujet de la résolution de ces problèmes sont eux-mêmes un grand succès.

La volonté de développer durablement les collectivités locales du Japon et de France et d'approfondir les relations entre elles ainsi que la nécessité d'inscrire les Rencontres dans la durée ayant été réaffirmées, la « Déclaration de Kanazawa pour les deuxièmes Rencontres de la coopération décentralisée franco-japonaise » a été adoptée à l'unanimité des participants aux Rencontres, stipulant que les troisièmes Rencontres se tiendraient en 2012 dans la ville de Chartres, en France.

Après la clôture des Rencontres, les collectivités de France et du Japon emporteront avec elles la déclaration commune et les résultats des débats et les mettront à profit dans leurs propres politiques. Le plus important est une prise de conscience partagée, sous la forme d'une déclaration commune, des programmes de résolution des problématiques à mettre en place en collaboration entre la France et le Japon.

Déclaration de Kanazawa

Nous, les représentants de dix-huit collectivités territoriales françaises et de vingt-six collectivités japonaises, réunis à Kanazawa les 12 et 13 mai 2010 pour les deuxièmes Rencontres de la coopération décentralisée franco-japonaise, adoptons la déclaration suivante.

Les premières Rencontres de la coopération décentralisée franco-japonaise, organisées à Nancy en octobre 2008 dans le cadre des célébrations du cent-cinquantième anniversaire des relations franco-japonaises, ont réuni de nombreux représentants des collectivités territoriales françaises et japonaises engagées dans la coopération décentralisée. Constituant un espace de dialogue novateur, elles ont permis aux participants d'échanger leurs points de vue et informations, et d'en savoir plus pour faire face aux défis communs. Conscients de la nécessité de renouveler cet échange de connaissances et d'expériences, de partager une vision commune, et de la traduire en actions concrètes, les participants avaient convenu de se retrouver pour la deuxième édition de ces Rencontres à Kanazawa en 2010.

C'est ainsi que nous, les représentants de quarante-quatre collectivités françaises et japonaises plaidant en faveur de la prise d'initiatives locales, nous sommes réunis à Kanazawa pour les deuxièmes Rencontres de la coopération décentralisée franco-japonaise. Tout en maintenant le thème principal établi lors de la première édition, à savoir « la gouvernance locale et le développement durable », ainsi que les trois ateliers portant sur les enjeux économiques, environnementaux et sociétaux, nous avons introduit pour ces Rencontres de Kanazawa un quatrième atelier ayant trait à la culture comme moteur du développement économique local.

A l'issue de ces Rencontres, nous sommes plus que jamais convaincus de l'importance et de l'efficacité de la coopération pour :

- résoudre les questions liées au maintien de l'animation territoriale ;
- relever les défis environnementaux qui dépassent les frontières ;
- traiter les problèmes sociaux, notamment l'accroissement des écarts sociaux engendrés par les excès du libéralisme.

Aussi, reconnaissant que la préservation des caractéristiques locales et le respect mutuel sont indispensables pour s'inscrire dans le développement durable, nous sommes convenus d'établir et de développer des programmes de coopération dans

les domaines culturel, économique, environnemental et social.

Culture

- ♦ Nous reconnaissons la culture et les arts comme un moyen universel d'échanges et de dialogue entre nos peuples.
- ♦ Les échanges culturels et artistiques entre la France et le Japon sont de longue date à la source d'influences réciproques et les collectivités territoriales y ont toujours joué un rôle prépondérant. Nous affirmons l'importance que revêt la coopération, et ce non seulement dans le cadre des relations existantes, mais également dans les échanges de personnes, tels que les échanges de jeunes, et dans le domaine de la formation, notamment l'accueil de stagiaires concernés par l'artisanat et les métiers d'art.
- ♦ Nul n'ignore aujourd'hui le rôle central joué par la Culture, sous toutes ses formes, en matière de développement territorial durable. Les retombées des industries culturelles, que ce soit en termes économiques, touristiques, sociaux ou d'attractivité, sont considérables. C'est pourquoi nous souhaitons partager nos expériences et nos savoir-faire en matière de politiques culturelles.
- ♦ Forte de la longue tradition des régions françaises et japonaises, en matière d'artisanat et de métiers d'art, tels que la filature, la poterie, la verrerie, etc., des actions sont menées de part et d'autre pour les préserver et les développer. Pour aider le développement local durable, nous soulignons l'importance de faire valoir la culture pour le développement régional, notamment en incitant à la création d'industries à haute valeur ajoutée tirant parti de la culture et des traditions.
- ♦ Nous constatons que les collectivités qui abritent sur leur territoire des sites culturels variés, dont certains sont inscrits au patrimoine mondial ou en lice pour l'être, prennent non seulement les mesures indispensables à leur conservation, mais savent également mettre ces ressources à profit, participant ainsi au dynamisme de leur région. Aussi, nous nous proposons de coopérer dans le domaine de la protection et de la valorisation du patrimoine culturel.
- ♦ Suite aux présentations de projets impliquant particulièrement l'art contemporain, le design ou la musique dans le développement territorial, nous reconnaissons dans ce domaine le fort potentiel du partage d'informations et de connaissances par-delà les frontières. A l'avenir, nous collaborerons davantage et de manière concrète lors d'expositions ou de représentations publiques.

Economie

- ♦ Riches de la présence sur nos territoires d'industries, qu'elles soient traditionnelles ou de pointe, nous apportons notre soutien à leur développement par divers moyens, notamment la coopération entre l'administration et les milieux industriels et scientifiques.
- ♦ Le développement économique durable de nos territoires passe notamment par les innovations technologiques et le développement de nouveaux marchés dans les entreprises enracinées dans nos régions, par l'implantation ou la création d'industries innovantes et, dans la mesure du possible, soucieuses des équilibres environnementaux, et par l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.
- ♦ En termes de développement industriel, les coopérations envisageables entre collectivités françaises et japonaises, telles que l'échange d'étudiants, la coopération technologique, scientifique et universitaire, ou encore la coopération entre clusters (pôles de compétitivité), ne doivent pas se limiter aux seules collectivités jumelées, mais impliquer autant de partenaires que faire ce peut.
- ♦ Le tourisme représente de part et d'autre un important secteur économique et des mesures proactives sont prises pour encourager le tourisme, notamment la mise en valeur des caractéristiques régionales ou la coopération entre collectivités.
- ♦ En outre, nous reconnaissons que beaucoup peut être fait pour augmenter le nombre de visiteurs, français et japonais, accueillis par nos collectivités.
- ♦ Nous proposons de coopérer afin d'améliorer l'attractivité touristique de nos territoires, notamment en tirant parti de nos expériences respectives et en faisant réciproquement la promotion de nos atouts touristiques.

Environnement

- ♦ Pour une dynamique de développement durable, il est crucial d'évaluer avec exactitude et de résoudre les questions environnementales. Dans le cadre de leurs compétences et tirant parti de leurs spécificités, les autorités locales urbaines et rurales mettent en œuvre des actions concrètes afin de lutter contre le réchauffement climatique et d'œuvrer pour la protection de l'environnement. Elles doivent continuer à coopérer solidairement dans cette voie.
- ♦ Nous sommes toutefois conscients que, dans ce domaine, l'effet de mesures isolées reste limité et c'est pourquoi nous soulignons l'importance de la mobilisation des collectivités territoriales de par le monde en souhaitant

qu'elles soient associées aux réflexions internationales.

- ♦ Dans le cadre de ces Rencontres, nous avons eu connaissance d'exemples d'installation de traitement et de valorisation des déchets (recyclage des emballages et valorisation énergétique après traitement thermique des ordures ménagères résiduelles). Nous reconnaissons également l'importance de développer des réseaux de transports publics.
- ♦ Nous sommes résolus à nous enrichir des innovations mises en œuvre par les uns et les autres, à partager par-delà les frontières nos réflexions et nos méthodes, à nous efforcer de convaincre d'autres collectivités et même d'autres pays à adopter les mesures prises par nos collectivités territoriales pour la protection de l'environnement.
- ♦ D'autres acteurs sociaux, notamment les citoyens et les entreprises, reconnaissent l'importance du défi environnemental, aussi nous convenons de la nécessité d'encourager certaines mesures, telles que l'éducation aux gestes en faveur de l'environnement, afin de sensibiliser notamment les membres des générations futures, et le soutien au développement des industries vertes.

Société

- ♦ Pour le développement durable de nos régions, collectivités et centres urbains, il est urgent de faire face aux changements sociaux, notamment, le dépeuplement du milieu rural, la dénatalité et le vieillissement démographique. A cet égard, le rôle des collectivités territoriales chargées des services administratifs de proximité est important.
- ♦ La dénatalité marque surtout le Japon où diverses mesures ont été prises pour le développement local durable, mais leurs effets tardent à se faire sentir. En revanche, la France a réussi à augmenter son taux de natalité. Ayant discuté de ce contraste, force est de reconnaître qu'il y a de grandes différences sociales entre la France et le Japon, notamment en termes d'égalité professionnelle hommes-femmes ou de conception de l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale.
- ♦ Concernant les réponses au vieillissement démographique, nous avons abordé la coopération technique, notamment dans le domaine des soins, et relevé l'importance de la prise en compte de l'accessibilité.
- ♦ L'action des seules collectivités territoriales ne suffit pas et nous sommes d'avis que les initiatives internationales et le développement ainsi que le maintien du lien avec la communauté locale sont également importants.
- ♦ Bien que les contextes sociaux entre nos deux pays diffèrent, les politiques

adoptées de part et d'autre sont d'intérêt commun et feront l'objet d'échange d'informations.

Dépassant le cadre des relations bilatérales existantes et faisant écho aux rencontres de Nancy, le succès des rencontres de Kanazawa témoigne à son tour de l'importance d'une nouvelle forme d'échange et de coopération entre collectivités territoriales prêtes à collaborer de manière plurilatérale pour faire face aux défis communs. Nous rendons hommage aux maires de Nancy et de Kanazawa pour leur engagement. Nous sommes persuadés de l'importance d'organiser régulièrement ces Rencontres qui font avancer la coopération concrète au niveau local. Nous sommes convaincus enfin qu'elles contribuent au développement et à l'approfondissement des liens entre nos deux pays. Nous convenons d'organiser la troisième édition des Rencontres, à Chartres, en France, en automne 2012. Dans cette perspective, nous convenons de promouvoir le partage d'informations et le maintien d'une étroite communication entre nous, par la création d'un comité de pilotage franco-japonais permanent et tirant parti des technologies de l'information et de la communication. A l'occasion des Troisièmes Rencontres, un Prix sera remis à deux collectivités française et japonaise qui se seront distinguées par une coopération exemplaire en matière de développement durable.

Par l'élargissement de notre démarche, nous formulons le souhait de contribuer à la résolution des défis futurs que doivent relever les collectivités territoriales dans le monde. Nous nous inscrivons par conséquent dans une dynamique d'aide au développement de la paix et de la prospérité dans le monde.

Fait le 13 mai 2010 à Kanazawa, Japon.

Autres

Voici une brève description du programme culturel proposé à l'occasion des Rencontres.

1. Spectacle de nô

Forme théâtrale chantée et dansée appréciée de l'élite guerrière, le nô fut protégé par le clan Maeda qui régnait sur la région de Kanazawa. Les Maeda ont encouragé la pratique de cet art auprès du peuple permettant au nô de Kanazawa de connaître un développement particulier. C'est ainsi qu'on finit par dire : « A Kanazawa, le chant tombe du ciel ».



A l'occasion de ces Rencontres, nous avons invité Monsieur Toshihiko Yabu, shite (acteur jouant le rôle principal) originaire de Kanazawa, pour une représentation de la pièce « Aoi no ue ».

2. Kaga-tobi (Acrobaties sur échelle par les pompiers)

L'origine de ces acrobaties sur échelle remonte au 18^{ème} siècle. A l'époque, lors des incendies, les pompiers installaient des échelles pour voir l'état et la direction du vent afin de pouvoir éteindre les incendies par le haut. Ce travail en hauteur nécessitait de l'audace et du courage.



Avec leurs gestes légers et pleins d'entrain, les pompiers avaient aussi pour rôle de sensibiliser la population sur l'importance de la lutte contre les incendies. C'est à Kaga que cette pratique a commencé avant de se répandre ensuite dans tout le pays.

Classées au patrimoine immatériel folklorique du département d'Ishikawa, ces acrobaties apparaissent aujourd'hui lors d'évènements majeurs comme les premiers entraînements des pompiers du jour de l'an ou le festival Hyakumangoku.

3. Musique japonaise traditionnelle

Interprétation du morceau « Hishô » (« Le vol »)

Ce duo « Ichhō ikkan » (une flûte et un tambour) est une performance au style très particulier. C'est un art du spectacle traditionnel typique de Kanazawa.



4. Représentation de « Subayashi » par l'Association pour la Préservation du Subayashi de Kanazawa et l'Association Kihô « Shôjirô Renjishi »

La forme actuelle du Subayashi de Kanazawa s'est constituée il y a environ un siècle sous l'influence du théâtre kabuki. L'art a ensuite été transmis dans les quartiers de chaya (maison de geishas) de la ville. Son style élégant et raffiné a contribué à sa renommée artistique et lui a permis de devenir l'un des arts représentatifs de la culture traditionnelle de Kanazawa.



5. Spectacle de danse

« Kanazawa, l'élégante »

Interprétée par les geishas de Nishi-Kanazawa

Parmi les arts de la scène traditionnels de Kanazawa, les représentations des geishas de la ville (également appelées geigi) sont très appréciées. Vêtues de kimonos resplendissants, elles proposent des spectacles de musique et de danse d'une qualité exceptionnelle.



